LA LIBERTÉ

J.A. 1700 Fribourg 1
Pérolles 42
(037) 82 31 71
№ 44
22 novembre 1983
113e année
1 fr.

Mobilière Suisse... notre manière de régler les sinistres a fait notre réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré
Agence générale de Fribourg
Edouard Blanchard
Bd de Pérolles 5a Tél. 22 58 21

A Bonn, dans un Bundestag assiégé, on parle nucléaire

Un débat de députés sourds

Lorsque les députés allemands passeront au vote ce mardi en fin de journée, ils n'en sauront pas davantage qu'il y a huit ou quinze jours sur l'implantation des euromissiles et sur les implications de cette décision. Le débat de deux jours qui a commencé lundi n'a apporté aucun élément nouveau et n'en apportera aucun autre ce mardi. Les arguments avancés par la majorité démocrate-chrétienne-libérale et par l'opposition étaient connus. Ceux de l'opposition l'étaient tout autant.

DE BONN MARCEL DELVAUX

La décision sera prise à l'encontre de la volonté de milliers de pacifistes. Hier à Bonn, par zéro degré, la dernière manifestation était dispersée à coup de jets d'eau. (Keystone)

Le chancelier Kohl a ouvert le débat au moment où plusieurs milliers de manifestants assiégeaient le quartier gouvernemental. La police a dû utiliser les autopompes pour écarter les manifestants trop entreprenants qui avaient réussi en début de matinée à s'engager dans l'une des allées conduisant au Bundeshaus (siège du Bundestag et du Bundesrat).

Pendant la nuit, des groupes de pacifistes s'étaient relayés en face de la chancellerie, hors de la zone neutre, pour veiller en faveur de la paix. Le trafic automobile traversant la ville de Bonn avait été détourné sur le réseau autoroutier périphérique, de sorte que dans beaucoup d'entreprises le travail n'a pu commencer qu'avec plusieurs heures de retard. Toutefois, en fin d'après-midi, aucun incident grave n'avait encore été signalé.

Le fait que d'importantes forces de sécurité aient été envoyées sur place l'avant-veille déjà du débat fait apparaître les craintes des dirigeants allemands. Maintenant que la masse des adversaires des euromissiles ne peut plus participer à ce genre de manifestations, le danger augmente de voir les groupes autonomes de casseurs donner le ton. Il n'est donc pas exclu que des actions violentes n'interviennent avant la fin du débat parlementaire et, plus tard, lorsque les premiers engins nucléaires deviendront opérationnels.

En attendant, les parlementaires et les ministres ont la parole. Helmut Kohl a répété les arguments aussi connus que ceux de ses adversaires. Il a insisté sur la nécessité de rétablir l'équilibre troublé par les SS-20. Mais d'ajouter cependant qu'un accord reste possible dans la mesure où les Soviétiques acceptent d'assouplir leur position.

Hans Jochen Vogel, président du groupe parlementaire social-démocrate, a tenu à se démarquer par rapport aux «verts», tout en rejetant les arguments avancés par la majorité en faveur de l'implantation des euromissiles. Selon lui, les «Pershing II», en raison de leurs caractéristiques techniques, augmentent l'insécurité de l'Union soviétique et réduisent d'autant la sécurité de l'Allemagne fédérale. C'est l'une des raisons pour lesquelles son parti rejettera le plan d'implantation.

L'intervention la plus écoutée, dans les deux camps parlementaires, fut de toute évidence celle de l'ancien chancelier Schmidt, qui s'est référé une nouvelle fois à la doctrine de l'ancien ministre belge des Affaires étrangères, Pierre Harmel. En 1967, l'Alliance atlantique avait fait sienne sa «doctrine Harmel» qui préfigurait la double résolution atlantique, la nécessité d'assurer l'équilibre des forces, mais parallèlement l'obligation d'engager la détente et la coopération avec l'Est dans le cadre d'une «stratégie globale» à la fois militaire et politique. **M.D.**

● **Commentaire page 8**

Paris: les premiers prix littéraires de l'automne

Le Goncourt innove

Deux écrivains encore peu connus du grand public ont été couronnés lundi à Paris par les jurés du Goncourt et du Renaudot, les deux plus prestigieux prix littéraires français: Frédérick Tristan, 52 ans, pour «Les Egarés», et Jean-Marie Rouart, 40 ans, pour «Avant-Guerre».

Avec «Les Egarés», c'est aussi – fait relativement rare – un petit éditeur (Balland) que le jury Goncourt a mis à l'honneur. Frédérick Tristan reprend dans ce roman le thème du créateur, en proie à la solitude, au sein d'un monde de plus en plus attiré par le superficiel et le matérialisme.

Jonathan Absalom Varlet meurt mondialement connu, sous le nom de G.K. Chesterfield, consacré par un Prix Nobel. Mais il n'a jamais écrit une ligne. C'est Cyril Pumpermaker, son double mystique et silencieux, qui est le véritable auteur, et tente, à travers ce livre, une lente montée au jour comme s'il revenait du fond d'un puits. Le survivant raconte par le menu leur amitié et leur complicité à partir de leur intérêt commun pour la littérature et les idées.

Avec le Renaudot, c'est un journaliste, Jean-Marie Rouart, ancien collaborateur du «Figaro» et chef de la rubrique littéraire du «Quotidien de Paris» (opposition), qui est couronné. L'univers de ses romans est peuplé de personnages énigmatiques.

Dans «Avant-Guerre», publié chez Grasset, Jean-Marie Rouart tente d'imaginer, avec des yeux d'un homme qui n'a pas vécu la guerre, la vie de la grande bourgeoisie «avant l'orage». (AFP)

● **Décès de Marcel Dalio.** – Le comédien Marcel Dalio, l'un des plus grands acteurs français, est décédé dimanche à Paris à l'âge de 83 ans. Dalio restera avant tout dans le cœur des cinéphiles le Marquis de la Chesnay, élégant héros de «La règle du jeu», et le Rosenthal de «La grande illusion», compagnon d'évasion de Jean Gabin. (AFP)

Procès du meurtrier de Serge Ducry

«Capable de tout»

Le Tribunal criminel de Lausanne a commencé hier à juger le meurtrier de Serge Ducry, Fribourgeois de 24 ans, agent de la police municipale lausannoise, tué dans l'exercice de ses fonctions au début de l'année. Lui-même Fribourgeois d'origine, Pierre-André V. est un jeune homme de 21 ans, qui souffre d'un lourd passif sur le plan psychologique et affectif.

Dans les jours qui ont précédé la nuit du 6 au 7 janvier 1983, il a dormi dans une cabane des bois de Sauvabelin (VD) et passé son temps à errer à travers la ville sur son vélomoteur. Même scénario le soir du 6 janvier, où, en outre, il «picole» avec des copains. Vers le matin, il met le feu à un vélo dans le local à cycles d'un immeuble du chemin de Malley. Pour attirer l'attention sur lui, dira l'expertise psychiatrique. De fait, il alerte les pompiers, revient sur les lieux et reproche à une voisine d'avoir éteint le minuscule incendie au lieu d'attendre les pompiers. Son attitude est jugée incohérente et une patrouille de la police lausannoise, composée de Serge Ducry et d'un de ses collègues, l'emmène à la caserne de Florimont. **Cl. B.**

● **Suite en page 3**

PUBLICITÉ

Audition/Concert donné par les élèves de la classe d'orgue électronique et de piano du

Musikhaus W. Baeriswyl

Rte de la Gare 15, 3186 Düdingen (Guin), ☎ 037/43 13 37. **Fermé le lundi,** au Centre des loisirs à Guin (à 50 min. de l'Hôtel du Bœuf), le vendredi, 25 nov. 83, à 19 h. 30. Entrée gratuite. Pour tous renseignements, ☎ 037/43 13 37 17-1777

LA LIBERTÉ MARDI 22 NOVEMBRE 1983

3 Surveillance des prix: les gardiennes de la Constitution
Le Suisse, denrée rare en 2005?
9 Liberté de presse et droits de la personnalité: un poète contre un journal
11 Joie et reconnaissance à l'hôpital d'Estavayer
14 La valse-hésitation du Tribunal cantonal
17 Basket. Marly: avec beaucoup d'habileté
21 Volleyball. Deux points précieux pour les Marlinoises

Discothèque à Fribourg

Un os dans le mortier

● Page 9

St-Aubin

Bataille autour de peupliers

● Page 9

La saison de ski alpin débute cette semaine

Luthy: volonté retrouvée

La saison de ski alpin débute cette semaine avec les traditionnelles «World series» qui auront lieu à Bormio: une saison particulièrement importante avec à la clé les Jeux olympiques de Sarajevo. A l'instar du Fribourgeois Jacques Luthy, l'équipe suisse est optimiste et s'est fixé un objectif élevé. (Photo Widler)

● **Lire la présentation de l'équipe suisse et l'interview de Jacques Luthy en page 17**

Elections régionales en Italie

La DC en déclin dans le nord

Près de deux millions d'Italiens se sont rendus aux urnes dimanche et lundi pour élire leurs représentants locaux, et les premiers résultats confirment le déclin continu des démocrates-chrétiens dans la région du Trentin-Haut-Adige.

Ils ont en effet perdu trois sièges dans le Conseil régional qui en compte 70. En pourcentage, les voix obtenues sont tombées à 27%, contre 27,6% aux législatives de juin et 30,4% aux élections régionales il y a cinq ans.

Ces résultats ont été annoncés alors que fermaient les bureaux de vote des différentes villes du sud, dont Naples et Reggio de Calabre.

La participation a été plus faible que prévu: à Naples, elle a été de 79,7% contre 84% en juin. A Reggio de Calabre, elle a été de 83,2%. (Reuter)

Gymnastique fribourgeoise

Nouvelle présidente

● Page 19

Gottéron-Davos

La consigne de Cadieux

● Page 22

DIRART S A

Importante vente de Tapis d'Orient

DIRART S.A.

Fondée en 1965

BROKERS ET DISTRIBUTEURS DE TAPIS D'ORIENT

BROKERS DE TAPIS:

— Evaluation pour vente ou échanges.
— Expertises pour avances sur marchandises.
— Ventes pour compte de tiers
— Retrait garanti sur engagement de pièces Artisanales.
— Groupage, directement au lieu de production, d'Artisans individuels, pour distribution réunie.

DEPOTS:

Tapis sous douane
au Port Franc de Chiasso

Tapis dédouanés
à Lugano-Viganello

—

Tél. (091) 52 45 66 - 52 76 65
Telex: 843159 dilp ch

DONT DES EXEMPLAIRES FINS

NOUES PAR DE PETITS ARTISANS EN DESSINS REGIONAUX TRADITIONELS A UN COUT DE PRODUCTION EXTREMEMENT MODESTE

TAPIS EN TOUTES DIMENSIONS:

Dont quelques exemplaires en grandes dimensions jusqu'à 3,80 x 2,80 m qui sont rarement entrepris par le petit artisan vu la longue période de finition requise et l'espace limité de sa maison.

Ces Tapis ont bénéficié du Tarif préférenciel accordé par les Douanes Suisses aux pays en voie de développement.

TAPIS DEBALLES A LA

SALLE DE LA GRENETTE – FRIBOURG
PLACE NOTRE DAME

AUJOURD'HUI MARDI 22, MERCREDI 23 ET JEUDI 24 NOVEMBRE

HORAIRES DE VENTE:

Lundi: 14.30 / 18.30 - Mardi et Mercredi: 8.30 / 18.30
Jeudi JUSQU'A 17.00
(sans interruption)

Jusqu'au 26 novembre

La fabrication du BEURRE

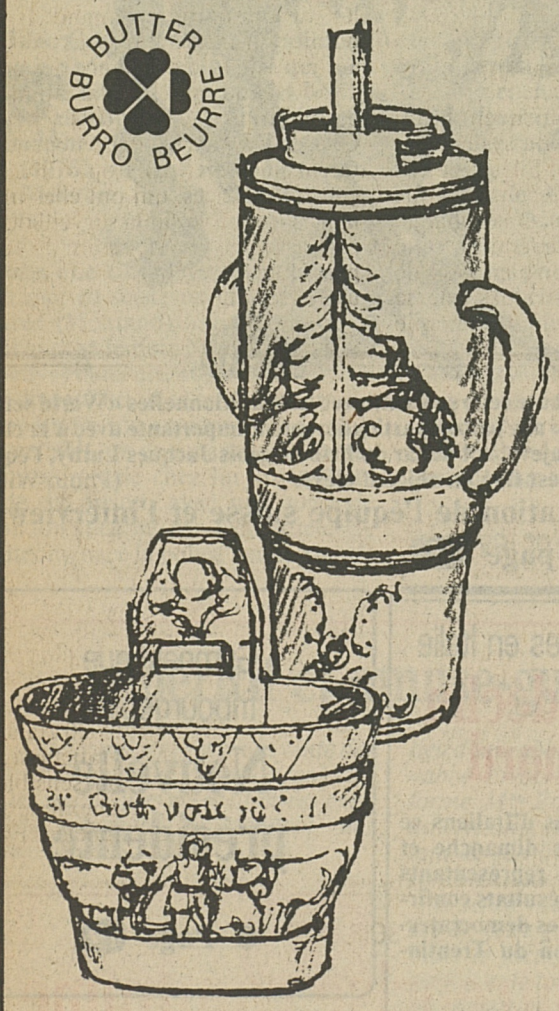

EXPOSITION DÉMONSTRATION

- 2 fabrications par jour
- vente directe
- dégustations gratuites de babeurre
- concours

vendredi 25 et samedi 26 confection et cuisson de tresses au beurre

MIGROS
avry centre

La publicité décide l'acheteur hésitant

POUR UNE REPONSE PERMANENTE A VOTRE TELEPHONE
HEURES DE REPAS, NUIT, VACANCES, WEEK-END,
ADRESSEZ-VOUS A
SANATEL SA
VIGNETTAZ 7,
1700 FRIBOURG
037 / 245 · 700 1

A vendre avec garantie
ravissante commode ancienne,
droite,
cerisier massif,
112 x 058, soigneusement restaurée,
Fr. 2800.–.
G. Guex,
1754 Rosé
037/ 30 16 22
17-322

---

5 TV COULEURS
Philips, grand écran, état de neuf.
6 mois de garantie, Fr. 450.–
☎ **037/64 17 89**
305 037

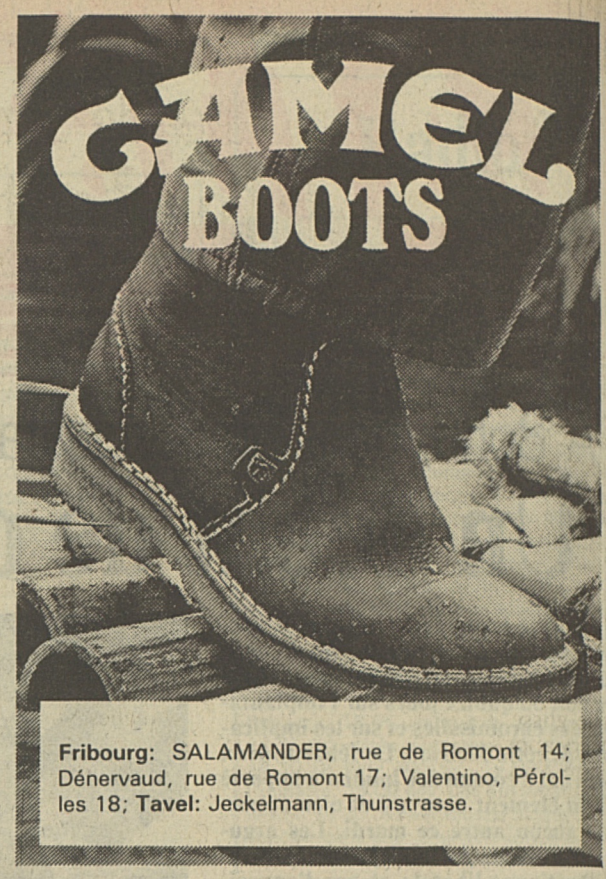

Fribourg: SALAMANDER, rue de Romont 14; Dénervaud, rue de Romont 17; Valentino, Pérolles 18; **Tavel:** Jeckelmann, Thunstrasse.

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

Toyota Celica 2000 ST Special. Au prix sensationnel de fr. 15 990.–
105 ch et suspension à roues indépendantes.

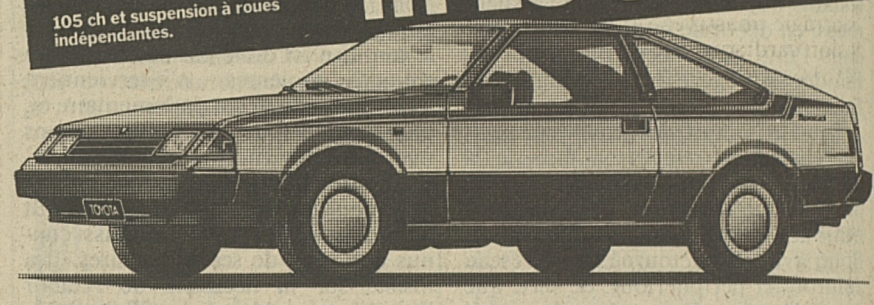

Toyota Celica 2000 ST Special

Celica 2000 XT Liftback, jantes sport en aluminium, **fr. 19 250.–**
Celica 2000 XT Coupé, jantes sport en aluminium, **fr. 18 450.–**

TOYOTA
Le succès par la technologie.

Marly: E. Berset, Garage de Marly	☎ 037/46 17 29
Givisiez: Garage FISA E. + L. Zosso	☎ 037/26 10 02
Courtepin: Garage A. Schleuniger & Cie	☎ 037/34 11 20
Neirivue: MM. B. Fracheboud + F. Bovigny	☎ 029/ 8 12 12
Neyruz: Garage N. Limat	☎ 037/37 17 79
Siviriez: Garage Gabriel Marchon	☎ 037/56 12 23
La Tour-de-Trême: Garage A. Roman	☎ 029/ 2 71 31
Vallon: L. Tétard, Garage de Carignan	☎ 037/67 15 33
Vaulruz: Garage J.-P. Bussard SA	☎ 029/ 2 31 05

Ouvertures nocturnes

chaque mercredi jusqu'à 21 h.

Salon d'angle, selon illustration: net Fr. **2390.–**

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

MEUBLES GILLET SA
PAYERNE
Route d'Yverdon 19 ☎ 037/61 25 48

Procès du meurtrier de Serge Ducry

«Capable de tout»

(Suite de la 1re page)

Après l'alcootest, qui révèle 0,92‰ à 5 heures du matin, l'inventaire de ses poches reprend. Tout se déroule dans le calme. Mais il aperçoit son porte-monnaie sur la table et là, tout se déclenche: il ne veut pas qu'on apprenne l'adresse de sa logeuse, son ancienne institutrice, à laquelle il ne veut pas créer d'ennuis. Cette personne, par ailleurs, n'est autre que la femme, séparée, de... J.R., condamné il y a quelques semaines pour le meurtre du festival de la Cité.

Il est un peu plus de 6 heures. Pierre-André V. reprend son porte-monnaie et le glisse dans son pantalon. Serge Ducry appelle du renfort. Bousculade. Pierre-André V. a dans sa main l'arme de service de Serge Ducry. Il tire une balle dans son flanc droit.

Pourquoi? Long silence de l'accusé, puis:

– Les policiers étaient patients, corrects, je n'avais pas reçu de coups. Je n'avais aucune raison.

Il a dit: «Youpi! J'ai descendu un flic», déclare un policier témoin de la scène. Ce que Pierre-André V. nie.

Entre-temps, il a encore pressé plusieurs fois sur la détente, mais l'arme s'est enrayée. Il est enfin maîtrisé, menottes aux poignets, le nez cassé. Serge Ducry a été transporté au CHUV, où on l'opère de toute urgence, mais le coup de feu a provoqué une lacération de la veine cave inférieure. C'est l'hémorragie massive, qui entraîne une lésion cardiaque irréversible, puis l'arrêt du cœur. A 9 h. 30, Serge Ducry n'est plus.

Il déteste les femmes...

Pierre-André V. est né dans une famille «à problèmes». Le père est très occupé, la mère fait preuve d'une négligence «évidente» à l'égard de ses enfants. Dès l'école enfantine, Pierre-André V. est turbulent et apparaît comme peu intelligent. Suivi dès lors par l'Office médico-pédagogique vaudois, il est placé quelque temps dans un home. Plus tard, le Tribunal des mineurs l'envoie dans des institutions à cause de la situation de la famille et d'un petit vol. Il occupe enfin divers emplois, dont il est le plus souvent licencié pour incompétence ou indiscipline. Il ne lit pas, parce que cela «l'énerve». Il «déteste les femmes» et tente quelques expériences homosexuelles.

...et n'aime pas être contrarié

C'est pourtant un homme d'ordre et de tradition. Chaque fin d'année, il est quelques jours Père Noël professionnel. Il se présente à l'audience dans un impeccable complet bleu sombre avec gilet. Il n'aime pas «ces voyous de Lôzane bouge». Au contraire, il a songé plusieurs fois à entrer dans la police ou dans les pompiers. Il a même refusé d'être déclaré inapte au service militaire. Mais, lors de son école de recrues, il sort sa baïonnette contre son commandant de compagnie.

C'est qu'il n'aime pas être contrarié. Alors, il est «capable de tout». Il fait courir un «risque énorme» à la sécurité publique, juge l'expert-psychiatre. Qui diagnostique chez lui les séquelles d'une psychose infantile et un développement mental incomplet. Joint à l'influence de l'alcool, cela a entraîné une forte diminution de sa responsabilité au matin du 7 janvier.

L'audience se poursuit aujourd'hui avec l'audition des témoins. **cl.b.**

Les consommatrices et la surveillance des prix

Gardiennes de la Constitution

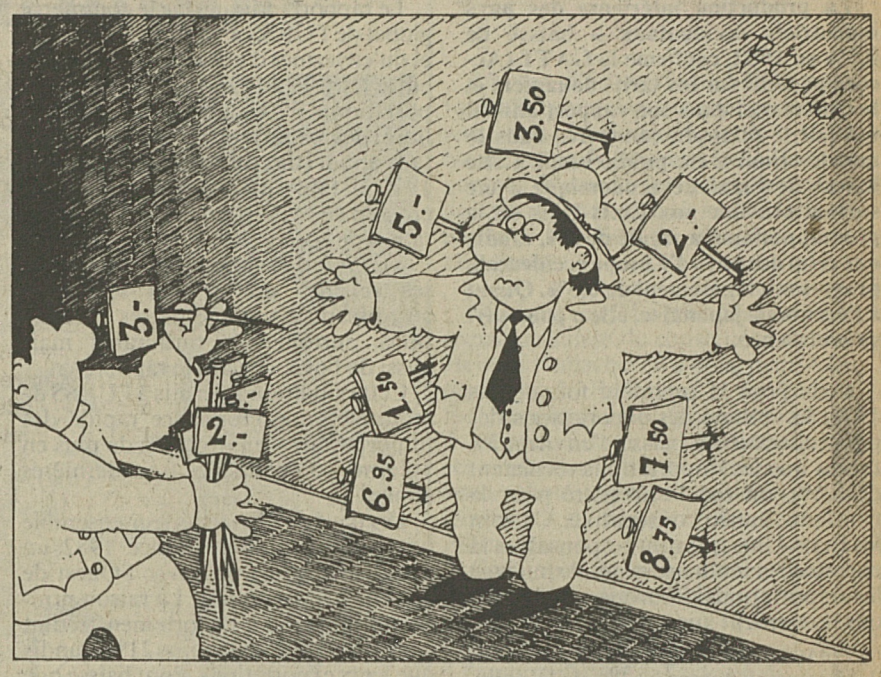

Non, la surveillance des prix ne sera pas anémiée. Il faut un Monsieur Prix ou une Madame Prix à la tête d'un office efficace. Le peuple l'a voulu ainsi en votant, il y a une année, un nouvel article constitutionnel. Les consommatrices entendent être, à cet égard, les gardiennes de notre Charte fédérale. Elles souhaitent en particulier une loi spéciale propre à satisfaire à trois exigences principales: un bureau permanent, l'obligation d'annoncer les hausses de prix, des tâches séparées de la surveillance des prix et de la commission des cartels. C'est à Berne, hier, qu'elles ont fait connaître leur programme qui vise donc au premier chef à faire respecter la volonté populaire dans ce domaine.

L'expérience de Monsieur Prix, de 1973 à 1978, a été concluante et le peuple l'a bien compris. Les trois présidentes des associations de consommatrices – Mme Monika Weber, pour la Suisse alémanique, Mme Irène Gardiol, pour la Suisse romande, et Mme Marili Terribili, pour la Suisse italienne – l'ont répété hier, au cours d'une conférence de presse qui devait leur permettre de faire le point après l'échéance du délai de la consultation (le 15 novembre) qui a eu lieu à ce sujet.

Loi spéciale

Mme Irène Gardiol, en particulier, a souligné qu'il fallait – comme le souhaite d'ailleurs le Conseil fédéral, contrairement à la commission du Conseil national – une loi spéciale. Au départ, les consommatrices romandes étaient favorables à l'inclusion de la surveillance des prix dans la loi sur les cartels. Mais l'évolution de cette variante du projet n'a pas donné satisfaction. On ne sait plus très bien où l'on va. La solution d'une loi spéciale est nettement préférable. Il faut un bureau indépendant, rattaché directement au chef du Département fédéral de l'économie publique. Monsieur ou Madame Prix sera une forte personnalité, totalement indépendante des intérêts privés (notamment économiques), capable de négocier d'égal à égal avec les entreprises détenant une position dominante sur le marché et qui voudraient augmenter un prix. La Commission fédérale des cartels ne sera pas pour autant écartée: elle verra aussi les dossiers, ce qui est normal puisqu'elle s'occupe de concurrence. Mais elle serait un instrument trop lourd pour traiter à elle seule les hausses de prix, tandis qu'un bureau spécial agira avec plus de célérité, d'efficacité et de transparence. C'est bien ce qu'il faut.

Autorité de recours

Les consommatrices tiennent beaucoup à l'indépendance du système de surveillance des prix. Elles veulent aussi une autorité de recours unique qui statuerait sans appel. On déchargerait ainsi le Tribunal fédéral de cette tâche – il a de toute façon bien assez de pain sur la planche – ainsi que le Département fédéral de l'économie publique. La loi devra être applicable à tous les domaines. M. Furgler, qui a parlé, dans une interview, d'une exclusion éventuelle des taux hypothécaires de la surveillance, est allé un peu vite en besogne. Il est trop tôt pour évoquer déjà des exceptions.

Trois divergences

Si elles sont d'accord, en gros, avec les propositions du Conseil fédéral, les consommatrices divergent toutefois sur trois points du projet gouvernemental. Elles estiment d'abord que le projet fédéral traite inégalement les entreprises privées et publiques puisqu'il soumet les premières aux décisions de l'Office de la surveillance des prix, tandis que les secondes ne recevront que des recommandations. Cette différence est à éliminer. Toutes les entreprises à position dominante, publiques et privées, qui tendent donc au monopole, doivent être soumises aux décisions de l'office. En deuxième lieu, il ne faut pas que d'autres lois prévalent dans la réglementation des prix et concurrencent la surveillance. Cela créerait des dérogations regrettables. Enfin, les consommatrices demandent que le public soit informé régulièrement des activités de la surveillance des prix.

Au cas où, après l'évaluation de la consultation qui vient de s'achever, le Conseil fédéral et le Parlement adopteraient un projet par trop «dilué», les consommatrices, qui ont elles-mêmes lancé l'initiative sur la surveillance des prix acceptée en novembre de l'année passée, se réservent le droit de déposer un référendum.

R.B.

Qui sera M. ou Mme Prix?

Commence-t-on déjà à se presser au portillon pour le futur poste de Monsieur ou de Madame Prix? C'est probable, car le projet commence à prendre forme et les consommatrices qui ont lancé l'initiative sont bien décidées à pousser à la roue. Une candidature inattendue a en tous les cas mis tout le monde de bonne humeur à la conférence de presse, celle de M. Otto Fischer. La conseillère nationale Monika Weber a dit en effet que le bouillant ancien directeur de l'USAM ne serait pas opposé à l'idée de devenir Monsieur Prix. Quand on sait qu'Otto Fischer a combattu durant des années le projet de surveillance des prix, on peut être «amusé» par cette candidature surprise. Au fait, a dit Mme Weber, si M. Fischer met autant d'énergie et de hargne à lutter contre la hausse des prix qu'il n'en a mis à combattre le projet, on aura un excellent Monsieur Prix...

R.B.

Protection de l'environnement

L'heure des choix

Suffit-il d'introduire dans une loi des termes tels que «pollution, eau, air», etc., pour que l'on se trouve en présence de dispositions relatives à l'environnement et qu'il en découle une protection efficace? Il ne le semble pas à en croire Mme Anne Petitpierre, avocate et docteur en droit, présidente de WWF Suisse, qui a évoqué cet important sujet devant les membres de la Société suisse de droit pénal, réunie jeudi et vendredi à Genève.

CONFÉRENCE

Selon la conférencière, les peines prévues par les lois concernant la protection de l'environnement sont des sanctions illusoires, car elles ne sont pas dissuasives. Un exemple: la nouvelle loi sur la protection de l'environnement qui donne le dernier ton en la matière, ne prévoit pas de sanction plus forte que l'emprisonnement (c'est-à-dire de trois jours à trois ans). Quant aux nouveaux articles 60 et 61 de cette loi, ils excluent l'amende au profit exclusif de cette peine privative de liberté uniquement lorsque l'homme ou l'environnement a été effectivement touché...

Autre question: peut-on imaginer le cumul des sanctions prévues par les lois sur la protection de l'environnement et celle concernant la protection des eaux si l'on prend, par exemple, le cas des pluies acides qui peuvent à la fois mettre en danger la protection de l'environnement et modifier la qualité de l'eau? La réponse appartient aux praticiens qui devront, si le cas se présente, résoudre la difficulté.

Un important problème d'application réside dans la détermination de l'atteinte à l'environnement étant donné la tendance de la législation à introduire des délits de mise en danger abstraite. En outre, a précisé Mme Anne Petitpierre, les définitions ne sont pas toujours évidentes selon qu'il s'agit de pollution physique, telle que le réchauffement de l'eau ou de pollution biologique, comme le déversement illicite de phosphates dans l'eau.

Les dispositions en vigueur sont peu appliquées, donc peu efficaces, constate Mme Petitpierre en mettant en évidence deux raisons à ce phénomène. Premièrement, la complexité du problème en raison du manque de connaissances scientifiques. Deuxièmement: le manque de conscience de la société, de la nature fondamentale du bien à protéger et l'absence du caractère répréhensible de la sanction. Au contraire, par exemple, des Etats-Unis où l'on prévoit que l'Etat retirera ses commandes aux entreprises qui sont à l'origine de pollutions.

Il est vrai, note Mme Anne Petitpierre, que la pollution «fait vivre», certaines personnes travaillent au sein d'entreprises, mais la réponse à cette situation doit se trouver dans un juste équilibre. «On ne peut laisser quelqu'un avoir un comportement répréhensible et nuisible à l'environnement sous prétexte qu'il donne du travail à des gens». Si, a conclu Mme Petitpierre, il ne faut pas former immédiatement toute usine qui est source d'émanations polluantes par négligence, il est toutefois indispensable de faire des choix et d'intervenir tout en respectant le principe de la proportionnalité. (fm)

Révision du droit matrimonial

On continue

La commission du Conseil des Etats qui examine le projet de révision du droit matrimonial a poursuivi ses travaux lundi à Berne. Les députés ont, conformément au projet du National, accepté d'assouplir le nouveau régime légal ordinaire en faveur des commerçants. En outre, ils ont mis au point un nouveau principe de responsabilité du couple à l'égard de créanciers. La commission est présidée par M. Mathias Cavelty (pdc/GR). (ATS)

A partir de l'an 2005

Le Suisse... denrée rare?

La population résidante en Suisse va continuer à augmenter légèrement jusqu'en l'an 2005 pour ensuite commencer à diminuer. La Suisse atteindra son maximum de population en l'an 2000 avec près de 6,75 millions d'habitants (290 000 de plus qu'aujourd'hui). Corollaire, la structure de la population change et va vers une diminution des moins de 30 ans et une augmentation des classes plus âgées, telles sont les principales conclusions de la dernière recherche prospective du Centre saint-gallois de recherche sur l'avenir.

Selon cette étude, destinée principalement aux milieux économiques, la Suisse atteindra son maximum de population en l'an 2000 avec 6,75 millions d'habitants (1982: 6,46), la chute devrait commencer à partir de 2005 pour aboutir en 2020 à 6,61 millions d'habitants, soit le même nombre que les prévisions pour 1990. La proportion des étrangers vivant en Suisse suit la même évolution. Elle devrait atteindre 16,2% en l'an 2000 (15,6 actuellement) ou 1,09 million (1,0). La diminution devrait être plus forte par la suite puisque la population étrangère passera en dessous du million en 2020 (987 000 ou 14,9% de la population résidante). Les citoyens suisses, actuellement au nombre de 5,45 mio, devraient être de 5,65 mio en l'an 2000, mais seulement 5,62 mio en 2020.

Corollaire de cette évolution, la structure de la pyramide des âges se modifie sensiblement. En fait de pyramide, il faudra parler d'ogive en l'an 2000. En effet, les couches de population de moins de 30 ans seront en diminution, en revanche les 35 ans et plus seront en augmentation, signe du vieillissement de la population conséquent à la baisse de natalité. A la fin de ce siècle, la classe d'âge la plus importante sera celle des 30-40 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En 1982, les 15-20 étaient les plus nombreux. On devrait aussi assister à une augmentation sensible des plus de 85 ans, surtout chez le sexe que certains continuent d'appeler faible.

(ATS)

Six entreprises se solidarisent pour créer

Une entreprise commune

Six entreprises suisses ont décidé la création d'une entreprise commune dont le siège sera à Neuchâtel, indique mercredi la société Brown Boveri & Cie SA (BBC) dans un communiqué. Cette entreprise commune, qui aura pour nom Dectroswiss Electronic Design SA, sera active dans le secteur de la micro-électronique et plus particulièrement dans la mise en application des règles de design flexibles ainsi que des bibliothèques de cellules modulaires entrant dans la conception des circuits intégrés. Selon le communiqué, Dectroswiss occupera de six à dix personnes et n'aura pas de fabrication propre.

Les actionnaires-fondateurs de la nouvelle société sont les entreprises Autophon SA (Soleure), BBC (Baden), Hasler SA (Berne), Landis + Gyr (Zoug), Willi Studer SA (Regensdorf) et Zellweger Uster SA (Uster). Il est prévu qu'un maximum de dix entreprises pourront prendre part au capital-actions qui est de 500 000 francs. Dectroswiss sera chargée de conseiller les spécialistes en design des entreprises fondatrices, d'assister ses clients (par exemple, des petites et moyennes entreprises) dans leurs projets de recherche et de fournir des possibilités de formation aux étudiants issus des Hautes écoles techniques.

(ATS)

Activité économique mondiale en 1982

Baisse confirmée par le GATT

La production intérieure des pays industriels occidentaux a baissé de 0,5% en 1982, confirme le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans son rapport annuel qui fait le bilan du commerce dans le monde et qui a été publié lundi. Cette baisse de l'activité économique a été surtout sensible aux Etats-Unis où le produit national a reculé de 2%, tandis que celui des pays d'Europe occidentale progressait légèrement de 0,5%. Quant à l'économie japonaise, elle a poursuivi sa croissance.

Mais pour la première fois depuis 1975, le volume des exportations des pays industriels a baissé d'environ 2% tandis que les importations reculaient de 0,5%, un recul enregistré pour la troisième année consécutive. Ce sont les Etats-Unis qui sont responsables là encore de la tendance générale puisque les importations d'Europe occidentale ont légèrement augmenté.

Quant au chômage, il a augmenté de 1,5% pour dépasser les 9% de la population active au premier trimestre de 1983. Il a atteint 10,5% en Amérique du Nord, soit un demi-point de plus que dans la CEE.

En raison de la baisse du volume du commerce international, le déficit cumulé des pays industriels a été réduit en 1982 de 18 milliards de dollars pour s'établir à 76,2 milliards de dollars. Seuls quelques pays comme la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont connu une aggravation de leur balance commerciale.

Pour ce qui est de la valeur en dollars des exportations de biens manufacturés, elle a baissé de 4%. La baisse a été générale, sauf dans la catégorie des machines de bureau. Ainsi, la demande pour les automobiles a baissé pour la quatrième année consécutive, la production mondiale étant réduite de 3% environ.

Le rapport indique que le commerce global de l'URSS a continué de croître et qu'en termes d'échanges – la relation entre les prix à l'exportation et à l'importation – il s'est régulièrement amélioré: les exportations ont connu un taux annuel de croissance de 20% entre 1970 et 1980, mais depuis 1978 cette croissance est surtout due à l'augmentation des prix.

«L'Union soviétique a pu préserver ses revenus en devises fortes en accroissant le volume de ses exportations, surtout des carburants mais aussi de l'or», déclare le rapport.

Cette situation a permis à l'URSS de maintenir une croissance rapide des importations – environ 7% de plus en volume – au cours des trois dernières années.

Les pays de l'Est dans leur ensemble ont enregistré pour l'année 1982 un excédent commercial avec l'Ouest de 1,8 milliard de dollars. La raison principale est qu'ils ont fortement réduit leurs importations (moins 21%), tandis que leurs exportations n'ont baissé que de 3,5%.

Les pays du bloc oriental ont réduit de 17% leurs importations en provenance des pays en voie de développement non exportateurs de pétrole, mais ont exporté 7% de plus, ce qui leur a permis d'enregistrer un excédent commercial de 1,4 milliard de dollars. En outre, pour l'Union soviétique, «les livraisons aux pays en voie de développement ont continué à s'étendre à un rythme soutenu (18% en valeur) tandis que les importations rétrécissaient de 4,6%.

Pour la Chine, son «déficit commercial traditionnel avec les pays industriels a été remplacé par un excédent commercial d'environ 0,7 milliard de dollars en 1982», note le rapport: les importations chinoises en provenance de l'Ouest ont baissé de 18% tandis que les exportations augmentaient de 1,5%.

Parce que leurs importations ont baissé de 4%, les pays du tiers monde non pétroliers ont vu leur déficit commercial baisser en 1982: de 74 milliards de dollars en 1981 à 60,5 milliards en 1982. (AP)

Premiers investisseurs en RFA

Suisse et USA

Durant le premier semestre de cette année, les entreprises de Suisse et des Etats-Unis ont occupé, de loin, les meilleurs rangs des investisseurs en RFA. Avec environ 697 mio de francs pour la Suisse et 698 mio de francs pour les Etats-Unis, la part des investissements nets directs de chacun des deux pays s'est élevée à 38 pour cent du total de ces investissements en Allemagne fédérale.

Aux rangs suivants, on trouve la Grande-Bretagne et la Suède, précise encore la Chambre de commerce Suisse-RFA, dans son dernier bulletin. Par ailleurs, indique le bulletin, les investissements de la Suisse ont nettement augmenté puisque, en 1982, ils avaient atteint quelque 392 mio de francs, soit moins qu'en six mois de cette année. Le volume des investissements se répartit entre 120 sources de financement. Trois cinquièmes des investissements suisses ont visé des participations en RFA. Le restant a concerné principalement la branche des machines, suivie par celles de la chimie et de l'électrotechnique. (ATS)

Faillite de Gondrand en Italie

2000 licenciements

Deux mille personnes vont être licenciées en Italie à la suite de la décision du Tribunal de Milan de mettre en faillite la société Gondrand, l'un des plus prestigieux transporteurs de la Péninsule. Interrogé lundi par l'ATS, un porte-parole du siège helvétique du groupe en mains belges a déclaré qu'il n'existait pas de lien direct juridique et financier entre les sociétés italienne et suisse.

«Une relation existait certes au niveau technique du transport pour lequel nous recherchons des solutions alternatives», précise-t-on à Bâle dans une lettre qui sera envoyée aux principaux clients des 11 succursales suisses. L'an passé, la Société Anonyme Internationale de transports Gondrand Frères, Bâle, a réalisé un bénéfice net de 1,7 mio de francs.

Le groupe Gondrand employait jusqu'ici quelque 8000 personnes dans le monde dont 420 en Suisse. La société italienne, fondée en 1866, était la plus ancienne et la plus importante du groupe. La nouvelle de sa fermeture n'a pas manqué de susciter une certaine appréhension dans les milieux expéditionnaires de Chiasso où se trouve l'une des principales succursales suisses de Gondrand (70 employés).

Lourdement endettée, la société italienne se trouvait sous contrôle judiciaire depuis le mois de juillet dernier. A Milan, on parle d'un trou de plusieurs dizaines de milliards de lires (millions de francs suisses) dans les comptes de la société. (ATS)

Méthodes des douaniers français

Mises en cause

Les représentants des 31 000 frontaliers des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie qui se rendent chaque jour en Suisse où ils occupent un emploi ont manifesté dimanche, au cours de leur assemblée générale à Divonne-les-Bains (Ain), leur mécontentement devant l'attitude des douaniers français.

Leur président, M. Jean-Pierre Buet, a dénoncé certaines pratiques qui consistent par exemple «à tendre des pièges» aux employés français des banques helvétiques «afin d'obtenir des renseignements sur les comptes bancaires français en Suisse».

Ces délations peuvent conduire à des mesures de rétorsion de la part des Suisses et nous craignons que des emplois soient supprimés. (ATS)

Après l'échec des pourparlers

Vote décisif du SLP

L'on saura jeudi si le Syndicat du livre et du papier (SLP) va engager des mesures de combat pour obtenir une nouvelle convention collective de travail. Les 17 500 membres de cette organisation ont en effet voté lundi pour se prononcer à ce sujet.

A la suite de l'échec des négociations en ce sens, les relations sociales dans les arts graphiques ne sont en effet plus régies par convention collective depuis le 1er mai dernier.

L'Association suisse des arts graphiques (ASAG), organisation patronale de ce secteur, a dénoncé l'accord ajouté à la convention et qui prévoyait une compensation du renchérissement deux fois par an. (AP)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

	CLOTURE PREC.	21.11.83		CLOTURE PREC.	21.11.83
AETNA LIFE	35 3/4	35	JOHNSON & J.	42 1/4	42 1/4
AM. HOME PROD.	52	52 1/4	K. MART	38 1/2	38 3/8
ATL. RICHFIELD	41	40 3/4	LILLY (ELI)	67 1/4	67 5/8
BEATRICE FOODS	31 1/4	31 1/8	LITTON	64	63 3/4
BETHLEEM STEEL	24 1/2	24 3/8	LOUISIANA LAND	27	26 5/8
BOEING	40 7/8	40 1/8	MERCK	97 3/4	98
BURROUGHS	47	47 1/8	MMM	85 3/4	85 3/4
CATERPILLAR	43 1/4	42 5/8	MORGAN	70 3/8	70 3/8
CITICORP.	34 3/4	35	OCCID. PETR.	24 3/4	24 5/8
COCA COLA	55 1/8	55 1/8	OWENS ILLINOIS	33 1/4	33 1/4
CONTINENT. CAN	50 7/8	50 7/8	PEPSICO	38	37 7/8
CORNING GLASS	69 1/4	69 1/2	PHILIP MORRIS	69 1/4	69 1/8
CPC INT.	40 1/4	39 7/8	PFIZER	39 3/8	39 1/2
CSX	25 1/4	25 1/4	RCA	34 3/8	34 3/8
DISNEY	48 7/8	49	REVLON	35	35 3/8
DOW CHEMICAL	33	32 1/8	SCHERING PLG	40 1/8	40
DUPONT	52 1/8	52 1/8	SCHLUMBERGER	48 1/8	48 1/4
EASTMAN KODAK	71 7/8	71 7/8	SEARS ROEBUCK	41 7/8	41 7/8
EXXON	36 7/8	36 3/4	SPERRY RAND	44 1/2	44 3/8
FORD	65 1/4	65 7/8	TEXAS INSTR.	134 3/4	135 1/2
GEN. ELECTRIC	55 1/2	55 5/8	TELEDYNE	164 1/2	165 1/8
GEN. MOTORS	76	76 3/8	TEXACO	35 7/8	35 3/8
GILLETTE	48 5/8	48 1/2	UNION CARBIDE	65	65 1/4
GOODYEAR	32 1/4	32 3/8	US STEEL	27 7/8	28
HOMESTAKE	27 3/4	27 1/4	WARNER LAMBERT	28 7/8	28 7/8
IBM	123 1/4	123 3/4	WESTINGHOUSE	52 5/8	52 5/8
INT. PAPER	54 1/2	54 1/2	XEROX	46 7/8	46 3/4
ITT	42 5/8	42 3/4	ZENITH RADIO	32	32 1/8

ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

	18.11.83	21.11.83		18.11.83	21.11.83
AETNA LIFE	78 1/2	78 1/4	HALLIBURTON	84 1/2	82 1/4
ALCAN	81 1/2	80 3/4	HOMESTAKE	60	59 1/2
AMAX	53	52 3/4	HONEYWELL	282	283
AM. CYANAMID	115	115 1/2	INCO B	29	28 3/4
AMEXCO	76	77	IBM	269 1/2	269 1/2
ATT	138	136 1/2	INT. PAPER	116 1/2	118 1/2
ATL. RICHFIELD	93	90	ITT	93 1/4	92 1/2
BAXTER	56 3/4	54 1/2	LILLY (ELI)	146 1/2	146
BLACK & DECKER	54	54 1/4	LITTON	138	139
BOEING	89	89 1/2	MMM	186	186
BURROUGHS	103 1/2	102 1/2	MOBIL CORP.	63	61 1/4
CANPAC	86 1/4	86	MONSANTO	234	236
CATERPILLAR	94 3/4	93 3/4	NATIONAL DISTILLER	54 3/4	54
CHRYSLER	60 1/4	59 3/4	NATOMAS	--	/
CITICORP.	75	76	NCR	289	288 1/2
COCA COLA	119	120	OCCID. PETR.	53 1/2	53 1/2
COLGATE	51 1/2	51 1/2	PACIFIC GAS	35 1/4	35 3/4
CONS. NAT. GAS	73 1/2	71 3/4	PENNZOIL	71 1/4	68 1/2
CONTROL DATA	94	95 3/4	PEPSICO	82	82 1/4
CORNING GLASS	152 1/2	150	PHILIP MORRIS	153	151 1/2
CPC INT.	88 3/4	87 1/4	PHILLIPS PETR.	71 1/4	69 1/2
CROWN ZELL.	77	77 1/4	PROCTER + GAMBLE	124 1/2	124
CSX	54 1/4	54 1/2	ROCKWELL	69 3/4	68 3/4
DISNEY	109	107 1/2	SEARS	89	91 1/2
DOW CHEMICAL	72 1/4	71 1/4	SMITH KLINE	131	131 1/2
DUPONT	115	114 1/2	SPERRY RAND	97	96 3/4
EASTMAN KODAK	157	156	STAND. OIL IND.	106	103
EXXON	81 3/4	80 1/4	SUN CO.	95	93 1/2
FLUOR	40 1/4	40 3/4	TENNECO	84	84
FORD	141	141 1/2	TEXACO	79	77 3/4
GEN. ELECTRIC	119	120	UNION CARBIDE	144	141
GEN. FOODS	109	109 1/2	US STEEL	61 1/2	61 1/2
GEN. MOTORS	165 1/2	165 1/2	UNITED TECHN.	145 1/2	147
GEN. TEL. + EL.	101	100 1/2	WARNER LAMBERT	62 1/2	63 1/4
GILLETTE	105 1/2	105	WOOLWORTH	83 1/2	82 1/4
GOODYEAR	69 3/4	70	XEROX	102	101 1/2
GULF OIL	93	92			
GULF + WESTERN	58 1/2	58			

ZURICH: VALEURS SUISSES

	18.11.83	21.11.83		18.11.83	21.11.83
AARE-TESSIN	1320	1325	MERKUR P	1275	1275
ADIA	1625	1635	MERKUR N	870	870
ALUSUISSE P	785	780	MIKRON	1410	1410
ALUSUISSE N	268	266	MOEVENPICK	3425	3415
BÂLOISE N	660	650	MOTOR-COL.	717	720
BÂLOISE B.P.	1280	1270	NESTLÉ P	4290	4280
BANQUE LEU P	4150	4200	NESTLÉ N	2815	2810
BANQUE LEU N	2640	2625	NEUCHÂTELOISE N	565	550
BBC P	1200	1200	PIRELLI	255	255
BBC N	208	205	RÉASSURANCES P	7400	7410
BBC B.P.	220	220	RÉASSURANCES N	3320	3350
BPS	1410	1400	ROCO P	1900	1900
BPS B.P.	138 1/2	138	SANDOZ P	7100	7100
BUEHRLE P	1255	1245	SANDOZ N	2490	2490
BUEHRLE N	268	268	SANDOZ B.P.	1150	1145
CIBA-GEIGY P	2225	2220	SAURER P	155	155
CIBA-GEIGY N	955	953	SBS P	300	299
CIBA-GEIGY B.P.	1805	1800	SBS N	231	233
CS P	2145	2135	SBS B.P.	253	250
CS N	409	408	SCHINDLER P	2250	2225
ELECTROWATT	2815	2810	SCHINDLER N	380	385
FIN. PRESSE	278	280	SCHINDLER B.P.	410	410
FISCHER P	581	585	SIBRA P	507	507
FISCHER N	97	100	SIBRA N	385	388
FORBO A	1670	1660	SIG P	-	1680
FORBO B	5750	5800	SIKA	3025	3050
GLOBUS P	3125	3125	SUDELEKTRA	265	265
GLOBUS N	2700	2800	SULZER N	1470	1450
GLOBUS B.P.	550	555	SULZER B.P.	244	244
HASLER	2145	2130	SWISSAIR P	912	915
HELVETIA N	2140	2120	SWISSAIR N	738	730
HELVETIA B.P.	1680	1680	UBS P	3290	3300
HERMES P	360	357	UBS N	493	605
HERMES N	98	97	UBS B.P.	118 1/2	119.5
HERO	2650	2650	USEGO P	269	267
H.-ROCHE 1/10	9850	9850	VILLARS	440	460
HOLDERBANK P	690	690	VON ROLL	310	312
HOLDERBANK N	592	590	WINTERTHUR P	3300	3320
HOLZSTOFF P	2090	2100	WINTERTHUR N	1800	1800
HOLZSTOFF N	1480	1480	WINTERTHUR B.P.	2900	2915
INTERFOOD P	6450	6425	ZURICH P	17450	17450
ITALO-SUISSE	150	150	ZURICH N	9950	9950
JELMOLI	1800	1800	ZURICH B.P.	1720	1725
LANDIS N	1410	1405			
LANDIS B.P.	141	142			

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	18.11.83	21.11.83	HOLLANDAISES	18.11.83	21.11.83
AEG	63	62 1/2	AKZO	59	58 3/4
BASF	135 1/2	133 1/2	ABN	250	250
BAYER	135	133 1/2	AMROBANK	42	41 1/2
COMMERZBANK	134	132	PHILIPS	29	29 3/4
DAIMLER-BENZ	558	554	ROLINCO	223 1/2	224
D. BABCOCK	140	140	ROBECO	232	231 1/2
DEUTSCHE BANK	251	247	RORENTO	142 1/2	143
DEGUSSA	281	277	ROYAL DUTCH	94 3/4	93 3/4
DRESDNER BANK	134	133	UNILEVER	172	170 1/2
HOECHST	147	145 1/2			
MANNESMANN	106	105			
MERCEDES	500	493			
RWE ORD.	138	137 1/2			
RWE PRIV.	137 1/2	135 1/2	DIVERS		
SCHERING	303	300			
SIEMENS	307	301	ANGLO I	36	35 1/2
THYSSEN	61	60 1/4	BULL	11	11
VW	180	175 1/2	GOLD I	225	221 1/2
			DE BEERS PORT.	16 3/4	16 1/4
ANGLAISES			ELF AQUITAINE	44 1/4	44
			NORSK HYDRO	130 1/2	133
BP	13	13	SANYO	4.35	4.3
ICI	19	19	SONY	31	31

AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	18.11.83	21.11.83		18.11.83	21.11.83
AFFICHAGE	915	915 d	BOBST P	1370	1380
CHARMILLES P	300 d	300 d	BOBST N	440 d	440 d
CHARMILLES N	75	75 o	BRIG-V-ZERMATT	95 d	95 d
ED. LAURENS	3400 d	3400 d	CHAUX & CIMENTS	700 d	710
GENEVOISE-VIE	3550 d	3550 d	COSSONAY	1320	1310 d
GRD-PASSAGE	620 d	615 d	CFV	1340	1345
PARGESA	1425	1420	GÉTAZ ROMANG	700 d	710
PARISBAS (CH)	545 d	540	GORNERGRAT	1080	1080 d
PUBLICITAS	2740 d	2750 o	24 HEURES	165 d	165 d
SIP P	120 d	123 d	INNOVATION	520 d	730 d
SIP N	95	88 d	RINSOZ	445	435 d
SURVEILLANCE	3820	3830	ROMANDE ELEC.	160	660
ZSCHOKKE	370	370 d	LA SUISSE	4800 d	4825
ZYMA	970	970			

LAUSANNE			FRIBOURG		
ATEL. VEVEY	710 d	740	BQUE EP. BROYE	810 d	810 d
BCV	740	750	BQUE GL. & GR.	485 d	485 d
BAUMGARTNER	3550 d	3550 d	CAIB P	1100 d	1100 d
BEAU RIVAGE	760	780	CAIB N	1050 d	1050 d
			CAISSE HYP.	780 d	780 d

DEVISES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVISES	ACHAT	VENTE	BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.1675	2.1975	ÉTATS-UNIS	2.14	2.23
ANGLETERRE	3.17	3.23	ANGLETERRE	3.15	3.35
ALLEMAGNE	80.30	81.10	ALLEMAGNE	79.75	81.75
FRANCE	26.20	26.90	FRANCE	25.50	27.50
BELGIQUE (CONV)	3.92	4.02	BELGIQUE	3.80	4.10
PAYS-BAS	71.65	72.45	PAYS-BAS	71.--	73.--
ITALIE	--.1315	--.1355	ITALIE	--.1225	--.1425
AUTRICHE	11.41	11.53	AUTRICHE	11.35	11.65
SUÈDE	27.10	27.80	SUÈDE	26.50	28.50
DANEMARK	22.05	22.65	DANEMARK	21.50	23.50
NORVÈGE	28.75	29.45	NORVÈGE	28.--	30.--
FINLANDE	37.25	38.25	FINLANDE	36.75	38.75
PORTUGAL	1.68	1.74	PORTUGAL	1.20	2.--
ESPAGNE	1.38	1.43	ESPAGNE	1.25	1.55
GRÈCE	2.15	2.35	GRÈCE	1.70	2.50
YOUGOSLAVIE	1.80	2.--	YOUGOSLAVIE	1.20	2.20
CANADA	1.7475	1.7775	CANADA	1.73	1.82
JAPON	--.9205	--.9325	JAPON	--.905	--.955

OR			ARGENT		
$ ONCE	372.50	376.50	$ ONCE	8.15	8.65
LINGOT 1 KG	26100.--	26450.--	LINGOT 1 KG	570.--	610.--
VRENELI	167.--	177.--			
SOUVERAIN	190.--	200.--			
NAPOLÉON	156.--	166.--			
DOUBLE EAGLE	1150.--	1230.--			
KRUGER-RAND	825.--	865.--			

COURS DU 21 NOVEMBRE 1983

Cours transmis par la
Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
17-830

Indemnités adaptées au renchérissement

Les députés victimes de l'inflation

Les parlementaires entendent eux aussi voir leurs indemnités ajustées au renchérissement du coût de la vie. Par le biais d'une initiative parlementaire rendue publique lundi à Berne, le bureau du Conseil national demande en effet une adaptation des indemnités des députés au début de chaque législature. La Confédération devrait sortir de ses caisses environ 1,5 million de francs supplémentaires pour l'année 1984. 50 000 francs environ seraient en revanche à la charge des cantons.

Diverses réadaptations ont eu lieu au début et en cours de législature. En 1981, les indemnités ont été relevées de 58,5%, augmentation proportionnée au renchérissement intervenu entre 1971 et 1981. Depuis ce réajustement, le coût de la vie s'est encore accru de 9,3%. En 1979, les indemnités pour repas et nuitée avaient été majorées sur la base d'un renchérissement fixe à 19,8% pour les quatre années suivantes. Le nouvel arrêté prévoit d'autre part une indemnité de 250 francs pour les activités s'exerçant à l'étranger.

La commission chargée d'examiner l'initiative parlementaire a présenté un rapport au Conseil national, concernant la révision de la loi sur les indemnités. Cette révision visait notamment à adapter celles-ci au renchérissement intervenu depuis 1972.

Les indemnités pour repas, jour de voyage et nuitée ont été adaptées en 1979. Les montants pour les repas avaient alors passé de 40 à 60 francs, les jours de voyage se voyant accrédités d'une somme de 30 francs (20 francs auparavant), tandis que les indemnités pour les nuitées étaient majorées de la moitié pour atteindre 60 francs. Les autres indemnités s'étaient en revanche vues gratifiées d'un réajustement de 58,5% en 1981.

Hausses substantielles

Selon le nouvel arrêté, les honoraires du député passeront de 230 à 250 francs pour chaque jour de présence aux séances des conseils et des commissions ainsi que pour chaque journée de travail consacrée à des tâches particulières accomplies sur mandat des conseils, de leur président ou de leur commission. L'indemnité journalière (indemnité pour repas) s'élèvera dorénavant à 70 francs pour chaque jour de présence aux séances et à 35 francs par jour de voyage. Quant à l'indemnité de nuitée, elle passera à 70 francs.

A titre de dédommagement pour ses frais généraux et pour ses dépenses de secrétariat, ainsi que pour le travail personnel que requiert la préparation des affaires traitées, le député recevra 16 500 francs, soit 1500 de plus que lors de la précédente législature. Les présidents des deux Chambres recevront en revanche un supplément de 20 000 francs (+ 2000 francs) destiné à couvrir

les frais qu'occasionne l'exercice d'une telle fonction.

Meilleur soutien financier des partis

Les députés ne seront pas les seuls à bénéficier d'un réajustement de leurs indemnités. Les groupes des diverses formations politiques auront leur indemnité de base relevée de 15 000 francs à 16 500 francs par an, la fraction recevant d'autre part un supplément de 3300 francs par membre et par an (3000 auparavant). Enfin, une nouvelle indemnité de 250 francs par jour est prévue pour les activités s'exerçant à l'étranger.

S'il est accepté, ce nouvel arrêté prendra effet le 28 novembre 1983, suivant en cela les vœux émis par le bureau du Conseil national. (ATS)

Helmut Hubacher sous les feux de la critique

Pour l'industrie de guerre

L'achat d'un nouveau blindé nous vaut 1000 emplois pour une durée de 15 ans et la fabrication par la SIG à Schaffhouse du nouveau fusil d'assaut garantit 20 ans de travail au personnel de l'usine. On ne saurait nier ces faits et il n'y a pas lieu de renoncer à ces armements.

Qui a dit cela ? Le président du Parti socialiste suisse, le conseiller national Helmut Hubacher. Il a ainsi justifié les décisions du Parlement et du Conseil fédéral pour des motifs économiques et de politique de l'emploi. Il développe ses arguments dans sa réponse à une lettre d'une socialiste zurichoise qui s'indignait de l'ampleur des dépenses militaires.

Cette opinion lui a valu les foudres de l'hebdomadaire d'extrême gauche «Die Wochenzeitung», qui accuse l'homme politique bâlois d'avoir cédé à l'argumentation fallacieuse du lobby de l'armement. En fait, la position du Parti socialiste n'est pas de supprimer l'armée, mais de réduire simplement les dépenses militaires. Il ne s'oppose pas à la défense nationale.

Pour Helmut Hubacher, c'est à Moscou et à Washington que l'on décide de la guerre ou de la paix, et pas à Berne. Mais la Suisse, même si c'est déraisonnable, est entraînée dans cette course aux armements. Avant la guerre, le Danemark avait renoncé à toute défense armée et il a été pris comme une bouchée de pain par les nazis, qui l'ont traité cruellement. Tandis que la Suisse a échappé à la guerre grâce à son armée et à son commerce.

Sortir de la coalition ?

Une autre pomme de discorde est l'opinion donnée par Helmut Hubacher dans le quotidien zurichois «Tages-Anzeiger». On sait que le président du PSS y brandit la menace d'un retrait des socialistes du Conseil fédéral si la majorité bourgeoise ne vote pas pour le candidat socialiste officiel lors de l'élection, le 7 décembre prochain, du successeur de Willi Ritschard.

Un commentateur du journal socialiste bernois «Tagwacht» s'insurge contre l'idée de sortir de la coalition gouvernementale pour une simple raison de personne. De tels «états émotionnels» sont de mauvais conseillers en politique. Ils sont de brève durée et bien maigre serait la motivation pour une décision aussi conséquente. Si les socialistes doivent un jour renoncer au partage du pouvoir, il faudrait, par exemple, que leur présence au Conseil fédéral ne rapporte plus rien, politiquement parlant, ou que la majorité bourgeoise refuse systématiquement les compromis raisonnables. Ou enfin que le PSS soit dégradé au Palais fédéral au point de devenir une «non-valeur».

C'est d'ailleurs, à cet égard, l'attitude du Parti radical, conclut le chroniqueur, et ce sont en fait les démocrates-chrétiens qui détiennent la clé de l'armoire aux munitions : faut-il allumer la mèche qui ferait sauter la «formule magique» ?

R.B.

Zurich : le torchon brûle

Qui a peur de l'Ecole française ?

Le torchon brûle entre les autorités cantonales zurichoises et les responsables de l'Ecole française de Zurich. D'une part, le Département de l'instruction publique a donné un inexplicable tour de vis aux conditions que doivent remplir les Romands qui désirent fréquenter cette institution. D'autre part, l'Université de Zurich s'obstine à refuser les élèves étrangers et suisses titulaires d'un baccalauréat préparé dans cette école. Toutes ces chicanes sont ressenties comme autant d'affronts faits à la minorité francophone. Celle-ci a de plus en plus le sentiment qu'une volonté politique d'intégration au milieu alémanique pousse certains édiles zurichois à prendre des mesures discriminatoires et de faire de chaque élève un cas particulier.

Dans le collimateur des autorités locales compétentes, il y a d'abord les Romands. Pour qu'ils puissent fréquenter cette école, les enfants de nationalité suisse doivent obtenir une autorisation expresse du Département de l'instruction publique. Pour se voir donner le feu vert, il faut que les parents prouvent que leur séjour alémanique n'excédera pas deux ans. Par le passé, cette exigence était appliquée et contrôlée avec souplesse et tolérance. Mais depuis que l'Ecole française a quitté, en 1978, ses locaux trop exigus de Zurich pour s'installer à la périphérie de la ville, dans un cadre aéré en bordure de forêt, sur le territoire de la commune de Dübendorf, cette formalité est devenue beaucoup plus contraignante.

Assimiler les Romands

Or, bien des Romands se trouvent dans l'impossibilité de dire, au départ, combien de temps ils resteront dans la région. La plupart d'entre eux sont des cadres de l'industrie ou de la finance envoyés par leurs entreprises pour des séjours de plus ou moins longue durée en Suisse alémanique. On comprend qu'ils ne souhaitent généralement pas être contraints de mettre leurs enfants à l'école suisse allemande. D'abord parce qu'on y apprend beaucoup plus le «Schwytzertütsch» que le bon allemand. Ensuite, la plupart des élèves romands perdent ainsi une année pour s'assimiler. De la sorte, les Romands qui n'hésitent pas trop à franchir la Sarine pour vivre quelque temps en Suisse alémanique se voient pénalisés. Pourtant, tout ce que ce pays compte de donneurs de bons conseils patriotiques ne cesse de répéter qu'il faut favoriser les échanges intercommunautaires pour mieux se connaître par-dessus la barrière des rösti !

Baccalauréat méprisé

Il est vrai qu'on n'en est pas à un paradoxe près. Ainsi, cette autre aberration qui a poussé les autorités universitaires à refuser l'immatriculation de quatre élèves titulaires d'un baccalauréat préparé à l'Ecole française. Elles basent leur veto sur un règlement interne de la haute école qui veut que ceux qui habitent en Suisse doivent obligatoirement être en possession d'un certificat de maturité suisse. Ces critères ne sont pas appliqués ailleurs puisque des élèves de l'Ecole française de Zurich ont été admis sans difficulté à Saint-Gall, Berne, Fribourg, Lausanne, etc.

Parmi les titulaires d'un baccalauréat français bannis de l'Université de Zurich, il y a une jeune Romande. Elle a pourtant préparé à Lausanne et brillamment passé l'examen pour l'obtention de l'équivalence de la maturité suisse.

Pour l'instant, un recours a été accepté. Trois autres sont toujours pendants devant les autorités universitaires.

Toute cette affaire pourrait être réglée ces prochains jours à la satisfaction et au grand soulagement des francophones de la métropole alémanique. Encore faut-il qu'une volonté politique faite de tolérance et de respect des minorités éveille, chez nos compatriotes zurichois, l'esprit confédéral dont ils se targuent à maintes occasions et pour des causes moins importantes.

José Ribeaud

Une école internationale

L'Ecole française a été créée à Zurich en 1955. A travers le monde, il y a, dans les plus grandes métropoles et capitales, quelque cinq cents institutions pareilles.

L'école n'a pas de but lucratif. Elle bénéficie de l'aide matérielle de l'Etat français. Elle est fréquentée actuellement par 220 élèves de dix-huit nationalités différentes. Les ressortissants français ne constituent que la bonne moitié de l'effectif. L'école pourrait accueillir une cinquantaine d'élèves de plus.

Elle comprend des classes maternelles, des classes primaires et les deux cycles du secondaire préparant au baccalauréat dont les examens sont subis à Mulhouse ou à Strasbourg.

Le personnel enseignant est titulaire des diplômes exigés en France. Toutefois, le programme d'enseignement, conforme aux instructions officielles du Ministère français de l'éducation, comporte une part d'adaptation au contexte local zurichois et suisse, permettant aux élèves, dès le cycle primaire, d'apprendre la langue allemande et de se familiariser avec l'histoire, la géographie et les institutions de la Suisse.

Des inspecteurs pédagogiques relevant soit de l'Académie de Strasbourg, soit de la Direction des écoles de Zurich visitent régulièrement l'école. Le degré de réussite est exceptionnellement élevé : l'an dernier, sur quatorze candidats au baccalauréat, il n'y a eu qu'un seul échec.

J. Rib.

Relations entre un hôpital bernois et un Arabe

Enquête ouverte

La Direction de la santé de la ville de Berne a ordonné une enquête sur les relations entre l'hôpital de Tiefenau et un milliardaire d'Arabie séoudite, marchand d'armes. Un porte-parole des autorités municipales a confirmé lundi des informations publiées à ce sujet dans des quotidiens alémaniques. Selon ceux-ci, l'hôpital entretient une équipe médicale permanente sur le yacht du milliardaire.

Lors de la construction du yacht, il y a quatre ans, des spécialistes de l'hôpital de Tiefenau ont participé à l'installation d'un bloc opératoire et d'une station de soins intensifs. Depuis, par relèves de trois mois, un assistant médecin, une infirmière et une aide médicale sont en permanence sur le bateau, relèvent les articles des quotidiens alémaniques. L'enquête ordonnée par la Direction de la santé de la ville de Berne a été confiée à la Fiduciaire générale SA.

L'hôpital de Tiefenau avait déjà fait la une des journaux locaux, à la fin du mois dernier, lorsqu'il s'était agi de nommer un nouveau médecin-chef pour la médecine interne. Contre l'avis d'un grand nombre de médecins de la place, c'est le docteur Rubino Mordasini, le remplaçant de l'ancien médecin-chef, qui avait été élu. Les médecins bernois lui avaient reproché, dans une lettre ouverte, de ne pas satisfaire aux exigences d'une telle fonction. (ATS)

Féministes romandes

Journal

Les sections romandes de l'Organisation pour la cause des femmes (OFRA) viennent de lancer le numéro zéro d'un nouveau journal nommé «A tire d'elles». Ainsi sera comblé un vide en Romandie, puisque l'OFRA de Suisse alémanique possédait déjà son organe de presse depuis quelques années.

Cette organisation, dont les sections sont actives dans toutes les villes de notre pays, a pour but de lutter pour une «société sans discrimination de sexe».

Selon le communiqué diffusé lundi, «A tire d'elles» veut informer sur tout ce qui concerne la vie des femmes, leurs problèmes, leurs conditions de travail, leurs droits, la manière dont les parlementaires s'attaquent à ces problèmes et sur ce qui se passe ailleurs. Ce journal paraîtra six fois par an. (AP)

DMF

Le génie paie

Un employé inventif du Département militaire fédéral (DMF) s'est vu offrir une belle récompense par M. Georges-André Chevallaz. Le chef du DMF a en effet remis lundi à M. Heinz Schlaefli, collaborateur technique de l'Office fédéral du génie et des fortifications, une prime de 11 000 francs.

C'est la somme la plus importante jamais accordée à un fonctionnaire dans le cadre du concours d'idées lancé pour rendre l'administration plus efficiente. Dessinateur de machines âgé de 33 ans, M. Schlaefli va permettre au DMF de réaliser des économies annuelles d'environ 70 000 francs. Les cartes d'efficacité des canons de forteresse vont être simplifiées et seront tirées en noir et gris au lieu de six couleurs utilisées jusqu'à présent.

De 1979 à 1982, le DMF a primé 313 suggestions. 251 ont été réalisées, permettant d'économiser 2,7 millions de francs au total. (AP)

PUBLICITÉ

Maux de gorge?

Nouveau: à la vitamine C et au goût de l'orange, ménage les dents

agit immédiatement

en pharmacies et drogueries

Brunette naturellement

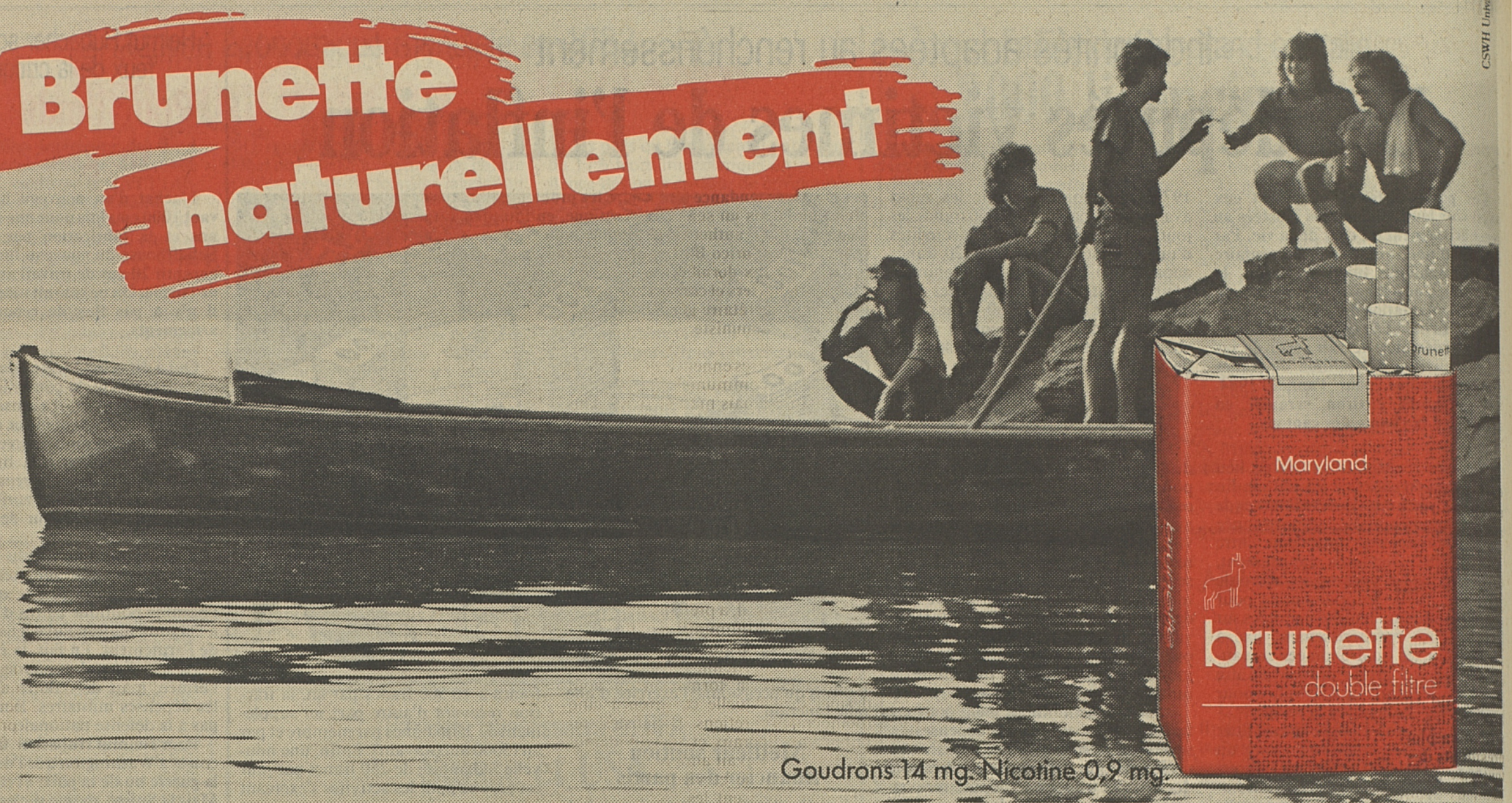

Goudrons 14 mg. Nicotine 0,9 mg.

CSWH Images

L'UBS gère les fonds de prévoyance en recherchant le rendement: afin que vous puissiez savourer en paix les fruits de la prévoyance professionnelle.

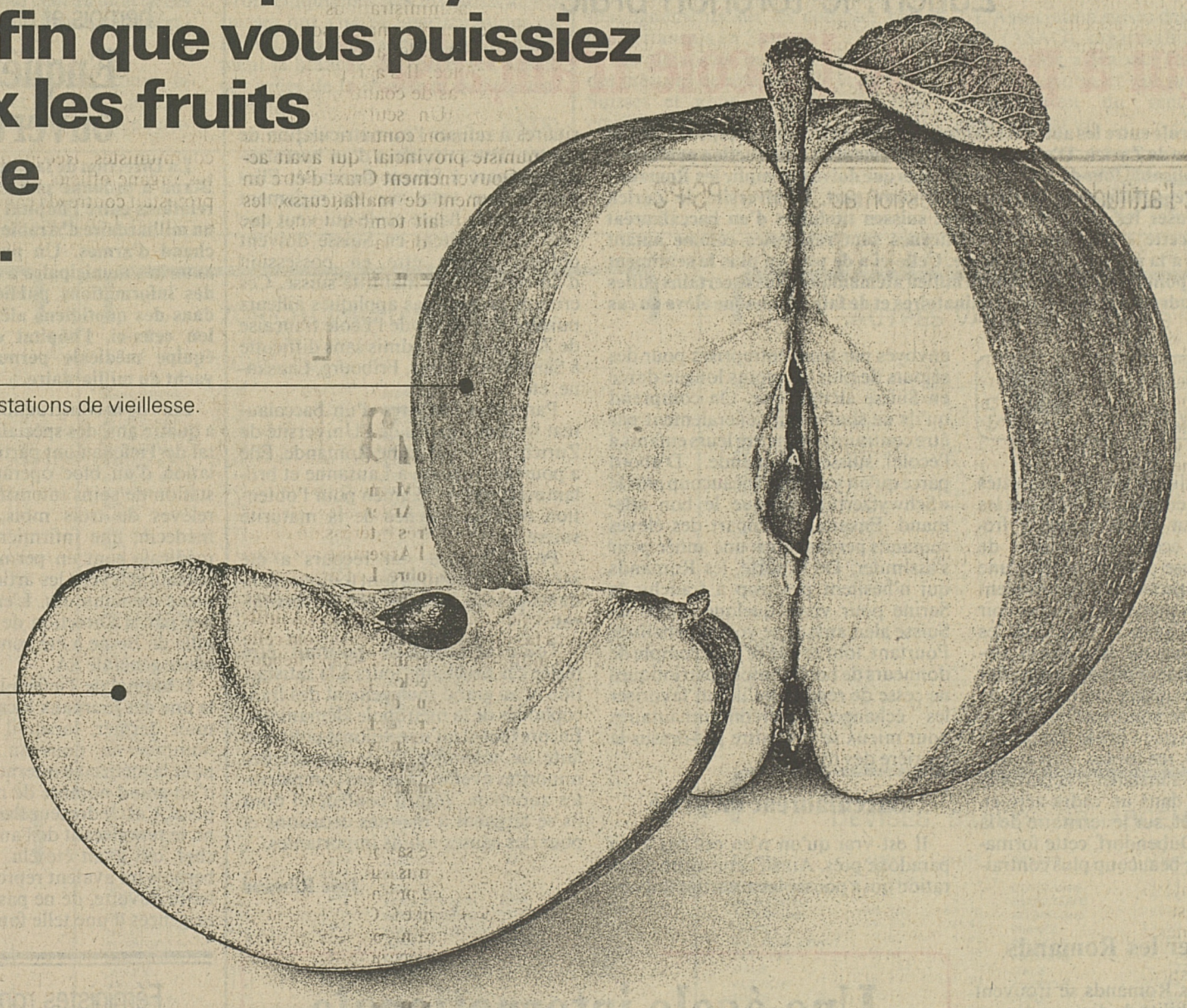

75 % environ des cotisations sont réservés aux prestations de vieillesse.

25 % à la couverture du risque décès ou invalidité.

Les salariés affiliés à une institution de prévoyance espèrent que leur rente de vieillesse leur permettra de vivre une retraite sans soucis. Ils souhaitent aussi savoir quelle part de leurs cotisations est affectée à la constitution de l'avoir vieillesse ou aux prestations de risque pur.

La LPP établit la distinction entre la part épargne et la part risque, garantissant ainsi une transparence optimale des cotisations.

A cet égard, il faut savoir que 75 % environ de la totalité de celles-ci sont destinés au financement des prestations vieillesse, constituant donc une véritable prestation d'épargne. La prédominance des prestations d'épargne montre clairement à quel point une gestion du patrimoine prudente et axée sur le rendement est importante pour une institution de prévoyance.

L'UBS propose non seulement des solutions globales adaptées aux entreprises de toutes tailles et séparant les cotisations d'épargne des cotisations risque, mais offre aussi la garantie que les avoirs de prévoyance seront gérés avec profit et compétence.

Prenez donc contact avec l'UBS, afin que vous-même, en qualité de chef d'entreprise, et votre personnel puissiez savourer en paix les fruits de la prévoyance professionnelle.

Union de Banques Suisses

KERN

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

20e anniversaire de l'assassinat de John Kennedy

Mythe et réalités

Cette image, vue pratiquement en direct par des millions de téléspectateurs le 22 novembre 1963, montre Jackie Kennedy se penchant sur son mari qui vient d'être mortellement touché par les coups de feu. (Keystone-A)

A l'approche du 20e anniversaire de l'assassinat de John Kennedy, les médias américains ont déversé un flot d'images nostalgiques et de paroles adulatrices en contraste avec les froids bilans des historiens. Cette opposition entre les admirateurs du défunt chef d'Etat, qui voient toujours en lui un héros, et les « révisionnistes », qui contestent sa place parmi les plus grands présidents des Etats-Unis, témoigne en tout cas de la lente usure du mythe Kennedy depuis le drame de Dallas le 22 novembre 1963.

Les avocats de la grandeur ne nient pas que le bilan de ses réalisations est mince puisqu'il n'a même pas disposé de trois ans pour tenir ses promesses.

Les «révisionnistes» objectent que s'il a paru grand, c'est grâce à ce que le professeur Fred Greenstein, de l'Université de Princeton, appelle «l'idéalisation excessive» provoquée par son assassinat.

En politique étrangère, il n'était pas sorti de la guerre froide. Il a considérablement accru l'engagement militaire des Etats-Unis au Vietnam, et rien ne permet d'affirmer qu'il s'en serait libéré plus rapidement que ses successeurs.

Sur le désarmement, il avait certainement pris conscience de l'insupportable menace de la guerre nucléaire. Le traité sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère est une de ses grandes réalisations.

Sur le plan intérieur, il a davantage été poussé par le mouvement pour l'égalité des droits civiques qu'il ne l'a lui-même poussé, mais il a ouvert la voie aux premiers grands progrès vers l'égalité raciale.

Vingt ans après, de nombreux observateurs continuent à croire que l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, fut le résultat d'un complot plutôt que le geste d'un seul homme nommé Lee Harvey Oswald. Certains chercheurs affirment que la CIA et le FBI étaient derrière le meurtre. D'autres sont persuadés que le milieu américain et Fidel Castro ont orchestré l'attentat.

(AP/AFP/Reuter)

Frères ennemis de la gauche italienne

Guerre PC-PS

«Il y a une tendance à résoudre les problèmes italiens dans un sens autoritaire, plutôt que dans un sens démocratique, en introduisant dans la vie politique les éléments d'un authentique régime autocratique.» L'auteur de cette récente semonce, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste, n'a pas lésiné, ces deux dernières années, sur les mises en garde contre les «virages à droite, aventuriers et conservateurs». Cette fois-ci c'est M. Bettino Craxi, premier ministre et secrétaire général du Parti socialiste, qui est directement visé par le secrétaire communiste.

de Rome
Jeanclaude Berger

Les deux frères ennemis de la gauche italienne, les communistes et les socialistes, n'ont jamais marché main dans la main. Mis à part quelques tentatives de rapprochement, qui se sont toujours soldées par un échec, il règne toujours entre eux un climat de guerre larvée. Après un début d'année violemment antisocialiste, le PCI avait offert au PSI d'entrer avec lui et les autres formations «démocratiques» dans l'«alternative de gauche» mais M. Craxi, qui convoitait depuis des années la présidence du Conseil, a préféré entrer dans ce que les communistes appellent, peut-être avec raison, «une cage dont la démocratie chrétienne possède la clé». Avant même la formation en août dernier de l'actuelle coalition à cinq (démocrates-chrétiens, socialistes, républicains, libéraux et sociaux-démocrates), le PCI avait annoncé une «opposition frontale et vigoureuse». Encore que, précisent les communistes, «notre problème n'est pas tant Craxi que la DC».

Opposition en politique intérieure...

N'empêche, entre socialistes et communistes c'est la guerre, et sur tous les fronts, les administrations locales, communales ou régionales, sont tombées les unes après les autres, depuis le début de l'année. Il s'agissait presque dans chaque cas de coalitions socialo-communistes. Un seul exemple: en guise de rétorsion contre le secrétaire communiste provincial, qui avait accusé le Gouvernement Craxi d'être un «Gouvernement de malfaiteurs», les socialistes ont fait tomber toutes les administrations de la province de Livourne. Naples, Turin, Florence. l'Emilie, la Ligurie n'ont pas échappé à ce jeu de massacre. Sur le plan national, les heurts ne sont pas moindres. Les communistes sont fermement opposés à la politique économique et sociale du Gouvernement Craxi: «Les forces modérées et conservatrices du Pentaparti ont obtenu – en échange de la présidence du Conseil – de pouvoir répéter une vieille politique qui a déjà fait faillite, aggravant encore les conditions des classes populaires.» Au nombre des signes d'«autoritarisme», les communistes citent le recours constant du premier ministre au vote de confiance, «qui prive le Parlement de sa liberté».

... et en politique internationale

Opposition systématique également en politique internationale, un terrain sur lequel l'Italie, après une longue absence, déploie de nouveau son activité. Non sans commettre quelques bévues, comme dans le cas du «sauvetage» de M. Arafat. Tout en reconnaissant que l'Italie est et doit rester dans l'Alliance atlantique, les communistes demandent au Gouvernement de suspendre pendant une année l'installation à Comiso (Sicile) des missiles «Cruise», pour poursuivre les négociations de Genève, ils ont également demandé le retrait du Liban du contingent italien. La Sicile est d'ailleurs en passe de devenir un nouveau terrain d'affrontement entre socialistes et communistes. Récemment, «L'Avanti», organe officiel du Parti socialiste, protestait contre «la campagne hystérique du PCI qui, avec son pacifisme de façade, est arrivé à inciter les gens à «libérer la Sicile de l'envahisseur américain».

Des propos qui datent

Aux yeux de la majorité, les communistes seraient revenus à des propos datant des années soixante: anti-américanisme, risques de guerre nucléaire, complicité du Gouvernement italien avec celui des Etats-Unis, étranglement du tiers monde, etc. La situation n'est plus la même, ne serait-ce que parce que la DC a perdu le rôle central qu'elle avait alors, et les communistes le savent bien.

Toujours est-il que, après la tentative du «compromis historique», et craignant sans doute que l'aggravation de la situation internationale puisse favoriser en Italie un «virage autoritaire», M. Berlinguer joue maintenant la carte anti-DC, espérant peut-être coaguler autour du PCI les protestations de la jeunesse, à quoi il faut ajouter encore une autre ligne de démarcation passant, celle-ci, à l'intérieur même du PCI, dans lequel, selon le secrétaire du Parti d'unité prolétarienne, «on entend quelque craquement». D'une part, le secrétaire général et ses disciples, pour qui le Gouvernement Craxi est d'ores et déjà un échec, d'où leur offensive non pas tant contre les socialistes eux-mêmes que contre la DC, dans l'espoir de récupérer ceux-là en vue d'une «alternative démocratique», de l'autre, un groupe de dirigeants communistes qui estiment que, malgré ses incohérences et ses contradictions, le Gouvernement Craxi n'est pas voué a priori à l'échec et qu'il ne s'agit donc pas d'interrompre le dialogue avec les socialistes. Le comportement du PCI envers les socialistes n'est d'ailleurs pas des plus clairs, mais dans un cas comme dans l'autre, tout dépendra de la durée du Gouvernement Craxi.

Jcl.B.

France: l'attitude du PC en question au sommet PS-PC

«Une douche mal réglée»

par R.-Y. Quiriconi
de l'Associated Press

Les socialistes sont bien décidés à aller au fond des choses lors de la rencontre au sommet Lionel Jospin-Georges Marchais du 1er décembre. Pour M. Claude Estier, il convient avant tout de «lever toute ambiguïté». Il écrit en effet dans «L'Unité», que s'il est légitime que les deux partis «aient sur tel ou tel problème, des différences d'appréciation», il n'est pas acceptable, en revanche, «dans la mesure où ils sont ensemble au Gouvernement, où ils affirment l'un et l'autre qu'ils veulent y demeurer ensemble pour poursuivre l'œuvre accomplie depuis mai 1981 (...) que ces différences d'appréciation se traduisent par des manquements à la solidarité, et moins encore par des polémiques hors de saison».

Il importe donc de bien vérifier, comme l'a demandé au congrès de Bourg-en-Bresse le premier secrétaire Lionel Jospin, la bonne application de l'accord de législature passé en juin 1981 entre les deux formations. La délégation socialiste ira au sommet «avec la volonté de lever toute ambiguïté, ce qui est la condition sine qua non pour mener une action efficace contre la droite. Elle espère que tel sera aussi l'état d'esprit de son partenaire». Dans une interview recueillie dans «France-Soir», par Paul Joly, le N° 2 du PS, M. Jean Poperen s'exprime dans le même registre: pas question d'escamoter les réalités, on se livrera essentiellement «à un examen sérieux, sans complaisance, des problèmes qui ont pu se poser».

Chaud-froid

«Il ne serait pas bon, ajoute M. Poperen, ni pour la gauche en général, ni pour une partie de la coalition gouvernementale, de souffler tantôt le chaud, tantôt le froid. Il ne serait pas bon non plus que telle formation de la majorité paraisse prendre ses distances avec les exigences de la politique de rigueur. Nous devons les assumer ensemble.»

Devant l'évolution de la situation internationale qui en arrive à un stade crucial, «la cohésion de la majorité autour de la politique que vient de redéfinir avec force le président de la République doit être entière», estime M. Poperen. Enfin, M. Marcel Debarge, secrétaire national chargé des relations extérieures qui s'exprimait vendredi à 13 h. au micro de France-Inter, a déclaré que la solidarité du Parti communiste à l'égard du Gouvernement «ressemble à une douche mal réglée: tantôt c'est de l'eau bouillante, tantôt c'est de l'eau glacée. Il faudrait se mettre d'accord sur la température». Il a réaffirmé, lui aussi, la détermination du PS d'entreprendre l'effort de clarification qui s'impose «à propos des divergences entre les deux grands partis de la majorité» (politique économique, politique étrangère) car c'est la condition nécessaire pour «crédibiliser» aux yeux de l'opinion l'accord PC-PS, pour faire en sorte qu'il n'apparaisse pas comme un «accord factice».

Les socialistes, a poursuivi M. Debarge, demanderont donc une solidarité plus marquée de la part des communistes, notamment une «solidarité militante», et pas seulement sur le plan des déclarations: «Nous allons demander, sur le plan gouvernemental et sur le terrain quotidien, l'application de l'accord du Gouvernement de juin 1981.» Mais M. Debarge n'a pas exclu l'éventualité d'un échec de la réunion du 1er décembre: «Si la réunion du 1er décembre ne suffit pas, il faudra en faire une autre si c'est utile.»

«Les yeux ouverts»

Dans «L'Humanité» de vendredi, René Piquet lui répond, comme en écho: «Chaque élément de l'affrontement politique d'une rare vivacité – car il résulte de l'enjeu que constitue pour la France la présence d'un Gouvernement de gauche avec participation de ministres communistes – est marqué de l'empreinte des propositions, des actions du Parti communiste. «C'est que ce dernier n'est pas de ceux qui baissent les bras. Les yeux ouverts, lucidement, il entend avancer sur le chemin choisi par les Français en 1981 et que matérialise l'accord conclu entre les deux partis de la gauche.» (AP)

L'Argentine après les élections

La fuite des militaires

L'Association «Mémoire pour des hommes libres en Argentine» a organisé jeudi soir un très intéressant débat sur la situation de l'Argentine après les élections du 30 octobre. Le Parti radical de Raul Alfonsin a mis un terme à huit années de dictature militaire et a infligé, à la surprise générale et surtout celle des militaires, (certains, selon l'hebdomadaire «Newsweek», préfèrent s'envoler pour l'Afrique du Sud!) au péronisme sa première défaite au cours d'élections libres. Un cercle trop restreint est venu écouté les analyses de deux exilés argentins sur l'évolution prochaine du pays.

A la question de savoir pourquoi les militaires ont permis que des élections libres aient lieu, le premier invité de la soirée a répondu que le Gouvernement y avait été contraint par ses propres erreurs: désastre économique (dette extérieure de 40 milliards de dollars), inflation de 100% par an), défaite militaire des Malouines et corruption généralisée du pouvoir. Il faut bien voir qu'il n'y a pas en Argentine, comme au Chili par exemple, de soulèvement généralisé de la population, même si après les résultats, la joie et la fête sont descendues dans les rues de Buenos Aires.

Tentant de prévoir la politique d'Alfonsin, un autre invité a fait référence au Gouvernement Illia qui, de 1963 à 1966 a dirigé le pays. Ce Gouvernement, respectueux des droits de l'homme, avait réussi à faire augmenter le PNB de 10% tout en augmentant le budget de l'éducation jusqu'à 24% du PNB (aujourd'hui ce même budget est tombé à 7%). Les personnes pressenties par Alfonsin pour gouverner avec lui restent dans cette tradition libérale de centre-gauche d'Illia. Cependant, même si les propositions faites jusqu'ici par Alfonsin: de réduire les pouvoirs des militaires, de mettre dans les mains d'un civil les services de renseignements, de supprimer le service militaire obligatoire et de comprimer le budget de l'armée de 10 à 2% en utilisant cet argent aux postes de la santé et de l'éducation; suscitent l'optimisme, de nombreuses contraintes barrent la route des nouveaux dirigeants.

Héritier malgré lui...

Héritier d'une dette extérieure exorbitante, Alfonsin réclamait au lendemain de son élection «la solidarité des démocraties européennes», notamment sur le plan de l'aide financière. L'attitude de l'opposition péroniste, dont les liens avec les militaires sont connus, sera elle aussi déterminante. Sans parler des militaires eux-mêmes (ils n'ont pas tous rejoint l'Afrique du Sud!) qui gardent certains postes clés.

MPi

Andrei Sakharov, un problème délicat pour l'URSS

On ne sait comment s'en débarrasser

Le «cas» Sakharov pose un problème délicat au pouvoir de Youri Andropov, partagé entre son intransigeance envers la dissidence et le désir de se tirer de l'embarras que lui cause une campagne menée tambours battant en Occident en faveur de l'académicien, notent les observateurs à Moscou.

Selon des sources dignes de foi, le problème a fait l'objet d'un débat au plus haut niveau. Pour l'heure, une tendance «dure» au sein du Politburo l'aurait emporté, ce qui expliquerait le refus du Kremlin d'autoriser le Prix Nobel de la Paix à émigrer. En mai dernier, rappelle-t-on un communiqué de l'agence TASS déclarait que Sakharov, 62 ans, ne pouvait quitter le pays, car «il détient des secrets politiques et militaires». Depuis cette date, les attaques de la presse soviétique contre l'académicien dissident, exilé depuis trois ans et demi à Gorki, à 400 km de Moscou, ont redoublé d'intensité.

Ainsi, le magazine «Smena» (La Relève), qui tire à plus d'un million d'exemplaires, n'hésite pas dans son dernier numéro, à qualifier Sakharov «d'homme mentalement déséquilibré». La revue s'en prend également à sa femme, Mme Elena Bonner, accusée d'avoir été à l'origine de la conversion de son mari en militant politique. Dans un long article de l'historien Nikolai Yakoulev, Sakharov est présenté comme un traître faisant le jeu des services secrets occidentaux et qui incite les Etats-Unis à «faire pression sur l'URSS dans tous les domaines». Quant à Mme Bonner, il s'agirait selon «Smena», d'une femme ambitieuse et sans scrupules, qui manipulerait son mari et aurait dilapidé sa fortune.

Cette nouvelle attaque contre Sakharov a suscité une inquiétude accrue dans les milieux dissidents quant au sort qui pourrait être réservé à l'académicien, dont l'état de santé s'est aggravé ces derniers temps, selon sa femme. La crainte que Sakahrov soit soumis à un traitement psychiatrique a été évoqué par M. John Ziegler, porte-parole de la Société des droits de l'homme de Francfort. (KIPA)

Pologne

Nouveau défi de Walesa

M. Lech Walesa a rencontré des dirigeants clandestins de «Solidarité» au cours du week-end et a approuvé leur appel en faveur de protestations contre un relèvement prévu de 10 à 15% des prix alimentaires, a annoncé la femme du Prix Nobel de la paix.

«Les travailleurs ne peuvent être d'accord avec les hausses de prix et il est du devoir du syndicat d'organiser une lutte dans leur intérêt», déclare un communiqué publié par M. Walesa et les quatre membres de la commission provisoire de coordination (TKK) du syndicat dissous.

En s'élevant contre les augmentations de prix, prévues pour le Nouvel-An, M. Walesa a uni sa voix à celle de l'Eglise qui a publié vendredi une déclaration affirmant que cette mesure ne résoudra pas la crise économique dans laquelle la Pologne est plongée depuis trois ans.

«Les augmentations de prix prévues par les autorités ne résoudront pas les problèmes économiques du pays», déclare le communiqué, signé par MM. Walesa, Zbigniew Bujak, de Varsovie, Bodgan Lis, de Gdansk, Tadeusz Jedynak, de Wroclaw, et Eugenuisz Szumiejko, de Katowice.

Les hausses, affirme-t-il, «conduiront à une nouvelle et forte baisse du niveau de vie des travailleurs, rendant impossible à la majorité des familles polonaises de satisfaire leurs besoins élémentaires».

Le communiqué ajoute que M. Walesa et les dirigeants clandestins de «Solidarité» ont discuté de «plans pour l'avenir le plus proche», mais ne précise pas quelles formes les protestations prendraient, ni où s'est tenue la réunion secrète.

La commission a, au début du mois, invité ses partisans à organiser des protestations à l'échelon des entreprises contre les hausses de prix. Bien que le syndicat affirme regrouper un million de militants, aucune action de protestation n'a été signalée.

De toute évidence, le Gouvernement traite avec circonspection la question des augmentations de prix, se souvenant que des hausses non annoncées avaient provoqué des grèves qui conduisirent à la naissance de «Solidarité», en 1980.

Remaniement gouvernemental?

La Diète polonaise s'est réunie lundi pour une session de deux jours, alors que le bruit courait d'un important remaniement gouvernemental dans le domaine économique.

M. Zbigniew Messner, économiste et membre du bureau politique du Parti ouvrier unifié (communiste) polonais, pourrait devenir premier vice-président du Conseil, déclare-t-on dans les milieux parlementaires, ce qui en ferait le numéro deux du régime, après le général Jaruzelski.

Le général Jaruzelski est à la fois président du Conseil et premier secrétaire du POUP. Il est aussi ministre de la Défense. (AP)

Le doigt dans la plaie

Alors que le pouvoir vient d'engager une délicate «consultation» de la base sur la hausse massive des prix prévue l'an prochain, Lech Walesa «enfonce le clou» une fois de plus en appuyant l'appel des dirigeants clandestins de «Solidarité» à protester contre ce projet antisocial.

COMMENTAIRE

Sa nouvelle rencontre avec les leaders hors la loi – la deuxième en l'espace de sept mois – représente un défi majeur pour un régime contraint de reconnaître aujourd'hui l'échec total de sa politique de redressement économique. Un redressement pour lequel les militaires avaient précisément sacrifié les libertés essentielles...

L'appui du syndicat clandestin à la cause des travailleurs, qui assistent impuissants à la dévalorisation constante de leur revenu, revêt une importance particulière à un moment où le pouvoir se voit acculé à des choix dramatiques.

Preuve en est la directive ultra-confidentielle adressée par Jaruzelski à tous les organes de décision, les invitant à éviter toute action qui susciterait le mécontentement populaire durant la période de consultation sur les nouveaux prix.

La spectaculaire interférence de Lech Walesa dans ce problème place ainsi le Gouvernement en porte-à-faux: si la loi lui donne les moyens de sévir, en revanche la situation socio-politique l'incite à temporiser, d'autant plus que le président du syndicat interdit se prononce sur une question débattue par l'ensemble des Polonais.

Walesa tire donc habilement profit des circonstances présentes pour s'ériger en défenseur des travailleurs et agir comme si «Solidarité» restait le partenaire indispensable au consensus national.

Avec raison. D'autant plus que son Prix Nobel de la paix a contribué à mettre une sourdine à la campagne de presse qui le harcelait et que la levée des sanctions occidentales dépend précisément de l'aptitude du régime à assouplir son orientation politique...

Charles Bays

PUBLICITÉ

Swissair: Genève – Le Caire et retour pour 1190 francs. Et au besoin, utilisez pieds et mains pour tenter d'expliquer au chauffeur de taxi votre destination.

Un tarif excursion de Swissair. Pas applicable du 15. 12. 83 au 5. 1. 84. Billet valable 14 jours. Séjour minimum 10 jours. Le voyage ne peut être interrompu.
Swissair Genève (022) 99 31 11, interne 2209, Swissair Lausanne (021) 20 50 11, Swissair Neuchâtel (038) 24 65 65 et votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous remettre la brochure Mosaïque de Swissair et vous fourniront volontiers de plus amples renseignements sur les innombrables possibilités de voyages individuels qu'elle contient.

swissair

«Le jour d'après» à la TV américaine

L'apocalypse nucléaire en direct

DE WASHINGTON PHILIPPE MOTTAZ

Un fermier qui tente de retrouver sa maison miraculeusement préservée est tué devant chez lui par un groupe de mourants qui rôtissent sur une broche de fortune un cheval contaminé. Abandonnant des milliers de malades incurables qui gémissent sous les fenêtres détruites de son hôpital insuffisant, un médecin lui-même à l'agonie s'effondre finalement au milieu du gigantesque champ de ruine qu'était sa ville quelques jours auparavant. Il n'a pas le temps de saisir la pomme jaune, mais radioactive, que lui tend un autre père qui veille en vain sur le bien-être désormais impossible de sa famille.

70 millions d'Américains ont vu dimanche soir «Le jour d'après» un documentaire – fiction sur les conséquences apocalyptiques d'un échange nucléaire entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur une petite ville du pays, Kansas (Missouri). Une image vaut souvent mieux que mille mots. Dans une société où la télévision est devenue un moyen d'information primordial, nul doute que cette émission aura donc eu un effet considérable. Savoir est une chose, voir en est une autre, même si dans ce cas il ne s'agit heureusement que d'une extraordinaire simulation. Il suffit de penser aux images de Sabra et Chatila ou plus proches encore à celles de l'attentat contre le QG des «marines» de Beyrouth.

«Le jour d'après» empêchera désormais tous ceux qui ont choisi de le regarder d'imaginer que malgré tout, peut-être, avec un peu de chance «eux» s'en sortiront. Une guerre nucléaire n'est pas un accident de voiture, quelque chose qui n'arrive toujours qu'à l'autre. Pas de – happy end – ici. Et balayée aussi par le souffle de l'explosion l'idée que les Etats-Unis, parce qu'ils ont déjà échappé à deux conflits mondiaux, échapperont cette fois au troisième.

Pour la droite américaine, montrer crûment les conséquences d'un éventuel échec de la logique de la dissuasion qui justifie depuis trente ans la course aux armements était un acte de propagande répréhensible, une tentative délibérée de démoraliser le pays. L'Administration Reagan également craignait que ce film ne donne davantage d'arguments aux pacifistes américains. George Shultz est donc venu réaffirmer, directement après la diffusion du film, que si celui-ci prouvait une chose, c'était bien la nécessité de soutenir Ronald Reagan dans son désir de réduire le nombre des armements nucléaires.

Henry Kissinger, de son côté, a déploré «la vision simpliste de ce film». A ses yeux, cette «orgie de morts» ne peut que terroriser les gens alors que la vraie question est ailleurs. «Tout le monde est d'accord sur les conséquences d'une guerre nucléaire. Inutile d'en débattre, il faut se concentrer sur les moyens de l'éviter». «Certes», lui a répondu Robert McNamara, l'ancien secrétaire à la Défense, aujourd'hui parmi les critiques de l'administration, «mais tout ce qui peut favoriser le débat sur cette question fondamentale est digne d'éloge et doit être encouragé. Car nous manquons d'imagination. Nous pourrions faire infiniment plus que nous ne faisons». Les 70 millions d'Américains qui avaient choisi de regarder «Le jour d'après», quitte à risquer la déprime, sont probablement d'accord avec lui. Ou avec Dwight Eisenhower, cité dans le même débat par l'astronome Carl Sagan, qui remarqua à l'époque en substance: «Je suis convaincu qu'en fin de compte, c'est le peuple qui a le pouvoir d'établir la paix. Il viendra un jour où il se débarrassera des politiciens qui l'en privent».

Ph. M.

Tripoli: l'étau se resserre sur Arafat

Cessez-le-feu partiel

Les rebelles palestiniens appuyés par la Syrie se sont, au cours de la nuit de dimanche à lundi, rapprochés du dernier réduit à Tripoli de M. Yasser Arafat mais l'intensité des combats a diminué, les mutins ayant annoncé un cessez-le-feu unilatéral.

A Damas, les dissidents ont publié à 14 h. locales (13 h. HEC) une déclaration annonçant qu'ils cessaient immédiatement les combats et n'ouvriraient le feu qu'en cas de provocation. Mais selon des habitants de Tripoli, le plus gros des bombardements sur les quartiers civils avait cessé dès 6 h. (5 h. HEC). Dans une déclaration à la presse, un porte-parole dissident a rejeté sur les loyalistes du Fatah (principale composante de l'OLP) «la responsabilité de toute violation de ce cessez-le-feu».

Un peu plus tôt, un porte-parole officiel loyaliste, M. Ahmad Abdel Rahmane, avait indiqué qu'«un cessez-le-feu existait bel et bien lundi en fin de matinée à Tripoli», la deuxième ville du Liban qui a été le théâtre dimanche de combats acharnés.

(AFP/Reuter)

Raid français sur des positions chiites

Des incertitudes demeurent

DE PARIS BARBARA SPEZIALI

«L'objectif n'était pas de détruire aveuglément – ce n'est pas le rôle de la France qui veut la paix – mais visait uniquement à sanctionner le terrorisme, ni plus ni moins qu'il convenait», a déclaré hier soir à la télévision Charles Hernu, ministre de la Défense. Photo à l'appui, M. Hernu a précisé les objectifs et les résultats du raid français jeudi au Liban. Ceci afin de mettre un point final à la polémique et à la confusion à propos de la réussite de l'opération française. «Beyrouth croit à un fiasco», titrait en effet samedi «Le Monde».

Le ministre de la Défense a expliqué que les moyens employés ne permettaient pas à l'évidence de détruire tous les bâtiments et toutes les forces du camp, mais que toutes les bombes avaient été envoyées sur ce camp uniquement et n'en avaient pas dépassé le périmètre. L'objectif était donc le camp Cheikh Abdallah. Le ministre a indiqué que l'opération était réussie.

Quatre jours après le raid français au Liban, la confusion la plus grande régnait en effet à Beyrouth comme à Paris sur les circonstances de l'attaque et sur ses motivations. Quel objectif était visé? Jeudi soir, le Ministère de défense à Paris annonçait un bombardement sur «un objectif militaire à l'est de Baalbeck». Vendredi, une légère correction et une précision: il s'agit d'un camp militaire, le camp Cheikh Abdallah, situé au sud-est de Baalbeck; ce camp avait été choisi de façon à n'atteindre aucune population civile. «Les Super-Etendard sont rentrés sur le porte-avions, leur mission accomplie avec précision», ajoutait le communiqué du ministère. Hier soir, M. Hernu a confirmé ses dires: contrairement à ce qui avait été annoncé (de source sûre à Paris), la résidence de Hussein Moussari, le chef du mouvement «Amal islamique» n'était pas visée.

Un doute subsiste néanmoins: hier à Beyrouth on réaffirmait que plusieurs roquettes avaient explosé sur les collines avoisinantes. Par ailleurs, le ministre n'a donné aucune indication concernant le nombre de victimes. Il apparaît clairement aujourd'hui que le nombre de 40 morts et de 150 blessés est exagéré.

Flottements dans l'interprétation

Autre sujet à controverse: le but de l'opération. S'agissait-il d'une opération «préventive» ou «punitive»? Jeudi et vendredi, on insistait à Paris sur le rôle «préventif» du raid destiné, affirmait-on, à empêcher de nouvelles actions terroristes contre les forces françaises au Liban. Depuis samedi au contraire, l'aspect «punitif» est mis en évidence. «Ainsi, l'aéronavale française a-t-elle marqué une sanction contre le terrorisme», déclara le communiqué de samedi. Pourquoi avoir hésité dans l'interprétation du raid puisque mercredi soir François Mitterrand avait clairement dit à propos de l'attentat qui avait entraîné la mort de 58 soldats français que «ce crime ne restera pas impuni»?

«Si l'on avait voulu perdre tout le bénéfice que l'on pouvait espérer d'une telle opération, on n'aurait pas agi autrement». Cette remarque émane d'un responsable français à Beyrouth. En effet – et la mise au point de Charles Hernu ne pourra rien changer à cela – la succession de silences et de contradictions qui a suivi le raid de jeudi a fortement entamé l'impact psychologique de l'intervention. Les photos montrées par le ministre de la Défense permettent de cerner une partie de la vérité. Mais des incertitudes demeurent. De deux choses l'une. Ou bien l'attentat a été meurtrier et il est vain de vouloir le cacher à l'opinion française et internationale. Ou bien, cas le plus probable, le raid fut un fiasco, et cela se saura. Quoi qu'il en soit, de nouveaux rebondissements sont à attendre au Liban et la France désormais est encore plus impliquée.

B.S.

Coquette ou convaincu?

Le vote du Bundestag n'est en fait qu'une formalité. La dernière avant que soient installés sur le sol allemand les missiles à tête nucléaire pointés sur l'URSS. En soit, le vote du Bundestag ne présente aucun intérêt. M. Kohl a la majorité bien en main et le vote ne peut être que positif.

COMMENTAIRE

En revanche, le revirement des sociaux-démocrates mérite davantage qu'on y porte attention. En effet, en décembre 1979, lorsque l'OTAN avait pris la décision d'équilibrer la force soviétique par l'implantation d'euromissiles, notamment en Allemagne, le Gouvernement dirigé alors par M. Schmidt n'avait pas hésité un instant à donner sa caution à cette politique. Et il n'avait pas été désavoué par son parti.

Or, celui-ci, en dernière minute, retourne sa veste et se déclare hostile au projet d'implantation nucléaire. Abandonnant son ex-chancelier qui aurait mauvaise grâce à détruire lui-même l'édifice dont il a placé les fondations, le Parti social-démocrate allemand se range brusquement à l'avis des écologistes et des pacifistes.

A vrai dire, c'est la voie qui lui convient le mieux; une voie qu'il n'aurait jamais dû quitter. Elle correspond mieux que celle de l'équilibre des forces par le surarmement aux actions entreprises depuis la fin de la guerre par l'un de ses maîtres spirituels, l'ex-maire de Berlin-Ouest et l'ex-chancelier Willy Brandt.

C'est une voie plus séduisante, plus rassurante quant à l'avenir de l'humanité; mais on peut se demander si c'est une voie dans laquelle on peut avancer quand on est au pouvoir, et si elle correspond aux normes de sécurité d'un pays. La volte-face des sociaux-démocrates est inquiétante sur ce point. Sont-ils démagogues, cherchent-ils seulement à récupérer la jeunesse pacifiste et verte très nombreuse en Allemagne, ou sont-ils réellement convaincus de leur nouvelle position? Leur place dans l'opposition leur permet, il est vrai, de jouer sans risque à la coquette... .

Michel Panchaud

Le canal de la Petite-Glâne et quelques-uns des peupliers condamnés à disparaître. (Photo Lib./GP)

Abattage de peupliers à Saint-Aubin

Un villageois s'oppose

Il fallait montrer patte blanche hier après midi pour longer la Petite-Glâne, à Saint-Aubin, où l'unique habitant du chemin conduisant au vieux-moulin avait barré cette voie d'accès afin d'empêcher le passage des véhicules amenant sur place les bûcherons chargés d'abattre les peupliers bordant le cours d'eau. Un geste au demeurant symbolique, dans l'immédiat du moins, puisque les ouvriers en question travaillaient hier de l'autre côté du canal.

BROYE

«C'est grave», nous a déclaré M. Frédéric Wuillemin, le carrossier du vieux-moulin, en désignant la rangée d'arbres appelés à disparaître. La semaine dernière, explique M. Wuillemin, les services compétents de l'Etat sont venus abattre deux peupliers dont les racines abîmaient le chemin communal. Soit. «Or aujourd'hui, constatation faite, ce sont déjà 10 plantes qui ont été rasées. La onzième a été abattue lundi tandis que la douzième est d'ores et déjà condamnée.» Face à cette véritable razzia, le sang de M. Wuillemin n'a fait qu'un tour. Le villageois a d'emblée alerté Franz Weber qui lui a fourni quelques conseils quant à la marche à suivre pour asurer le succès de son combat.

Pour M. Wuillemin, le plan de reboisement décidé après la disparition des peupliers actuels aurait pu être soumis à l'appréciation des gens de la région. Et pourquoi, par exemple, n'a-t-on prévu la plantation de nouveaux arbres – possible en raison de la distance disponible entre les peupliers – avant l'abattage de ces jours? Pour le moment, M. Wuillemin entend poursuivre avec fermeté la lutte qu'il estime juste et légitime. GP

Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne

Un vaste programme

Les responsables des concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne ont mis sur pied un programme impressionnant pour l'édition 1983 de ces concerts qui sont en train de devenir une tradition. En effet, ce programme comprend entre autres une œuvre telle que la « Passion selon saint Matthieu » de Bach qui sera dirigée par Michel Corboz avec le concours de solistes de renom international. En même temps, ces concerts réservent une place de choix aux artistes fribourgeois.

COLLABORATION LA LIBERTÉ

C'est en 1977 que la Maîtrise de Villars-sur-Glâne a mis sur pied la première fois une série de concerts de l'Avent, a relevé Paul Galley, le président du comité d'organisation de ces concerts. Deux ans plus tard, l'âme de ceux-ci, Pierre-Georges Roubaty, le chef de la Maîtrise de Villars-sur-Glâne, crée le chœur de la maîtrise et un ensemble instrumental. Cela pour pouvoir monter des œuvres d'importance dans le cadre de ces concerts de l'Avent notamment. L'ensemble instrumental qui maintenant s'appelle Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne a pris de l'autonomie. Cela a eu pour conséquence que des traditions se sont installées, a relevé Pierre-Georges Roubaty, le responsable artistique de ces concerts; il y a un concert qui est assuré par la maîtrise et le chœur de la maîtrise, l'orchestre en assure un autre. Un dimanche de l'Avent permet d'entendre un ensemble fribourgeois de qualité et, depuis quelques années, la Radio romande s'est associée à cette série de concerts en diffusant un concert qu'elle amène à Villars-sur-Glâne. Cette année, c'est le premier concert de la série qui est organisé en collaboration avec la radio. Il permettra d'entendre un ensemble tchèque, le Quatuor Martinu – il s'agit d'un quatuor avec piano – dans un programme comprenant des œuvres de Beethoven, J.-Ch. Bach, Martinu et Z. Lukas.

Lors du deuxième concert qui est d'ailleurs déjà entièrement loué, on pourra entendre la «Passion selon saint Matthieu» de Bach sous la direction de Michel Corboz. Des solistes de renom tels que Barbara Schlick (Wuerzburg), Ann Murray (Londres), Kurt Equiluz (Vienne), Michel Brodard (Fribourg) et Thomas Koechlin (Berne) participeront à cette exécution. Le troisième concert sera réservé à la musique instrumentale. L'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne jouera sous la direction de Pierre-Georges Roubaty des œuvres de Manfredini, Purcell, C.Ph.E. Bach, Haydn et Mozart. Le trompettiste Roger Delmotte de Paris sera le soliste de ce concert. Lors du dernier concert, on aura l'occasion d'entendre le Chœur des armaillis de la Gruyère, sous la direction de Michel Corpataux, dans un répertoire fort varié, allant du grégorien à la musique contemporaine et comprenant également des Noëls.

En 1977, les quatre concerts ont représenté une dépense de quelque 8500 francs, relevait encore Paul Galley lors de la présentation de l'édition 1983 des concerts de l'Avent. L'année dernière, le budget était de 60 000 francs et cette année on n'est pas loin des 100 000 francs. Ces concerts ne pourraient avoir lieu sans le soutien de la commune et de la paroisse, mais également des milieux économiques de Villars-sur-Glâne et de la région, ainsi que des membres du «Club des 100», créé pour soutenir cette manifestation. (mfl)

PUBLICITÉ

Le poisson frais
ne s'achète que chez
COMESTIBLES
Essig Frères SA
PÊCHERIE BROYARDE
Rue de Romont 23 - Fribourg
☎ 037/22 64 44
Toujours bon et pas cher!

Aménagement d'une discothèque

Un os dans le mortier

Des ouvriers étrangers, sans permis, ni de travail ni de séjour, sous-payés, travaillant le dimanche. C'est ce que vient de dénoncer la section fribourgeoise de la FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment) qui a déposé plainte auprès du juge d'instruction de la Sarine et a obtenu que la police opère un contrôle sur le chantier incriminé.

VILLE DE FRIBOURG

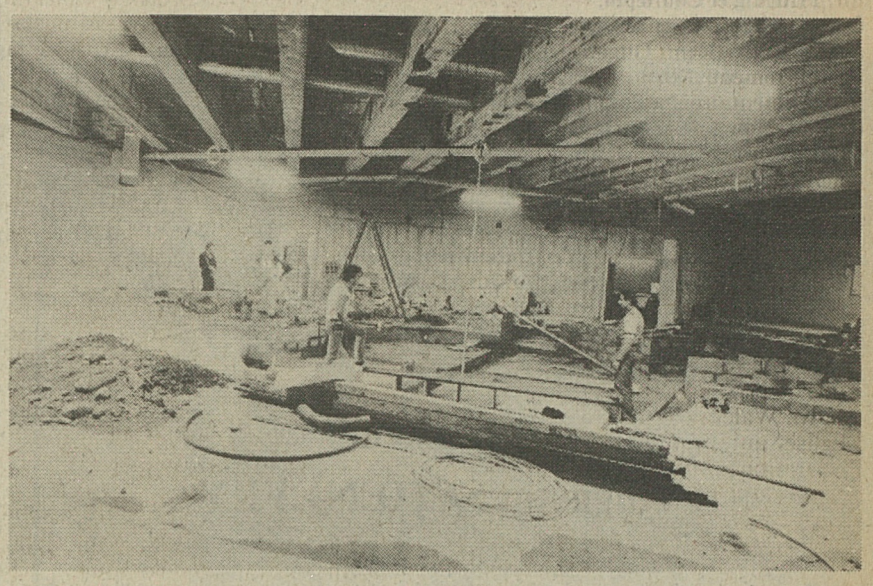

Un nouvel emballage pour une même boîte. (Photos Wicht)

Roger Bertschy, propriétaire du Vieux-Chêne à Fribourg, a donné mandat à la société française «Macumba» de transformer son dancing en discothèque. Cette entreprise, responsable de l'aménagement et de l'exploitation du nouvel établissement, a confié une partie des travaux à des maîtres d'état locaux. Par contre, pour les équipements tels que pistes de danse, plafonds suspendus, sonorisation, éclairage, etc., elle s'est adressée à la maison «Igea» à Milan, spécialisée dans ce domaine. Ces équipements sont conçus et préfabriqués en Italie, puis montés ici par le personnel d'«Igea». C'est là que la bât blesse. La FOBB a en effet dénombré quatre ouvriers et un architecte italien, ainsi que deux manœuvres marocains envoyés par Macumba en plus de deux responsables du chantier et d'un futur employé de la discothèque; ce dernier aurait aussi participé au gros œuvre. Certaines de ces personnes seraient là depuis deux mois. Elles logent à l'hôtel Taverna à Tavel. Aucune ne semble disposer des autorisations nécessaires. De plus, le travail se fait aussi hors des heures normales.

Contrôle et plainte

Prévenus de ces irrégularités, cinq membres de la FOBB sont allés dimanche sur le chantier. Ils y trouvèrent quatre ouvriers occupés à des travaux de plâtrerie-peinture et de maçonnerie, ainsi qu'un technicien. Deux agents de police, appelés sur les lieux, ordonnèrent l'arrêt du travail et rédigèrent un rapport de dénonciation. Les délégués syndicaux découvrirent encore que les ouvriers marocains sont payés 25 francs français à l'heure, soit un peu plus de 6 francs suisses.

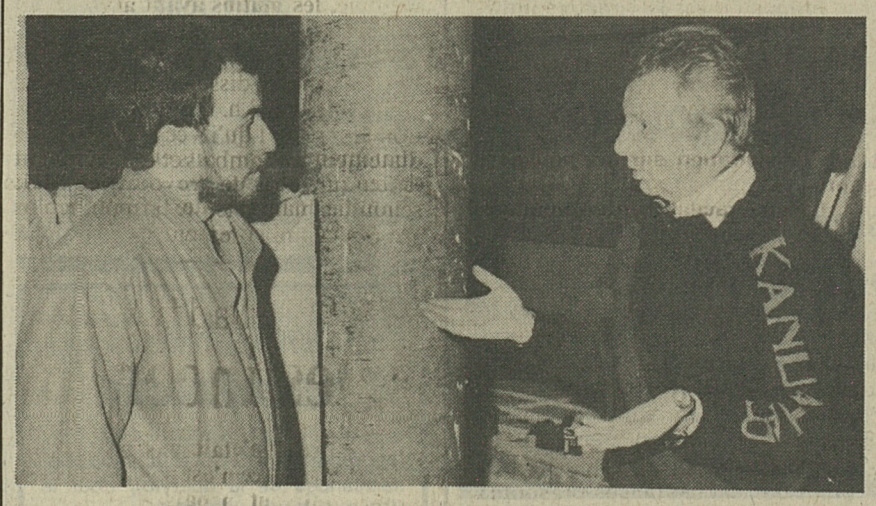

Le responsable de la FOBB, M. von Rotz et celui du «Macumba», M. Crochet.

Hier matin, deux représentants de la FOBB furent reçus par le juge d'instruction Pierre-Emmanuel Esseiva à qui ils révélèrent les faits constatés et signalèrent des violations de textes légaux et conventionnels, soit la loi sur le travail, les dispositions conventionnelles relatives aux salaires, le droit des institutions sociales (AVS, chômage) et la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers. Plainte fut déposée dans la journée. Le juge instructeur a décidé d'envoyer la police sur ce chantier, afin de contrôler l'exactitude des faits. S'ils sont confirmés, les travailleurs en infraction seront aussitôt expulsés du territoire.

«Macumba», par la voix d'un de ses responsables, Roger Crochet, proteste de sa bonne foi. Le travail confié à une entreprise italienne est tellement sophistiqué qu'on ne trouve ni en Suisse, ni même en France, des maisons aptes à le réaliser. Le salaire des Marocains? C'est le tarif normal, en France, pour des ouvriers non qualifiés. Le travail du dimanche? «Igea» a un contrat avec «Macumba» et des délais à respecter. De plus, M. Crochet insiste sur le fait que dix-huit entreprises fribourgeoises participent à la construction de cette discothèque qui procurera quinze emplois dont cinq seulement seront occupés par des étrangers.

L'ouverture de l'établissement était prévue pour le 8 décembre. De toute façon, «Macumba» a bien l'intention d'«entrer en scène» avant les fêtes de fin d'année. MN

Liberté de presse et droits de la personnalité

Un poète contre un journal

La liberté de la presse et les droits de la personnalité, s'affrontent parfois. C'était le cas hier après midi, devant le Tribunal civil de la Sarine, présidé par Jean-Marc Leuba. Une question centrale a animé les plaidoiries: l'article, publié le 5 juillet dernier, dans les «Freiburger Nachrichten» sous la plume de son rédacteur en chef constituait-il ou non une atteinte aux intérêts personnels du poète singinois Franz Aebischer?

DEVANT LE JUGE

Les origines de toute l'affaire remontent au 27 mars 1976. Franz Aebischer qui distribue des tracts au Lac-Noir, est «agressé» par deux agents. La plainte qu'il dépose contre les deux hommes aboutit à un non-lieu. L'ordonnance de non-lieu conclut que l'ordre donné aux gendarmes par Willy Neuhaus, préfet de la Singine, de «faire le nécessaire pour arrêter la distribution des tracts» est une mesure «manifestement disproportionnée». Elle précise qu'il «appartiendra à la direction de la police de transmettre le dossier au juge d'instruction civil compétent pour les éventuelles infractions commises par le préfet dans la mesure où la plainte est dirigée contre lui».

Depuis, plus rien. Franz Aebischer n'a jamais été convoqué chez un juge ordinaire. Après un certain nombre de péripéties, M. Aebischer explique son problème, le 11 juin 1983, dans la rubrique «Boîte aux lettres» des «Freiburger Nachrichten» et dit son attente d'une justice. Le 5 juillet, le rédacteur en chef de ce quotidien publie un article intitulé (nous donnons l'équivalent en français): «Franz Aebischer a tu des choses essentielles – lettre ouverte contenant de fausses informations».

Dans son article, il explique que l'affaire en question est réglée depuis cinq ans par une transaction passée devant le Tribunal de la Singine. Il ajoute que Franz Aebischer agit manifestement contre la bonne foi s'il reproche à Willy Neuhaus un déni de justice et prétend attendre toujours l'ouverture d'une procédure cinq ans après s'être arrangé avec lui. Cet article sera couronné d'une série d'échanges épistolaires, d'entrevues et d'un rectificatif.

Droit de réponse requis

Pour le mandataire de M. Aebischer, l'article du 5 juillet a porté atteinte aux intérêts personnels du poète et son rectificatif n'a pas corrigé l'idée fausse répandue dans le public. «On doit donner à un texte incriminé le sens que lui donne le lecteur moyen», précise Me Weibel en soulignant deux éléments. D'abord, son client n'a jamais reproché au préfet de la Singine d'avoir commis un déni de justice; ensuite la conciliation évoquée dans le premier article concerne un autre litige opposant le poète et le préfet.

L'avocat demande ainsi au juge d'accorder à Franz Aebischer un droit de réponse «afin qu'il puisse s'expliquer et faire cesser l'atteinte commise». «Le conflit entre le préfet et le poète est toujours un sujet de discussion en Singine et le public doit savoir que le préfet est soupçonné, dans une ordonnance pénale, d'avoir commis un abus de pouvoir», conclut-il.

Appliquer le droit en vigueur

«Il faut appliquer le droit actuel et le droit de réponse n'existe pas encore ni en droit fédéral, ni en droit fribourgeois», rétorque Paul Zbinden, mandataire du quotidien alémanique. Et d'ajouter: «Le Tribunal fédéral autorise dans le contexte de l'artice 28 du Code civil, protégeant les intérêts personnels, une rectification. Or, ce n'est pas ce qui est demandé. Par conséquent, la requête doit être considérée comme irrecevable. D'autant plus qu'il est impossible au juge, dans le contexte de mesures provisionnelles de préjuger sur le fond».

S'agissant de la «confusion» au sujet de la transaction passée avec le préfet, «mon client, note Me Zbinden, pouvait croire de bonne foi qu'elle mettait un terme à tous les litiges opposant les deux hommes». Sans s'opposer à une rectification précisant uniquement que M. Aebischer n'a jamais reproché au préfet un déni de justice, il relève que, «de toutes façons, s'il y a vraiment eu atteinte, celle-ci a été provoquée par le poète lui-même qui a violemment, dans sa lettre ouverte, attaqué le préfet et les autorités judiciaires». Le jugement sera rendu prochainement. (fmj)

†

Adeline Schenevey-Sciboz, Grand-Torry 35, à Fribourg;
Max et Monique Schenevey-Giroud, à Cormagens, leurs enfants et petits-enfants, à Pringy, Fribourg et Courtepin;
Georges et Emilienne Schenevey-Giroud et leur fille, à Villaranon;
Anne-Marie et Henri Ottet-Schenevey et leurs fils, à Chavannes-Renens;
Jean et Elisabeth Schenevey-Cuennet et leurs enfants, à Grolley;
Famille Emile Roulin-Schenevey, à Tavel;
Famille Louis Schenevey-Brülhart, à Neuchâtel;
Famille Marie Nidegger-Ottet, à Belfaux;
Famille Maria Ottet-Hayoz, à Avry-sur-Matran;
Famille Louise Ottet-Spicher, à Corminbœuf;
Famille Emile Sciboz-Morel, à Fribourg;
Famille André Ridoux-Sciboz, à Corminbœuf;
Les familles Schenevey, Horner, Minguely et Bochud;
Les familles Zamofing, Roulin, Bourqui;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Augustin SCHENEVEY

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le lundi 21 novembre 1983, dans sa 83e année, après une pénible maladie supportée avec courage, réconforté par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré mercredi 23 novembre 1983, à 14 h. 30, en la salle paroissiale de Belfaux.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église Sainte-Thérèse, à Fribourg.

Veillée de prières: mardi 22 novembre 1983, à 19 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse, à Fribourg.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-1601

†

La direction et le personnel des sociétés Cartier de Fribourg

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel DUPRAZ

dit Mathieu
leur dévoué collaborateur et ami

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-153

†

La Nationale Suisse Assurances
Bernard Giabani, Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel DUPRAZ

frère de M. Roland Dupraz
son dévoué collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1424

†

La Société de laiterie
de Vuarmarens-Morlens
et son laitier

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Henri Théraulaz

père de Monsieur Gaston Théraulaz, caissier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51592

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

Le Club alpin suisse,
section Moléson

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Dupraz

membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51603

†

Le Conseil communal Le Bry

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
François Schmutz

ancien forestier communal,
et père de Monsieur Pierre Schmutz,
dévoué boursier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51624

†

La FCTC, section de Siviriez

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Marie Buchs

épouse de Martin, ancien membre,
et mère de Joseph, membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51593

†

Le centre-atelier La Farandole

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Dupraz

père de M. Bernard Dupraz
son collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51585

Physiothérapeute cherche

SECRÉTAIRE

(apprentissage de secrétariat ou connaissances de la dactylo). Pour le début de l'année 1984, ou à convenir.

Faire offres sous chiffre Y 17-051538 Publicitas, 1701 Fribourg.

†

Madame Cécile Schmutz-Niclasse, au Bry;
Monsieur et Madame Pierre et Olive Schmutz-Castella et leurs enfants François, Anne-Valérie et Olivier, au Bry;
Madame et Monsieur Marie-Louise et Simon Castella-Schmutz et leur fille Lucienne, à Pringy;
Monsieur Charles Schmutz, au Bry;
Monsieur Edouard Schmutz et son fils Jacques, au Bry;
Monsieur Auguste Schmutz, au Bry;
ainsi que les familles parentes et alliées

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
François SCHMUTZ

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami enlevé à leur tendre affection le 21 novembre 1983, dans sa 81e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église d'Avry-devant-Pont, le mercredi 23 novembre 1983, à 14 h. 30.

Veillée de prières en la chapelle de Gumefens, mardi 22 novembre, à 19 h. 45.

Domicile mortuaire: 1631 Le Bry.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-13603

OFFRES D'EMPLOI

Treuhandgesellschaft

auf dem Platze Freiburg sucht

Buchhalter

Wir erwarten:
- gründliche kaufmännische Ausbildung und Buchhaltungspraxis
- speditive und gewissenhafte Arbeitsweise
- Französischkenntnisse
- eventuell Erfahrung im Treuhandwesen

Wir bieten:
- fortschrittliche Arbeitsbedingungen
- zeitgemässe Entlöhnung
- gute Sozialleistungen
- ausbaufähige Dauerstelle.

Wenn Sie über die notwendigen Voraussetzungen für diese vielseitige Stelle verfügen, senden Sie uns bitte Ihre Bewerbung unter Chiffre FA 50 250 an Freiburger Annoncen, Bahnhofplatz 5, 1700 Freiburg.

Vous voulez vendre une voiture?

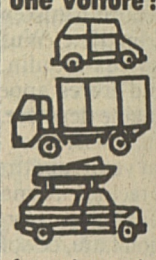

Comment augmenter l'efficacité de vos annonces.

Le choix judicieux des termes utilisés pour proposer le modèle, les accessoires et l'équipement de la voiture à vendre, multiplie les réponses à votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de vos annonces! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas.**

Service de publicité de
LA LIBERTÉ
PUBLICITAS
Rue de la Banque 2
1701 Fribourg
037 - 81 41 81

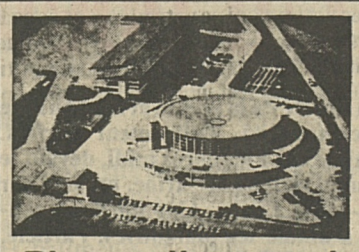

PAA GROLLEY

Places d'apprentissage 1984

Pour le 1er août 1984, nous admettrons des jeunes gens désirant effectuer un apprentissage comme

mécanicien en automobiles
(véhicules lourds ou légers)

ainsi **qu'une** jeune **fille** pour un apprentissage comme

employée de commerce (secrétariat)

Nous demandons:
- une formation de niveau secondaire (2 à 3 ans) ou d'école équivalente
- la nationalité suisse

Examens d'admission obligatoires
- le lundi 23 janvier 1984 pour les candidats apprentis mécaniciens en automobiles
- le lundi 6 février 1984, pour les candidates au poste d'apprentie employée de commerce.

Les candidats(es) intéressés(es) voudront bien prendre contact tout de suite avec notre **chef du personnel** qui leur fera parvenir **un bulletin d'inscription.**

Délai d'inscription: 30 novembre 1983.

PARC AUTOMOBILE DE L'ARMÉE GROLLEY
1772 GROLLEY (☎ 037/45 10 20).

Grünes Licht für Ihre Zukunftspläne.

Für die Einführung einer neuen, komplexen EDV-Applikation in unseren Niederlassungen in der ganzen Schweiz suchen wir einen

Betriebsorganisator

Das Team, dem er angehören wird, beschäftigt sich unter anderem mit den System- und Benutzertests, den Datenübernahmevorbereitungen und der Durchführung der Einführungsaktivitäten.
Für die Bewältigung dieser Aufgaben sehen wir einen Mitarbeiter, der folgende Voraussetzungen mitbringt:
- abgeschlossene Banklehre
- Kassier und/oder Buchhaltungspraxis
- EDV- und Organisationskenntnisse
- Gewandtheit im schriftlichen Ausdruck
- Sprachen: Deutsch, Französisch (ideal: bilingue)

Einem selbständigen, kontaktfreudigen Mitarbeiter bieten wir neben einer interessanten Tätigkeit in einem kleinen Team, eine sorgfältige Einführung und Ausbildung, fortschrittliche Anstellungsbedingungen und gut ausgebaute Sozialleistungen.

Für weitere Auskünfte steht Ihnen unser Herr G. Neugebauer, ☎ 031/43 85 19, gerne zur Verfügung. Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen senden Sie bitte an
Schweizerische Volksbank, Generaldirektion, Personalabteilung, Postfach 2620, 3001 Bern.

SCHWEIZERISCHE VOLKSBANK

La marraine et le parrain autour du prêtre. (Photo Lib./JJR)

Section fribourgeoise de la SFG Fribourg-Ancienne

Une première bannière

La section féminine de la Société fédérale de gymnastique Fribourg-Ancienne a inauguré son premier drapeau, samedi après 56 ans d'existence. Fritz Boesch, le doyen de la Suisse, âgé de 107 ans, fondateur de la section, était présent à l'église Saint-Michel lors de la bénédiction de la bannière.

Les gymnastes ont exprimé leur fidélité à leurs aînés en reprenant le symbole du cercle de flammes choisi par la SFG Fribourg-Ancienne, et en utilisant les couleurs de leur patrie et de leur canton. Les quatre «F» brodés signifient franchise, force, fierté et fidélité. Le prêtre, Jean-Paul de Sury, a encouragé la société à «faire fructifier ce corps que Dieu nous a donné» et qui «nous permet de danser comme David devant l'Arche d'alliance». Les silhouettes en mouvement sur la bannière sont à l'image de ce que Dieu attend de nous, a-t-il dit: non pas l'immobilisme mais le dynamisme et l'enthousiasme. L'inauguration de la bannière de la section féminine coïncide avec le 135e anniversaire de la SFG Fribourg-Ancienne, qui regroupe plus de 400 membres. La Landwehr était de la fête et a accompagné, de la gare à Saint-Michel, le parrain et la marraine du drapeau, Edmond Fragnière et Madeleine de Reyff, ainsi que de très nombreux participants. (sb)

Villars-sur-Glâne

Médaillé Bene Merenti

MM. Kuhn et Abriel. (Photo Wicht)

Dimanche à Villars-sur-Glâne, M. Ernest Kuhn a reçu pour 46 ans d'activité, la médaille Bene Merenti des mains de M. Louis Abriel, président de la société de chant.

Cette cérémonie s'est déroulée pendant la messe de 9 h. 30, dont l'homélie fut prononcée par l'abbé Marc Joye, nouveau doyen. De nombreuses personnes participèrent à cette fête, notamment les onze médaillés de la paroisse, la famille du récipiendaire – sauf un de ses fils qui est actuellement à Beyrouth pour le compte de la Croix-Rouge – ainsi que les autorités et sociétés paroissiales. C'est en 1937 que M. Kuhn est entré dans la société de chant de Villars-sur-Glâne. Il avait 17 ans. MN

PUBLICITÉ

Choux de Bruxelles
du pays
le kilo 2.80
MIGROS
économies actives

Infomanie
LA LIBERTÉ
243 343

Joie et reconnaissance à l'Hôpital de district

La fête à la chapelle

Le dimanche 20 novembre 1983 demeurera une date-étape dans les annales de l'hôpital de la Broye. Ce jour-là en effet, l'établissement unissait dans une même allégresse le siècle de dévouement à son égard des religieuses de la Charité de La Roche-sur-Foron et la bénédiction, à la chapelle, de deux vitraux signés par l'artiste Théodore Stravinsky pour la conception, le maître-verrier Michel Eltschinger pour la réalisation. Récemment adapté aux nécessités des pensionnaires de la maison, le sanctuaire de l'Hôpital a bénéficié de l'efficace appui d'un comité de fondation emmené par M. Pierre Pillonel, de Seiry.

BROYE

L'hommage de Mgr Mamie à Sœur Elisabeth. On reconnaît à ses côtés quelques religieuses de la petite communauté qui subsiste encore à Estavayer. (Photos Lib./GP)

La cérémonie qui eut lieu dimanche en fin d'après-midi fut présidée par Mgr Pierre Mamie qu'entouraient plusieurs prêtres dont le chanoine Marcel Roulin, aumônier. Il appartint du reste à ce dernier de présenter brièvement les créations de Théodore Stravinsky, des œuvres qui évoquent la souffrance et la rédemption par la croix, qui interpellent et qui interrogent.

Un orgue de salon

Restaurée avec goût, la chapelle de l'hôpital de la Broye peut s'enorgueillir de posséder un instrument de musique fort ancien dont la valeur demeura très longtemps ignorée de tous. Il s'agit d'un orgue dit de salon, construit en 1806 par Michael Gassler, facteur d'orgues argovien domicilié à Koblenz, à qui l'on doit quelques réalisations d'envergure. Ce fut M. Jean-Marc Dumas, de Romont, orfèvre en la matière, qui décrivit les caractéristiques de l'instrument, déjà présentées dans ces colonnes lors de sa restauration. Dimanche, M. Dumas interpréta quelques œuvres de circonstance, accompagnant également le chœur mixte St-Laurent qui se produisit sous la baguette de M. Hubert Monnard.

Depuis 106 ans...

Il y a en fait plus d'un siècle que les sœurs de la Charité exercent leur apostolat à l'hôpital de la Broye puisque c'est en janvier 1877 que des démarches furent entreprises à La Roche-sur-Foron (Savoie) afin d'ouvrir à Estavayer une communauté à qui serait confié le service des malades et de la cuisine de l'Hôpital. Celui-ci ouvrit ses portes en septembre de la même année, à la suite de l'arrivée des six premières religieuses le 31 juillet déjà. Ce fut M. Michel Cuennet, directeur, qui rendit hommage au dévouement, à la disponibilité et aux facultés d'adaptation des religieuses qui se succédèrent dès lors à l'Hôpital. «La Broye a conscience de ce qu'elle vous doit» dit-il aux membres de la communauté. Il est vrai, reconnut M. Cuennet, que le travail des religieuses fut déterminant pour la sauvegarde de l'établissement.

La cérémonie fut encore marquée par l'homélie de Mgr Mamie qui remercia les artisans de la fête. S'adressant au personnel de l'Hôpital, l'évêque du diocèse lui rappela la présence du Christ dans chaque malade, handicapé et personne âgée. La mémoire d'un grand ami de l'Hôpital et de la chapelle, feu Mgr Henri Marmier, fut aussi évoquée.

On entendit encore Sœur Elisabeth, s'exprimant au nom de la communauté des religieuses. «Une communauté-témoin» dira-t-elle en relevant les difficultés de la congrégation face à la relève. A Estavayer, deux sœurs travaillent encore à l'Hôpital alors qu'elles furent vingt, vingt-cinq même autrefois... GP

L'un des deux vitraux de Stravinsky.

Les musiciens ont fêté leur patronne

St-Laurent mis en notes

Jour de fête dimanche pour les musiciens de «La Persévérance» d'Estavayer-le-Lac qui se retrouvèrent sous le céleste regard de leur grande patronne, sainte Cécile, afin de célébrer l'amitié qui les unit. La journée débuta par une messe au cours de laquelle le curé Jean Richoz prononça l'homélie de circonstance. L'harmonie était placée sous la baguette de son directeur, M. Charles-Henri Bovet, qui avait composé pour l'occasion une très belle marche solennelle intitulée «Saint-Laurent», dédiée à MM. Hilaire Plancherel, Charles Schrœter et Jean Pythoud pour qui l'année 1983 marque les 80, 75 et 70 ans d'âge.

Concert sur la place de l'Eglise, hommage aux défunts sur le cimetière, aubade aux malades et aux vieillards de l'hôpital et apéritif précédèrent le traditionnel banquet qu'ouvrit M. Camille Roulin, président. La partie oratoire menée par M. Gérard Roulin permit aux convives d'applaudir notamment MM. André Bise, président du Conseil général., Francois Torche, syndic., Antoine Schluchter, pasteur., Hilaire Plancherel, membre d'honneur, Jean Bersier, parrain et Charles Schrœter, un vieux de la vieille toujours fidèle à «La Persévérance». Plusieurs distinctions furent décernées à cette occasion, dont le diplôme de membre d'honneur à M. Jean-Paul Goumaz, musicien depuis trente ans. Rappelons que l'harmonie staviacoise, plus que centenaire, accueillera le 20 mai prochain les musiques broyardes. GP

Le départ de la collégiale pour le cortège en ville. (Photo Lib./GP)

PUBLICITÉ

RESTAURANT
LE RICHELIEU
Rte du Jura 47
FRIBOURG
☎ 037/26 16 26
René ZURCHER, chef de cuisine

MENU GASTRONOMIQUE CALIFORNIEN

Santa Barbara squid and avocados
• • •
Deep fried sea scallops
• • •
Chinatown spareribs
• • •
Lime sherbet
• • •
US-Tenderloin of beef
Cornfritters
Vegetable of the day
• • •
Dessert at your choice
• •
Fr. 50.–
• •

VINS:
California Sparkling Wine brut 1980
(Vin mousseux de Californie brut)
Fr. 34.–
Vin rosé sec Fr. 28.50
Sanoma County Pinot-Noir 1980
Fr. 28.50
Cabernet Sauvignon Fr. 28.50
Cedar Ridge North Coast 1978
Fr. 46.–
• • •
Veuillez réserver vos tables s.v.p.

†

«Jusqu'en paradis que les anges te conduise,
tu entreras dans l'éternel repos»

Ses parents:
Francis et Simone Menétrey-Papaux, à La Pierraz;
Sa sœur son frère:
Mary-Lise et Jean-Pierre Bapst-Menétrey, Aline et Florian, à Autafond;
Jean-François Menétrey, à La Pierraz;
Sa grand-maman:
Flavie Papaux-Menoud, aux Ecasseys;
Monsieur l'abbé Marcel Menétrey, à Le Crêt;
Les familles Menétrey, Papaux, Yerly et Bourdet;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Daniel MENÉTREY

leur très cher fils, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, filleul, cousin et ami enlevé accidentellement à leur tendre affection le dimanche 20 novembre 1983, à l'âge de 19 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Siviriez, mercredi 23 novembre 1983, à 14 h 30.

Une veillée de prières nous réunira en l'église de Siviriez, ce mardi 22 novembre 1983, à 20 heures.

Domicile mortuaire: 1678 La Pierraz.

R.I.P.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tient lieu.

17-51618

†

La commission administrative, le personnel et les pensionnaires du foyer de Notre-Dame Auxiliatrices, à Siviriez

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

fils de M. Francis Menétrey membre de la commission et neveu de Mme Berthe Menétrey leur employée

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51598

†

La Caisse Raiffeisen de Villaraboud

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

fils de M. Francis Menétrey, vice-président du conseil de surveillance

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51617

†

La Société féminine de gymnastique de Siviriez

a le profond regret de faire part du décès de

Daniel Menétrey

fils de Simone Menétrey, dévoué membre du comité, frère de Mary-Lise Bapst, toutes deux membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51622

†

La Société de laiterie de La Pierraz et son laitier

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Ménétrey

fils de M. Francis Ménétrey dévoué président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51560

†

Le FC Siviriez

a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

junior du club et neveu de M. Gabriel Menétrey dévoué caissier du club des cents et des amis

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-748

†

La Société de jeunesse de Siviriez

a la grande tristesse de faire part du décès de

Daniel Menétrey

frère de Jean-François, dévoué membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51583

†

Pierre Noël, atelier mécanique, Billens et ses employés

ont le pénible devoir de faire part du décès de notre dévoué apprenti

Daniel Menétrey

décédé accidentellement le 20 novembre 1983.

17-51620

†

La Société fédérale de gymnastique d'Ursy

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

frère de Jean-François, membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51621

†

La famille de Joseph Démátraz, à Chavannes-les-Forts

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

fils de M. Francis Menétrey leur estimé fermier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51594

†

La Société de jeunesse de Siviriez

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

frère de Jean-François membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-51623

†

Le Syndicat d'élevage pie noir de Chavannes-les-Forts

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Daniel Menétrey

fils de Francis Menétrey membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-5196

†

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Bernard GEINOZ

vous remercie de tout cœur du réconfort si précieux que vous lui avez apporté dans sa douloureuse épreuve par vos visites, votre présence, vos messages, vos prières, vos offrandes de messes et vos envois de fleurs et couronnes.

Gardons dans nos cœurs le souvenir de son amitié, de son sourire et de son inébranlable espérance.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église Saint-Pierre, le samedi 26 novembre, à 18 h. 15.

17-51430

†

Remerciements

C'est avec foi et dans l'espérance que toute la famille de

Madame
Cécile AUBONNEY

née Sallin

vous remercie de tous vos messages d'amitié, vos lettres, votre participation à la célébration du dernier adieu, vos dons, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Dompierre, le vendredi 25 novembre 1983, à 19 h. 30.

Dompierre, novembre 1983.

17-1600

†

Une messe d'anniversaire

sera dite pour

Monsieur
Louis DUPRAZ

le mercredi 23 novembre 1983 à 18 h. 15, en l'église des Cordeliers.

17-51511

†

In Memoriam

Monsieur
Joseph Volery

23 novembre 1978 – 23 novembre 1983

5 ans déjà que tu nous as quittés, cher papa et grand-papa chéri.

Le temps fuit mais les souvenirs restent et dans nos cœurs resteront à jamais gravés tout l'amour et la tendresse que tu n'avais cessé de nous donner.

Le souvenir de ton exemple est dans les mémoires de tous ceux qui t'ont connu.

Ta famille

L'office d'anniversaire

sera célébré le merdredi 23 novembre 1983, à 18 h. 15, en l'église de Saint-Pierre.

17-5169

†

L'Association cantonale des maréchaux et la section Fribourg romande de l'USM

font part du décès de

Monsieur
Joseph Tschopp

maréchal

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre, Fribourg, ce mardi 22 novembre 1983, à 14 heures.

17-51595

†

Le Cercle scolaire libre public de Ferpicloz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Dupraz

locataire et époux de Madame Charlotte Dupraz, secrétaire

17-51561

EN CAS DE DEUIL *Tél. jour et nuit*
nous accomplissons toutes les formalités, organisons la cérémonie funèbre et assurons la dignité des derniers devoirs.
223995
Francis Chevalier directeur
6, pl. de la Gare Fribourg
83.2
POMPES FUNEBRES GENERALES SA

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE
Fribourg: 037/23 12 12 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
La Gruyère: 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital de Riaz).
Estavayer: 037/63 21 21 (hôpital).
Romont: se renseigner au 037/ 52 27 71.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41 (hôpital de Châtel).
Morat: 037/71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne: 037/61 17 77 (police).

PERMANENCE DENTAIRE
Fribourg: 037/22 33 43. Samedis de 8 à 10 h. et 16 à 17 h., dimanches et jours fériés de 8 à 10 h. Autres jours de 8 h. à 10 h. et 14 à 16 h.
Payerne: se renseigner au 117.

PHARMACIES DE SERVICE

FRIBOURG

Pharmacie de service du mardi 22 novembre: pharmacie du Tilleul, Pont-Muré 154.

Ouvert de 8 à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.
Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.
Estavayer: le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15.
Romont: vendredi dès 18 h. 30. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.
Châtel-Saint-Denis: après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au 037/61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne: jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

SOS

AMBULANCES
Fribourg: 037/24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).
Estavayer: 037/63 21 21.
Romont: 037/52 13 33.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 71 78 ou 56 72 21.
Lavaux: 021/56 21 22.
Wünnewil: 037/36 10 10.
Morat: 037/71 28 52 ou 71 20 31.
Payerne: 117.

POLICE
Appel urgent: 117.
Police de la circulation: 037/21 19 11.
Postes d'intervention:
Fribourg: 037/21 17 17.
Bulle: 029/2 56 66.
Estavayer: 037/63 13 05.
Romont: 037/52 23 59.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 72 21.
Morat: 037/71 20 31.
Tavel: 037/44 11 95.
Payerne: 037/61 17 77.

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.
Hélicoptère: 029/6 11 53.
Lac de la Gruyère: 029/2 56 66 ou 029/5 21 44 ou 037/45 14 05.
Lac de Morat: 037/21 17 17 (Fribourg) (Vully); 75 17 50 (Avenches).
Lac de Neuchâtel: 037/63 13 05 (Estavayer); 038/22 35 77 (Neuchâtel).

FEU
Fribourg: 118.
Autres localités: 037/22 30 18.

HÔPITAUX

FRIBOURG
Hôpital cantonal: 037/82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h., et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 h. à 20 h.
Hôpital Daler: 037/82 21 91.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 21 h., chambres mi-privées et privées; tous les jours de 10 h. à 21 h.
Clinique Garcia: 037/82 31 81.
Heures de visites: tous les jours de 12 h. à 21 h.
Clinique Ste-Anne: 037/81 21 31.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 h. à 21 h.
Riaz: 029/3 12 12.
Heures de visites: chambres communes de 14 h. à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 h. à 20 h.
Estavayer: 037/63 21 21. Heures de visites: tous les jours de 13 h. à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.
Billens: 037/52 27 71. Heures de visites: chambres communes, de 13 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie: pas de visite le soir.
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41. Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Meyriez: 037/72 11 11. Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.
Tavel: 037/44 13 83. Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; pédiatrie: pas de visite le soir.
Payerne: 037/62 11 11.
Heures de visites: lundi au vendredi de 13 h. 30 à 14 h. 30, de 18 h. 45 à 19 h. 30, en privé: 21 h.; samedi, dimanche et jours fériés: de 13 h. 30 à 15 h., de 18 h. 45 à 19 h. 30, en privé: 21 h.
Hôpital psychiatrique de Marsens: 029/5 12 22. Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 14 h. 30; le jeudi, le samedi, le dimanche jusqu'à 16 h.; pour les autres heures, s'adresser aux services.
Sanatorium d'Humilimont: 029/5 17 98.
Heures de visites: tous les jours de 14 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. Le dimanche de 14 h. à 17 h. et de 18 h. à 20 h.

SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44. Rue de la Carrière 4, Fribourg.
Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Dimanche de 19 h. à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 h. à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 21 h.

AIDES FAMILIALES
Fribourg: Office familial: 037/22 10 14.
Sarine-Campagne: 037/45 12 15.
Mouvement populaire des familles: 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.
Office cantonal des mineurs: conseils et aide pour enfants et adolescents, 30, bd Pérolles, Fribourg, 21 12 19. Permanence: du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE:
Fribourg-Ville: 037/22 82 51.
District de la Sarine: 037/22 63 54.
District de la Broye: 037/63 34 88.
District de la Gruyère: 029/2 30 33.
District de la Glâne: 037/52 33 88.
District de la Singine: 037/43 20 20.
District de la Veveyse: 021/56 84 54.

Service de puériculture:
- Responsable cantonale: 037/22 63 51.
- District de la Glâne: 037/52 19 29.
- District de la Gruyère: 029/2 52 40.

Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire: 037/22 63 51.
Service de repas chauds à domicile: y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.
Service de baby-sitting: 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).
Crèche universitaire: se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly 037/ 46 12 61.
Crèche de la paroisse réformée: 037/22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères: 037/227 227 permanence.
Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.
Crèche de Villars-sur-Glâne: ☎ 24 72 85 ou 24 58 39, enfants de 2 à 5 ans, Villars-Vert 25.

CONSULTATIONS CONJUGALES
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 h. à 17 h. – Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Bulle: au 3e étage de l'Hôtel de Ville. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (français et allemand).
Morat: Deutschekirchgasse 16. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (allemand et français).

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3e étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. De préférence sur rendez-vous. Le jeudi après midi consultation médicale gynécologique.
Districts: Fribourg: 037/22 83 22, selon indications données.

Mouvement Enfance et Foyer: rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.
Mouvement de la condition paternelle: 022/ 45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.
ASASM: service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).
Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»: 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Centre Suisse-Immigrés: samedi de 14 h. à 17 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.
Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme: 037/ 22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.
Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer: réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg. 037/24 99 20.
Radiophotographie publique: le 1er et le 3e jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.
Dispensaire antituberculeux: le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.
Service social pour les handicapés de la vue: tous les matins de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, Fribourg, 1er étage, 037/26 23 32.
Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes: notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours 24 heures sur 24, au 037/22 29 01. – Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables: 037/24 79 18 et 037/24 64 59
Le Tremplin: Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2e étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Le centre d'hébergement: ouvert du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. Permanence téléphonique assurée 24 h. sur 24, du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. ☎ 037/22 30 70.
Clinique des Platanes: 037/26 33 66. Visites de 13 h. à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.
Alcooliques Anonymes - AA: CP 29, 1701 Fribourg, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 58, 1630 Bulle, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 68, 1470 Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 31 53.
Groupes familiaux Al-Anon: parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89 ou 26 52 13.
Association suisse des non-fumeurs: section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 07 57.
Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., à la Mission catholique ital., rue du Nord 21-23.
Bulle: chaque 1er et 3e mardi du mois de 20 h. à 21 h. au café des XIII-Cantons.
Romont: les 2e et 4e lundis du mois, de 20 h. à 21 h., au café de l'Harmonie.
Consommateur-Information: heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.
Femmes-Information: rue des Alpes 39, 3e étage, à Fribourg. Ouvert chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité, on peut prendre contact par téléphone chaque lundi de 19 h. à 20 h. au 037/45 18 85 - 46 18 74.
Protection des animaux: inspecteur: 037/ 31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécu: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).
Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.
Société de radiodiffusion et télévision du canton de Fribourg (SRT-FR): case postale 128 -1700 Fribourg 5.

EXPOSITIONS

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire: ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h.; le jeudi également de 20 h. à 22 h.
Le Musée d'histoire naturelle: ouvert gratuitement tous les après-midi de 14 h. à 18 h. Le matin ouvert à l'intention des écoles.
Jardin botanique: lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

BULLE
Musée gruérien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Musée folklorique: samedi et dimanche, 14 à 17 h.

MORAT
Musée historique: mardi à dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

ROMONT
Musée du vitrail: samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

TAVEL
Musée singinois: mardi, samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG
Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h. Prêt à domicile: lundi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Bibliothèque de la Ville et Société de lecture: lundi, mardi, jeudi de 14 h. à 18 h., mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., vendredi de 14 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Deutsche Bibliothek: du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.
Bibliothèque St-Paul: mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30.
Ludothèques: avenue Granges-Paccot 3: mercredi de 15 h. 30 à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h., rte de la Vignettaz 57 (Africanum); mardi et vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30, Chemin des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana); lundi et jeudi de 15 h. à 17 h.

BELFAUX
Bibliothèque scolaire: Mardi de 14 h. à 17 h. 30, mercredi de 15 h. 30 à 16 h. 30, vendredi de 15 h. à 18 h. 30.

BULLE
Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Ludothèque de la Gruyère: rue de la Condémine (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Bibliothèque publique: mardi de 16 h. à 18 h., mercredi de 19 h. à 21 h., jeudi de 14 h. à 16 h. et samedi de 9 h. à 11 h.

DOMDIDIER
Bibliothèque communale: lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h. Samedi de 9 h. à 11 h.

ESTAVAYER-LE-LAC
Bibliothèque publique: mardi de 14 h. à 16 h.30, mercredi de 16 h. à 18 h., jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

MORAT
Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

PAYERNE
Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

ROMONT
Bibliothèque communale: mardi de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h.; mercredi de 14 h. à 17 h.; jeudi de 18 h. à 20 h.; vendredi de 16 h. à 19 h.; samedi de 9 h. à 12 h.

CURIOSITÉS

BULLE
Orchestrion: «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES
Château: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.
Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
Piscine du Schoenberg: lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 17 h. 30 à 22 h., mercredi, jeudi et vendredi de 8 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.
Piscine du Levant: du lundi au vendredi, de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h., samedi et dimanche, de 8 à 20 heures.

BULLE
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

CHARMEY
Piscine de Charmey: lundi: fermé, mardi au vendredi de 15 h. à 22 h., samedi de 15 h. à 19 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS
Piscine de l'Ermitage: fermée.

MORAT
Piscine couverte: ouverte au public, lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 heures.

MINIGOLF

Moléson-Village: ouvert tous les jours de 8 h. à 22 heures.

GAGNÉ !

PARI MUTUEL

Les rapports de la course française

Trio:	Fr.
Dans l'ordre	103.50
Ordre différent	14.55
Quarto:	
Dans l'ordre	237.20
Ordre différent	27.40
Quinto:	
La cagnotte se monte à	17 040.70
Loto:	
7 numéros	3653.70
6 numéros	8.20
5 numéros n'a pas été réussi.	
La cagnotte se monte à	726.65

Les rapports de la course suisse

Trio:	Fr.
Dans l'ordre	45.25
Ordre différent	9.05
Quarto:	
Dans l'ordre	388.80
Ordre différent	9.65

MÉTÉO

SITUATION GÉNÉRALE

De l'air froid venant du nord envahit nos régions. La haute pression se reforme sur l'Europe centrale.

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR

Nord des Alpes, Valais, Grisons: il y aura du stratus en plaine qui ne se dissipera que partiellement cet après-midi. Au-dessus de 1500 m, le temps sera ensoleillé. La température à basse altitude sera voisine de –2 degrés la nuit et de +4 demain après midi. Bise modérée, parfois forte sur les lacs.

Sud des Alpes: beau temps, vent du nord.

ÉVOLUTION PROBABLE POUR MERCREDI ET JEUDI

Au nord: brouillard ou stratus sur le Plateau. A part cela, assez ensoleillé mercredi, ciel devenant nuageux jeudi.

Au sud: nuageux à partir de mercredi.

(ATS)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42
☎ 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	42.–	82.–	162.–
Etranger	82.–	160.–	290.–

Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross** (FG).
Secrétaire de rédaction: **Alain Marion** (ALM)
Rubrique Fribourg: **Jean-Luc Piller** (JLP), **Marie-Claude Clerc** (MCC), **Jean-Philippe Jutzi** (JPJ), **Gérard Périsset** (GP), **Jean-Brice Willemin** (JBW).
Rubrique étrangère: **Charles Bays** (CB), **Michel-André Panchaud** (MP).
Rubrique suisse: **Patrick Pitteloud** (Pi).
Laure-Christine Wicht (LCW).
Rédacteur parlementaire: **Roland Brachetto** (RB).
Rubrique sports: **Georges Blanc** (GB), **Marius Berset** (MBt), **Marcel Gobet** (MG).
Eglise: **André Ducry** (ADy).
Liberté-Dimanche: **Claude Chuard** (CC).
Photographe: **Jean-Louis Bourqui** (JLBi).
Vie quotidienne: **Eliane Imstepf** (EI).
Suppléments: **Jean-Jacques Robert** (JJR).
Stagiaires: **Antoine Geinoz** (AG), **Christian Zumwald** (CZ).

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50 Télex 36 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	25 mm	62 ct.
– offres d'emplois		70 ct.
Petites annonces		
– la ligne (min. 2 lignes)		500 ct.
Réclames	54 mm	179 ct.
– gastronomie		160 ct.
– 1re page actualités locales		213 ct.
– Autres pages actualités locales		179 ct.
– 1re page «sports»		213 ct.
– Autres pages «sports»		179 ct.
– Actualités suisses		239 ct.
– loisirs, vie quotidienne		179 ct.
– Dernière heure (act. internat.)		213 ct.
– Dernière page (radio-TV)		213 ct.
– «Dernière» (avis tardifs)		400 ct.

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 10 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 10 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 20 h., le vendredi à 17 h. No du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres «Avis mortuaires», Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 (nouveau bâtiment) à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
Tirage contrôlé FRP: 33 086 exemplaires

A L'AGENDA

Musée d'art et d'histoire: exposition «Salon SPSAS 83», de 10 à 17 h.

Musée d'histoire naturelle: exposition «Céréales» de 14 à 18 h.

Musée gruérien de Bulle: exposition «Les peintures du Mithila» art populaire de l'Inde, de 14 à 17 h.

Musée historique de Morat: exposition M.C. Caldwell, collection de peintures sur porcelaine, de 13 à 17 h.

Château de Gruyères: exposition «Bière, art et tradition» de 9 à 12 h. et de 13 à 16 h. 30.

Galerie J.J. Hofstetter: exposition de Jean-Paul Chablais, de 9 à 12 h. et de 15 à 18 h.30.

Galerie du Bourg: exposition Salvador Dali, surréalisme, figuratif, de 10 à 19 h.

Galerie de la cathédrale: exposition de C.C. Olsommer, peintures et dessins, et Claude Morin, verres soufflés, de 14 h. 20 à 18 h. 30.

Galerie La Margelle: exposition «Berclaz 83», de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h.30.

Galerie Avry-Art: exposition d'Odette Bongard, batik, et Paul Walter, poterie et céramique.

Atelier-Galerie Hofstetter: vernissage de l'exposition de Jean-Paul Chablais, à 18 h.

Conférence: à 20 h. 30, à la grande salle de l'Ecole normale, rue de Morat à Fribourg, conférence de Mme Madeleine Hours sur le thème «Le secret des chefs-d'œuvre».

COMMUNIQUÉS

Service de puériculture de la Glâne

Mercredi 23 novembre, de 14 à 17 h., à la rue du Château 115 à Romont (sous-sol), consultation pour nourrissons et petits enfants organisée par la Croix-Rouge fribourgeoise.

Salle paroissiale de Sainte-Thérèse

Mercredi 23 novembre, de 14 à 19 h, vente de vêtements, marché aux puces en faveur des missions.

A CHACUN SA FÊTE

Mardi 22 novembre

Sainte Cécile, vierge et martyre

Les Actes du martyre de sainte Cécile, bien postérieurs aux événements – ils sont de la fin du Ve siècle – ne nous renseignent aucunement sur l'histoire de cette martyre romaine ni même sur la date de son martyre. La tradition a fait d'elle une jeune chrétienne membre de l'illustre famille romaine des Cecilii, fiancée à un jeune patricien romain encore paien appelé Valérien que Cécile aurait persuadé de respecter sa virginité et qu'elle aurait engagé à recevoir le baptême. Elle aurait été condamnée à avoir la tête tranchée dans sa demeure du Transtévère devenue plus tard la basilique de Sainte-Cécile.

CINÉMA

FRIBOURG
Alpha. – **L'été de nos quinze ans:** 14 ans.
Capitole. – **Papy fait de la résistance:** 12 ans.
Corso. – **Garçon:** 14 ans.
Eden. – **Le mécano de la générale:** 7 ans. – **Le bourreau des cœurs:** 12 ans.
Rex. – **Le marginal:** 14 ans.
Studio. – **Les demoiselles de compagnie:** 20 ans.

BULLE
Prado. – **Querelle:** 18 ans.

PAYERNE
Apollo. – **Recate:** 16 ans

PUBLICITÉ

Richard
BIJOUX DU MONDE
79.– 165.–
PLACE DE LA GARE 4, FRIBOURG

Pas de doutes pour 37 grammes d'héroïne

Le recours est rejeté

DEVANT LE JUGE

Siégeant sous la présidence de M. Jacques Curty, la Cour de cassation du Tribunal cantonal a rejeté, hier matin, un recours interjeté par un ressortissant tunisien, âgé de 33 ans, qui avait été condamné le 5 septembre par le Tribunal criminel de la Glâne à une peine de quatre ans et demi de réclusion pour trafic de drogue. Les juges de Romont avaient confirmé un premier jugement de la Sarine, rendu le 10 novembre 1982, qui avait été annulé à la suite d'un recours.

Mais rappelons les principaux faits. Au début de l'année 1982, la Brigade des stupéfiants apprend qu'un inconnu, se faisant appeler M. Vincent, possédant beaucoup d'argent et en dépensant beaucoup, propose de l'héroïne aux Fribourgeois. Après de longues investigations, les agents de la Sûreté appréhendent en ville trois personnes dont l'une, baptisée «le troisième homme», s'enfuit à toutes jambes et échappe à ses poursuivants. Au moment où les policiers demandent ses papiers à l'accusé, alias M. Vincent, un sachet contenant 37 grammes d'héroïne tombe par terre.

Qui a jeté ce sachet? Un agent de la Sûreté a fait des déclarations claires au cours des précédentes audiences: l'accusé a glissé sa main droite dans sa poche gauche et a jeté le sachet. «Pourquoi alors, interroge le mandataire du recourant, Me Raymond Gilliard, un autre agent qui s'avançait, à ce moment-là, vers l'accusé, en pleine lumière, n'a-t-il pas remarqué ce geste?» Pour l'avocat, il n'est pas impossible que ce soit le troisième homme qui ait jeté ce sachet de drogue. «Dans ce cas, en condamnant le prévenu, n'aurait-on pas violé le principe selon lequel le doute profite à l'accusé?»

«Je constate simplement que le recourant n'a jamais pu s'expliquer sur les importantes sommes dont il disposait pour mener grande vie à Fribourg», rétorque le représentant du Ministère public, M. Michel Passaplan, en concluant au rejet du recours.

En rejetant le recours avec suite de frais, le Tribunal cantonal a arrêté l'émolument dû à l'Etat à 300 francs. L'accusé dispose maintenant d'un délai de dix jours pour déclarer s'il se pourvoit en nullité au Tribunal fédéral. (fmj)

Tribunal cantonal

Valse-hésitation

Scène inhabituelle et valse-hésitation, hier matin, au Tribunal cantonal. Un avocat du canton, trépignant d'impatience dans la salle des pas perdus parce que son client ne s'est pas présenté à l'heure prévue, se fait prier, à deux reprises, par l'huissier d'entrer dans la salle d'audience. Quand l'avocat se décide à faire son entrée, le président de la Cour de cassation, Jacques Curty, l'interpelle: «Je vous fais remarquer, maître, que vous avez cinq minutes de retard» Et l'avocat, bondissant: «Ça coûte combien? Je paierai moi-même!» Interloqué, le président de la Cour demande alors que la salle soit évacuée.

Deuxième entrée. «La Cour a estimé que les propos tenus par l'avocat étaient inconvenants. Elle lui inflige une amende de 50 francs!» prononce le président Curty, avant d'inviter l'avocat à plaider. Celui-ci ne bronche pas et, après un long silence: «J'ai fait l'impossible pour que mon client soit présent», dit-il en sollicitant l'autorisation de téléphoner à la prison où le prévenu est détenu. Autorisation accordée... et re-sortie...

Troisième entrée. L'avocat, qui prie la Cour de l'excuser pour ses propos, annonce: «Je ne veux pas plaider, mais je dois». Avant de s'interrompre à nouveau et de déposer une requête formelle: «Je demande que l'on attende l'arrivée de mon client. Il a été conduit par erreur à la prison centrale». A la troisième sortie, c'est, cette fois, le procureur général qui doit s'en aller et il cède la place à son jeune substitut. Finalement, après environ cinquante minutes, l'accusé arrive, suivi par deux gendarmes. L'audience peut débuter...

Hier, en fin de journée, le Tribunal cantonal nous faisait savoir, par la voix de son président, qu'au vu des circonstances il avait renoncé à infliger une amende à l'avocat. (fmj)

Célibataire condamné

Trois cambriolages

Vol, dommages à la propriété, infractions à la LCR, vol d'usage et infractions à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution: ce sont les chefs d'accusation retenus par le Tribunal criminel de la Glâne qui avait à juger, hier après-midi, un célibataire, âgé de 22 ans. Celui-ci a été condamné à une peine de quatre mois d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans. Le représentant du Ministère public, M. Michel Passaplan, avait requis une peine de huit mois, assortie du sursis.

A la charge de l'accusé, trois cambriolages perpétrés dans le courant du printemps dernier, qui lui ont rapporté au total près de 6500 francs. Dans la nuit du 4 au 5 avril, le jeune homme fracture la porte de la salle à manger d'un hôtel de Romont et force les appareils à sous. Même scénario et même cible le dimanche 5 juin où il emporte 4600 francs. Le 14 juillet, le jeune homme s'en prend à un hôtel de Saint-Blaise (NE). Il dérobe quelque 300 francs en monnaie ainsi qu'une cagnotte d'une valeur de 600 francs qui contenait une somme de 100 à 150 francs. Le même jour, il se débarrasse de la cagnotte en l'immergeant dans le canal de la Broye.

Toujours au mois de juillet, le jeune homme subtilise la clef de la voiture de son employeur et il utilise le véhicule à plusieurs reprises. Au cours de l'enquête, il admettra avoir endommagé la carrosserie de la voiture en touchant un escalier à la sortie d'une place de parc.

En prononçant la peine, les juges ont déduit la durée de la détention préventive. Ils ont mis les frais de la cause à la charge de l'accusé. (fmj)

ACCIDENTS

Botterens

Deux blessés

Dans la nuit de dimanche à lundi, à 1 h. 50, M. Gabriel Charrière, âgé de 27 ans, circulait au volant de sa voiture de La Roche en direction de son domicile, à Cerniat. A Botterens, dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route et s'écrasa contre la ferme de M. Georges Repond. L'automobiliste et sa passagère, Mlle Anne Clément, âgée de 18 ans, de Charmey, blessés, ont été transportés en ambulance à l'hôpital de Riaz. Dégâts 3000 francs. (cp)

Romont

Contre un poteau

Dimanche, peu avant 22 h., une automobiliste de Romont regagnait son domicile, venant de Chavannes-les-Forts. Sur un tronçon rectiligne, elle perdit la maîtrise de sa machine qui quitta la route à droite et s'écrasa contre un poteau. Il y eut pour 6000 francs de dégâts. (cp)

Guy Sansonnens et Jean-Marie Vivier à Farvagny

La poésie de la réalité

VARIÉTÉS

Une centaine de personnes s'étaient déplacées dimanche en fin d'après-midi pour assister au deuxième et dernier volet du spectacle de chansons françaises, à Farvagny. Après Ivan Dautin, il y a quinze jours, Guy Sansonnens et Jean-Marie Vivier sont montés sur scène pour nous chanter la poésie de la vie.

Sensibilité et humour parfois macabre, voilà pour cerner Guy Sansonnens. Son répertoire a peu varié. Deux nouveaux titres: «Le déménageur» et «Dessin d'enfant», un hommage à Brel et pour la première fois quelques chansons de Brassens. Non. Sansonnens n'arrête pas de chanter, mais le rythme de ses prestations a fortement ralenti: un presque professionnel devenu un bon amateur. De sa chanson fétiche «Les vieux oiseaux des Grand-Fontaines» (1971) à l'ironie noire de «L'enterrement de Junon», l'enfant du pays a su captiver son auditoire. Même si depuis quatre ans il n'a plus enregistré de disques, il reste une figure attachante de la chanson romande. Le public lui a du reste démontré qu'il n'était pas tombé dans l'oubli.

Voix d'acier et gorge de velours, tel pourrait être la définition de Jean-Marie Vivier. Ce Normand de Granville, «la plus belle ville de France», a derrière lui vingt ans de chansons; c'est dire si son spectacle, en 22 petites scènes, est rodé et équilibré, voyez: «Parlez, parlez», «Souviens-toi Marie» ou «Cher Larry». Depuis le mois de septembre, il est accompagné de Serge Lelièvre qui a également fait les arrangements de son dernier disque: «Petit bonhomme».

Jean-Marie Vivier raconte un peu la mort, un peu la mer et beaucoup la vie, le tout avec humour et ironie: «Si je dis des choses méchantes, je les dis en riant». Environ la moitié de ses chansons étaient inédites. Dimanche soir, ce «saltimbanque excommunié de toutes les sociétés», mais pas par le public de Farvagny, terminait sa tournée helvétique. Depuis 1979, il n'était plus venu nous chanter ce monde fait de grandeur et banalité. Ses textes sont plus élaborés avec une pointe de jazz supplémentaire. «Non, je ne crois pas à l'inspiration, je crois au travail; j'observe la vie quotidienne, pas les muses venues du ciel». (jmm)

Du théâtre patois à Sâles

Aisance et plaisir

Le chœur mixte de Sâles (Gruyère) renforcé par quelques membres du football-club local n'a pas rechigné devant l'effort. Une vingtaine de membres, essentiellement des jeunes, a préparé une pièce de théâtre en patois, «Te rakroutzeri dza» (Je te raccrocherai déjà) de l'abbé François-Xavier Brodard. Cette pièce est l'histoire d'une charmante et sage villageoise qui devient, bien malgré elle, la cause de vilaines jalousies entre deux armaillis, ses soupirants.

GRUYÈRE

Première pièce écrite en patois par l'abbé Brodard, elle a une couleur «rétro» que les jeunes acteurs restituent fidèlement. La chose ne doit pas aller de soi, tant le fossé est grand entre l'évocation de principes «passés de mode» et la réalité présente. Les jeunes de Sâles franchissent avec aisance ce grand écart. Le patois les aide à coup sûr à entrer dans ces personnages de l'ancien temps. C'est là, d'ailleurs, que l'effort mérite coup de chapeau: la plupart des acteurs ne connaissent rien du patois. Il n'en paraît pas à les entendre. C'est vrai que le texte de l'abbé Brodard regorge d'expressions savoureuses qui, de toute manière, n'ont pas leur pareil en français. Et les acteurs de «Te rakroutzeri dza» les manient avec aisance et surtout plaisir évident.

La pièce, bien préparée par Lucien Menoud, régisseur responsable, s'articule en 7 tableaux qu'ouvrent d'excellentes interprétations de chants de l'abbé Bovet, le chœur mixte «La Concorde» étant dirigé par Bernard Grandjean.

Deux représentations sont encore annoncées pour vendredi 25 et samedi 26 novembre, à 20 h. 15. Elles méritent de faire pleine salle. (ych)

Dzojè (Claude Charrière) et sa fiancée Marie (Marianne Monney), les héros de la pièce. (Photo Charrière)

Initiative de la Société d'hygiène mentale

Des appartements protégés

La Société fribourgoise d'hygiène mentale a été constituée en avril 1963. Son président-fondateur en fut le Dr Maurice Rémy, alors médecin-directeur de l'hôpital psychiatrique de Marsens. Voici que pour son 20e anniversaire, et après quelques années de léthargie, la société reprend de l'élan et se dote d'un nouveau comité.

Une récente assemblée générale, présidée par le Dr Rémy, a proclamé cette personnalité président d'honneur et a fait appel au Dr Jean-Jacques Eisenring, médecin-directeur de l'hôpital de Marsens, pour assumer la présidence, le Dr Armand Descloux, directeur du Centre psycho-social, devenant vice-président. Le comité se compose en outre de cinq personnes appartenant au milieu professionnel psychiatrique.

En prenant sa charge présidentielle, le Dr Eisenring a rappelé les buts de la société: information et sensibilisation de la population aux problèmes de la psychiatrie et du patient psychiatrique. Son programme visera à concrétiser ces principes.

Et voici le Dr Eisenring déjà en mesure d'annoncer une mesure concrète. Ce spécialiste démontra, au cours de cette assemblée, l'opportunité de créer des appartements protégés pour des anciens patients ou pour des handicapés psychiques. Il s'agit d'appartements de 5 pièces pouvant recevoir 4 personnes, ayant chacune une chambre individuelle. Ces personnes travaillant soit dans le secteur normal, soit en atelier protégé, sont suffisamment autonomes pour subvenir à leurs besoins.

La Société d'hygiène mentale interviendra dans le cautionnement de ces appartements et dans un certain encadrement de leurs locataires. L'assemblée générale d'hygiène mentale a souscrit à ce projet; elle a chargé son comité de mettre en place un premier appartement dans le courant de 1984. A l'appui de sa suggestion, le Dr Eisenring cita des réalisations du genre existant dans d'autres cantons, celui de Vaud notamment. Là également, ces appartements sont l'affaire de la Société d'hygiène mentale.

Au cours de cette assemblée, le comité fut également chargé d'étudier la poursuite de publications à l'exemple de «La Santé mentale» qui parut sous l'égide de l'ancien comité. (ych)

PUBLICITÉ

BOUTIQUE art le grenier décoration CADEAUX
Etain Coupes
Cristal Challenges
Céramique, etc. Channes Miniatures
Les meilleures marques!
Des idées et des prix pour tous
FRIBOURG
Pérolles 24 ☎ 037/22 64 94

Un seul objectif pour la Suisse

Rester le numéro 1

L'objectif pour la saison 1983-84 de ski alpin s'impose de lui-même: meilleure nation aux championnats du monde de Schladming, gagnante de la Coupe du Monde 1983, la Suisse se doit de tenter de conserver sa position de numéro un. Un contrat difficile, mais auquel tous, au sein de la FSS, entraîneurs, dirigeants et athlètes, souscrivent.

Une succession lourde à assumer aussi si l'on se rappelle que, l'hiver dernier, ce ne sont pas moins de 17 victoires individuelles qui avaient été obtenues par les skieurs et skieuses helvétiques. Avec en prime la victoire en Coupe du Monde en descente féminine (Doris de Agostini) et en slalom féminin (Erika Hess) tout comme le succès par équipes dans cette même Coupe du Monde. Par ailleurs, en descente masculine (Conrad Cathomen derrière Franz Klammer) et en slalom géant masculin (Max Julen derrière Phil Mahre) n'avaient raté la consécration que de justesse. Une telle moisson sera bien difficile à surpasser si ce n'est à renouveler.

Sarajevo en point de mire

En ce début de saison, les Jeux olympiques de Sarajevo, qui auront lieu du 8 au 19 février 1984, n'exercent pas encore une pression particulière. Pourtant, chacun aura dès les premières courses en mémoire le rendez-vous yougoslave. Une médaille olympique ne se compare pas en effet à un succès au niveau de la Coupe du Monde. Il n'est que de se souvenir de 1976. Les skieuses suisses avaient remporté les trois quarts des courses de Coupe du Monde avant Innsbruck, où elles ne récoltèrent pas la moindre médaille. Et la saison fut considérée comme ratée...

C'est pourquoi, dès Bormio la semaine prochaine, l'échéance olympique exercera malgré tout une influence sur le comportement de chacun. Et ce jusqu'aux épreuves finales, fin mars à Oslo. Ceci n'est bien sûr pas valable pour Hanni Wenzel et Ingemar Stenmark, lesquels, anciens titulaires d'une licence «B», ne sont pas admis à Sarajevo, ni pour l'Autrichien Marc Girardelli, lequel a choisi de porter les couleurs du Luxembourg.

La succession de Doris de Agostini

Deux des meilleurs spécialistes des courses de vitesse, Doris de Agostini et Ken Read, ont mis un terme à leur carrière au terme de la dernière saison. Si le renoncement de la Tessinoise ouvre de nouvelles perspectives en descente féminine, où les candidates à sa succession seront nombreuses, celle du Canadien prive la descente masculine d'un attrait supplémentaire. Il ne restera plus désormais que les seuls Todd Brooker et Steve Podborski pour tenter de s'immiscer dans le duel que ne manqueront pas de se livrer dans cette discipline Suisses et Autrichiens. La nouvelle liste des points FIS en apporte une confirmation brutale: parmi les vingt premiers, ne trouve-t-on pas huit descendeurs helvétiques et huit autrichiens?

Ces huit Suisses, auxquels on peut ajouter Toni Bürgler (classé 24e), qui a changé de marque et entend prendre un nouveau départ, forment bel et bien une équipe redoutable. Mais, dans le même temps, chacun sera le rival de l'autre. Quatre coureurs seulement pourront prendre le départ de la descente olympique. C'est dire que l'engagement sera total dès les premières courses au sein de cette équipe de descente. Un homme sera désavantagé: Peter Lüscher, qui s'est fracturé une main en octobre, et a accumulé du retard dans sa préparation. Franz Heinzer par contre est totalement remis de la grave blessure à un genou qui l'avait fortement handicapé l'hiver dernier.

Des atouts en slalom géant également

Côté suisse, les atouts en slalom géant, surtout depuis l'introduction du «Super-G», ne manqueront pas non plus. C'est ainsi que six spécialistes helvétiques, parmi lesquels les descendeurs Peter Müller et Franz Heinzer, auront le droit de s'élancer dans le premier groupe. Et Jacques Lüthy et Thomas Bürgler, classés respectivement 16e et 17e, sont prêts à pallier toute défaillance. En slalom par contre, seul Lüthy (15e) partira avec les meilleurs. La règle des 90 points permettra bien à Pirmin Zurbriggen et à Max Julen de s'élancer immédiatement après le premier groupe. Mais le slalom restera encore la discipline la plus faible du ski suisse masculin. Cela même si de nombreux efforts ont été consentis lors de la préparation automnale pour tenter de combler un retard indéniable.

Erika Hess et Maria Walliser

L'équipe féminine de Suisse aura deux leaders incontestés en ce début d'hiver: Erika Hess, dans les disciplines techniques, et Maria Walliser en descente. Certes, la triple championne du monde n'est pas apparue au mieux de sa forme lors des derniers tests d'avant-saison. Mais on peut faire confiance à la classe naturelle d'Erika Hess pour se mêler à la lutte des meilleures. Mais elle souffrira d'un handicap psychologique certain: elle est en effet tellement habituée à la victoire que toute autre place a tendance à être prise par son entourage pour une défaite!

D'un autre côté, Erika Hess ne sera pas la seule à porter de grosses responsabilités. On peut en effet attendre beaucoup de la part de Zoe Haas, Maria Walliser et Michela Figini, toutes trois dans le premier groupe de slalom géant, comme de sa cousine Monika, laquelle devrait être à même de l'appuyer en slalom spécial. Michela Figini, surtout, a soulevé de gros espoirs l'an dernier. Elle est presque aussi forte en slalom géant qu'en descente, où elle constituera la troisième carte d'un jeu basé avant tout sur Maria Walliser et Ariane Ehrat. Et puis, la relève s'annonce également avec Christine von Grünigen, Corinne Schmidhauser et Brigitte Gadient, brillantes la saison dernière en Coupe d'Europe.

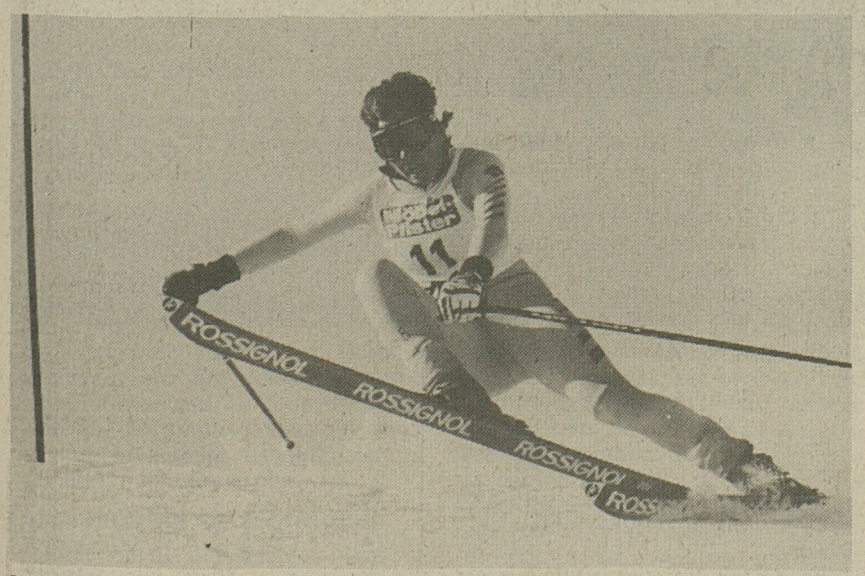

Michela Figini a été la grande révélation de la saison dernière. La Tessinoise devrait confirmer rapidement ses talents et voudra faire oublier Doris De Agostini, qui s'est retirée de la compétition. (Bild + News)

Demain, les adversaires des Suisses

Médaillé olympique en 1980 à Lake Placid, Jacques Luthy, meilleur slalomeur du pays, est à nouveau très ambitieux et espère frapper un grand coup en février à Sarajevo. (Photo Geisser)

Jacques Luthy: la volonté retrouvée

«Si je vais à Sarajevo, ce sera pour une médaille»

PAR GEORGES OBERSON

1980, Lake Placid. Jacques Luthy fête ses 20 ans en enlevant la seule médaille olympique dans le camp des hommes de l'équipe suisse. Erika Hess chez les dames décrochait aussi la seule médaille de son camp. Le meilleur résultat de sa jeune carrière. Les années ont passé et Erika Hess est devenue ce que l'on sait. Jacques Luthy était arrivé lui au sommet déjà, il était l'un des ténors du ski alpin. Certains le présentaient comme le nouveau Stenmark, le seul à pouvoir prendre sa relève et aussi à pouvoir le battre. Seulement ces mêmes personnes ont aussi été les premières à critiquer, à mettre en doute leur «idole» d'hier. Cette médaille, ils l'ont ressortie avant tout pour exprimer un mécontentement croissant, une déception ingrate. Jacques Luthy n'était pas Stenmark.

1984, Sarajevo. Nouveaux Jeux olympiques, nouvelles médailles, mais pour qui? Jacques Luthy après deux saisons moyennes, une école de recrues pas faite pour améliorer un sportif d'élite, est pourtant toujours là. La saison 1982/1983 l'a vu revenir aux avant-postes. Luthy se retrouve maintenant 16e en géant et 15e en slalom. A l'orée d'une saison olympique, il nous a paru intéressant de poser déjà des jalons pour ce prochain hiver, et nulle personne mieux que Jacques Luthy lui-même aurait pu analyser cette saison passée et cette saison à venir.

Les Super-G en question

Un classement qui ne laisse pas de surprendre est bien évidemment ce 16e rang en géant, un 16e rang qui est synonyme d'un recul dans le deuxième groupe. Mais le plus étonnant, au fil de ce classement, reste malgré tout les positions enviables des spécialistes suisses de la descente, Lüscher 4e, Heinzer 10e et Müller 13e. Trois descendeurs dans le premier groupe, du jamais vu. Pour Luthy pourtant ce classement est loin d'être justifié. «La saison passée, les Super-G n'ont pas été faits pour avantager un spécialiste des disciplines techniques. Les tracés convenaient par contre parfaitement aux descendeurs, preuve en est l'éclatante domination que ces derniers ont manifesté à chacune de ces épreuves. Le classement devient dès lors très aléatoire, le mélange des points (Super-G et géant) est pour le moins incompréhensible. Pour ma part, je suis confiant, ma valeur intrinsèque de géantiste reste la même, et lors du prochain classement des listes FIS, je devrais logiquement réintégrer ce premier groupe. Enfin, de surcroît, ce n'est pas un désavantage de partir premier du deuxième groupe, la piste est mieux tracée, le risque de se retrouver dans la neige fraîche est moindre, en résumé ce classement ne va certainement pas être un handicap pour moi.»

Au classement du slalom, l'équipe suisse n'a pas à pavoiser. Luthy, 15e, se retrouve bien seul. Les autres techniciens sont bien loin derrière. Le premier des viennent-ensuite, Zurbriggen, n'est en effet que 27e. Cette situation fait que Jacques Luthy sera le seul représentant valable à pouvoir tenter de s'immiscer dans le gratin international, pouvant profiter pour cela de l'avantage d'une piste encore en état. «Etre seul aux avant-postes est encore plus motivant, on sait que l'on doit lutter, on compte sur soi et sur soi seulement. Enfin, je ne pense pas avoir à pâtir de cette position, personne en effet dans les dirigeants de l'équipe, ne va me donner une directive trop sévère quant au déroulement de mes courses suite à ce 15e rang.»

Déjà cinq saisons

Cinq saisons à ce niveau peuvent provoquer une saturation, un manque de motivation pour la suite des courses, une envie bien compréhensible de s'arrêter un instant, de rester chez soi. Pour Luthy, ces cinq saisons n'ont en rien diminué cette envie de gagner. «Si je connais une saturation, elle se situe au niveau de l'entraînement, un entraînement à nouveau très dur cette année, mais une fois de plus un entraînement que je connais maintenant depuis trop longtemps, et c'est uniquement cette routine qui lasse. Dès que la saison est amorcée, l'esprit de compétition nous fait bien vite oublier les déplacements, la fatigue et l'éternelle course de stations en hôtels, d'hôtels en courses.»

Mais cinq saisons devraient aussi apporter une certaine maturité, un sens plus critique des résultats, de ses résultats personnels et une nouvelle vision du sérieux nécessaire. «Chaque année, j'ai évolué, je suis arrivé facilement, peut-être trop, au niveau de la Coupe du monde. L'an dernier, j'ai appris à me battre dans les courses, et j'ai gagné en motivation, une motivation qui va être indispensable pour réussir cette nouvelle saison.»

A Sarajevo dans les deux disciplines?

Bien entendu, chaque skieur dans le camp suisse va, dès le coup d'envoi, chercher à décrocher sa sélection pour les Jeux olympiques de Sarajevo. Une sélection qui promet de nous apporter beaucoup de surprises. Les jeunes sont en forme et espèrent bien damer le pion à leurs aînés, prouvant par la manière que l'évolution suit son cours. Les aînés n'ont donc pas leur billet en poche, ils devront le décrocher eux-mêmes, et assurément, il est accroché très haut. Pour Luthy cette qualification est primordiale: «C'est la première chose qui me préoccupe, me qualifier pour Sarajevo et si possible dans les deux disciplines. Ensuite je ferai tout pour que ces Jeux ne soient pas la pénible répétition des championnats du monde de Schladming. Si je vais à Sarajevo, ce ne sera pas pour faire de la figuration, mon ambition est bien entendu une médaille. Par contre, si je n'arrivais pas à décrocher cette qualification, je n'en ferais pas un drame. En Suisse voyez-vous, le réservoir de skieurs est énorme, les excellents éléments sont légion et finalement si l'un des ténors n'arrive pas à se qualifier, ce n'est pas un déshonneur.»

Luthy nous confiait encore qu'il allait donc être décontracté dès le début de la saison, que la tension des années précédentes s'était estompée. Il a montré, il est indéniable, qu'il était parmi les meilleurs. Pourtant, il lui manque ce petit quelque chose, ce petit déclic qui vous fait d'un skieur de sa valeur un champion incontesté. Ce déclic va-t-il se produire cette année? L'occasion serait belle, c'est peut-être ce à quoi Luthy pensait en nous disant: «Cette année, je vais attaquer dès les World Series. A Bormio mercredi, j'espère bien déjà pouvoir montrer ma valeur de cette année. Si les résultats sont là en début de saison, la suite sera dès lors certainement plus prolifique.»

Ayant compris que la volonté faisait beaucoup tout au long d'une saison, ayant compris que c'était précisément cette volonté qui lui avait fait défaut jusqu'à présent, Jacques Luthy aborde cette saison olympique dans une ambiance bien meilleure. Ces quelques atouts supplémentaires seront peut-être le détonateur à ce déclic; de toute façon, il va attaquer les premières portes de sa saison à Bormio, avec en tête la volonté de réussir. G.O.

BURRI VOYAGES MOUTIER

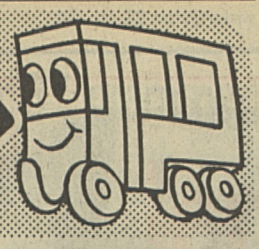

COURSES DE PLUSIEURS JOURS
4 VOYAGES - SOIRÉE ST-SYLVESTRE

NOUVEL-AN À ABANO TERME
(avec ou sans cure)
du 21 décembre 1983 au 2 janvier 1984
du 26 décembre 1983 au 2 janvier 1984 Fr. 745.– à Fr. 1035.–

NOUVEL-AN À ROSAS, COSTA BRAVA
Barcelone-Montserrat (Espagne)
du 27 décembre 1983 au 2 janvier 1984 6½ jours Fr. 425.–

NOUVEL-AN À CASTROCARO TERME
Florence - Saint-Marin - Ravenne (Italie)
du 27 décembre 1983 au 2 janvier 1984 - 7 jours Fr. 425.–

NOUVEL-AN À PORTOROZ
Postogna - Lipica - Piran (Yougoslavie)
du 27 décembre 1983 au 2 janvier 1984 7 jours Fr. 495.–

Départ des principales localités de Suisse romande.
Demandez nos programmes détaillés ou inscriptions chez:
BURRI VOYAGES et TCS VOYAGES, 11, rue Centrale
2740 Moutier. Tél. (032) 93 12 20 ou 93 12 11 ou
TCS VOYAGES FRIBOURG tél. (037) 22 49 02 ou
STATION MIGROL, succ. BURRI Voyages, BROC
tél. (029) 6 12 43 ou
GRUYÈRES TOURS SA BULLE tél. (029) 2 88 95 ou
auprès de votre agence de voyages.

06-16005

Jeune équipe dynamique cherche encore un collaborateur ou une collaboratrice pour se joindre à elle dans le cadre d'un team actif dans le domaine de la sécurité et de l'épargne.

Il est offert la gestion d'un portefeuille et une formation complète et personnelle. Fixe et frais, commissions, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes étrangères à la vente seront accueillies et conseillées de manière objective par **M. H. JENNY**, inspecteur d'organisation.
☎ **037/81 31 85**

Depuis plus de 100 ans **Patria**

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie
Agence générale Fribourg
Route des Arsenaux 9, 1700 Fribourg

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 93 24 45

Echelle
alu coulissante
2 plans
8 m, seulement
Fr. 238.–
Livraison franco domicile.
Dépôt Interal
Prez-vers-Siviriez
☎ 037/56 12 72
13-2064

A vendre
Opel Senator aut. 30 C
avec 4 portes, 1980, argent, radio, enregistreur.

Garantie occasion possibilité d'échange et de crédit. Samedi ouverte toute la journée!
Klopfstein
Opel-Center
Laupen
031 94 91 81

FINANCES

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr
Nom
Prénom
Rue No
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel 037-811131
61 M3

SCHUMACHER, GLATTFELDER D3/83

La Lancia Delta, c'est l'élégance alliée à la fiabilité de celle qui a gagné le Championnat du monde des rallyes. Technique oblige!

SA FORME N'EST PAS SEULE à laisser deviner son tempérament sportif. En effet, sur le plan purement technique, la Lancia Delta bénéficie de la technologie qui a permis à Lancia de surclasser ses concurrents et de s'octroyer le titre de Champion du monde des rallyes pour marques.
C'est ainsi, par exemple, que l'élégante carrosserie signée Giorgio Giugiaro dissimule le légendaire châssis Lancia qui, grâce à la judicieuse répartition des masses, permet de maîtriser même les situations les plus critiques. Le confort surprenant de la Lancia Delta, vous le ressentirez aussi bien par sa tenue de cap dans les grandes courbes abordées à vitesse élevée que par sa tenue de route remarquable dans les épingles serrées. Autre élément de confort non négligeable, l'intérieur habillé de nobles tissus à la griffe d'Ermenegildo Zegna. Ce confort, vous l'apprécierez bien davantage encore au fil des kilomètres.
La Lancia Delta existe en version 1600 GT de 105 ch avec vitres athermiques et pneus larges au prix de Fr. 17'390 et en 1500, 85 ch, pour Fr. 15'690. Ces deux modèles à traction avant et freins à disques sont équipés, de série, d'une boîte 5 vitesses et de bien d'autres accessoires encore. La version 1500 est également disponible avec boîte automatique en option.

LANCIA DELTA

Olympic a toujours la meilleure attaque et Vevey la meilleure défense

Lutte engagée pour le tour final

La huitième journée du championnat de Ligue nationale A a démontré une fois de plus la suprématie de Vevey et de Nyon, les deux leaders, mais aussi la fragilité de certaines autres équipes, plus particulièrement Lugano et Pully. Ainsi, les positions se resserrent et la lutte pour une place parmi les six premiers du classement est à nouveau bien engagée. Grâce à leur succès, SF Lausanne et Vernier sont maintenant dans la course, alors que certaines inquiétudes planent du côté de Momo.

Vevey n'a pas l'habitude de perdre deux matches consécutifs, si bien qu'après sa déconvenue de Pully, il se racheta de belle manière face à un Champel, qui a accepté le duel et n'a nullement été ridicule. Il est vrai qu'il est bien difficile de faire trébucher les Veveysans à domicile, des Veveysans qui possèdent la meilleure défense actuellement après huit matches de championnat.

Avant le grand choc de samedi prochain contre Vevey, Nyon ne voulait pas galvauder des points, même en terre tessinoise, où la partie a été loin d'être facile. Les Tessinois valent en effet mieux que leur classement et ils l'ont prouvé samedi en prenant d'emblée huit points d'avance et en ne s'avouant pas vaincus lorsqu'ils furent menés d'une quinzaine de points. Ils n'échouèrent d'ailleurs que de très peu. Même si la situation paraît inquiétante pour les Tessinois, ils ont les moyens de refaire surface, la fin du premier tour leur étant plus favorable.

L'inconstance de Pully

Au risque de se répéter, on est obligé de constater que Pully est bien fragile cette saison. L'équipe fait preuve d'une inconstance irritante, puisqu'une semaine après avoir battu Vevey, il est méconnaissable sur le terrain de Vernier, où les circonstances, il est vrai, ne lui ont guère été favorables. Il n'empêche que les Vaudois ont galvaudé des points précieux, lors de leurs rencontres face à Monthey, Lemania et Vernier. Avec quelques points de plus, ils seraient sur les talons des leaders, une position qui serait toutefois bien flatteuse. L'équipe de Garry Lawrence repose tout de même sur des bases fragiles: deux Américains et un joueur suisse chevronné. Lorsqu'un de ses trois joueurs manque son rendez-vous (Boston samedi), la formation pulliéranne boite.

Invaincu à domicile – ce n'est pas Lucerne qui était capable de contester cette suprématie-Fribourg Olympic a profité des défaites de Champel et de Lugano pour se hisser à nouveau à la troisième place. Les Fribourgeois possèdent toujours la meilleure attaque, ce qui est de bon augure, plus particulièrement pour le spectacle qui ne manque dès lors pas d'intérêt. Les forces en présence étaient trop inégales samedi en terre fribourgeoise pour qu'on accorde un brin d'intérêt à cette partie. Lucerne ne manque toutefois pas d'inquiéter.

Des équipes de même valeur

A quelques exceptions près, on se rend compte que les équipes en action sont souvent de même valeur, si bien que les scores demeurent très serrés jusqu'au coup de sifflet final. Ce fut une nouvelle fois le cas ce week-end, notamment à Monthey et à Lausanne, où les deux points sont tombés dans l'escarcelle de l'équipe qui possédait l'avantage du terrain. Ils auraient toutefois bien pu tomber du côté des visiteurs. On commençait d'ailleurs à croire aux chances de Lugano. Les Tessinois n'avaient, il est vrai, pas toujours convaincu, mais les points étaient tout de même là. Cette fois, la chance a quitté l'équipe de Miller. Celle-ci a mené une très grande partie de la rencontre pour se faire coiffer sur le fil. Il en va de même pour Lemania Morges dans le derby contre SF Lausanne. Les Morgiens avaient le match en main à moins de trois minutes du coup de sifflet final. Leur inexpérience leur a été fatale, mais on doit une fois de plus constater que SF Lausanne n'est pas aussi fort qu'annoncé.

La prochaine journée de championnat promet, car les chocs ne manqueront pas: Nyon, Lugano, Morges, Vernier et Pully seront des pôles d'attraction.

Classement

1.	Vevey	8	7	1	725-589 14
2.	Nyon	8	7	1	705-613 14
3.	Olympic	8	5	3	741-637 10
4.	Lugano	8	5	3	630-590 10
5.	Champel	8	5	3	690-673 10
6.	Pully	8	4	4	681-684 8
7.	Monthey	8	4	4	599-616 8
8.	SF Lausanne	8	3	5	672-685 6
9.	Vernier	8	3	5	595-633 6
10.	Momo	8	2	6	645-708 4
11.	Lemania	8	2	6	558-665 4
12.	Lucerne	8	1	7	574-765 2

Prochaine journée: Nyon-Vevey, STV Lucerne-Momo, Lugano-Fribourg Olympic, Lemania Morges-Monthey, ESE Vernier-SF Lausanne, Pully-Champel Genève.

Ligue B: les favoris se placent

Le classement du championnat de Ligue nationale B commence à prendre son vrai visage: en effet, les favoris se placent et les équipes au meilleur potentiel de joueurs apparaissent aux premières loges. Ainsi, Meyrin, qui a battu un des leaders Reussbühl, et Sam Massagno retrouvent des positions plus normales. Birsfelden et Sion-Wissigen demeurent leaders et il faudra peut-être attendre la dernière journée du premier tour pour les départager. Les trois néo-promus (Chêne, Beauregard et Viganello), le relégué de Ligue A (Bellinzone), le repêché de dernière minute (Wetzikon) et Stade Français lutteront contre la relégation, c'est maintenant certain.

Classement

1.	Birsfelden	7	6	1	657-553 12
2.	Sion-Wissigen	7	6	1	646-555 12
3.	Reussbühl	7	5	2	510-499 10
4.	Sam Massagno	7	4	3	584-527 8
5.	Meyrin	7	4	3	605-581 8
6.	Union Neuchâtel	7	4	3	586-574 8
7.	Chêne	7	3	4	603-547 6
8.	Stade Français	7	3	4	511-567 6
9.	Beauregard	7	3	4	480-542 6
10.	Viganello-Cast.	6	2	4	420-483 4
11.	Bellinzone	7	1	6	484-631 2
12.	Wetzikon	6	0	6	427-475 0

Prochaine journée: Viganello/Castagnola-Birsfelden, Union Neuchâtel-Meyrin, Reussbühl-Sam Massagno, Bellinzone-Stade Français, Beauregard-Sion/Wissigen, Chêne-Wetzikon.

1re ligue: que de surprises!

Les surprises n'ont pas manqué en championnat de 1re Ligue nationale: Martigny a perdu sur le terrain de la ST Berne, tout comme Vacallo sur le terrain de St-Paul, la lanterne rouge. Ainsi, les Lausannois ont remporté leur premier succès de la saison. Comme Cossonay a logiquement battu Versoix, Marly a réalisé une bonne opération, augmentant son avance sur ses poursuivants. Notons encore les bonnes performances des néo-promus genevois Perly et Bernex, vainqueurs à l'extérieur.

Classement

1.	Marly	7	7	0	620-523 14
2.	Martigny	7	5	2	628-529 10
3.	Cossonay	6	4	2	530-439 8
4.	Versoix	7	4	3	562-554 8
5.	Vacallo	7	4	3	535-533 8
6.	ST Berne	6	3	3	492-454 6
7.	Perly	7	3	4	518-492 6
8.	Bernex	7	3	4	571-601 6
9.	Frauenfeld	6	2	4	501-526 4
10.	Federale	6	2	4	427-500 4
11.	Birsfelden	7	2	5	513-575 4
12.	St-Paul	7	1	6	447-621 2

Prochaine journée: ST Berne-St-Paul Lausanne, Vacallo-Cossonay, Versoix-Marly, Federale-Frauenfeld, Perly-Martigny, Bernex-Birsfelden.

M. Berset

Le BBC Bulle, saison 1983/84. Debout de gauche à droite: François Desplan (entraîneur), José Mazzocatto, Marco Cattaneo, Daniel Aeby, Jean-Pierre Racca, Hervé Castella, Bertrand Galley (coach). Accroupis de gauche à droite: François Loup, Jean-Luc Torche, Roland Trezzini, André Buchs, Olivier Gumy, François Tinguely, Michel Andrey. Manque: Christian Bourqui. (Photo A. Wicht)

En 1re ligue régionale, Bulle-Auvernier 105-72 (44-39)

Un bel esprit collectif

Radieux et fringant, Bulle a donné à cette rencontre une belle dimension. Cette attitude qui respire la santé, on la retrouva jusqu'au terme d'un match que les Neuchâtelois dominèrent un seul instant, entre la 13e et la 16e minute de la première mi-temps.

Malgré une saine réaction d'Auvernier qui tenta de refaire surface, sans pourtant y parvenir, Bulle tenait fort bien sa proie. Meurtris dans leur chair par ce brusque sursaut de l'adversaire, les joueurs de l'entraîneur Desplan donnèrent une fois encore la pleine mesure distançant du coup un partenaire qui ne comprit jamais que, pour prendre la défense fribourgeoise en défaut, il fallait jouer plus vite.

Tinguely se distingue

Bulle créait des brèches dans la défense, espaces dans lesquels les avants s'engouffraient aisément et de façon dangereuse. Le système était simple; une passe du distributeur sur un homme mobile et libre, si bien que les Bullois dominèrent ce débat de belle manière. Le pivot Aeby et Christian Bourqui en défense se mirent tout particulièrement en évidence. Mais Bulle trouva en Tinguely, un jeune de 17 ans, le joueur capable d'assommer une formation neuchâteloise qui ne s'attendait pas à voir surgir le plus petit joueur avec une telle vigueur. Il réussit 10 points en l'espace de trois minutes, et adressa d'excellents ballons à son compère Michel Andrey. Bulle tenait enfin bon, grâce d'abord à la débauche d'énergie de toute l'équipe qui, collective à souhait, donnait l'impression d'évoluer avec une belle motivation. Quand on a pris goût à la joie de la victoire, quand on joue avec une certaine fraîcheur on peut enfin caresser un vœu, celui de parvenir au moins à inscrire la centaine de points. Bulle y est parvenu dans ce match, et l'on souhaite que cela va devenir une habitude, car l'effort personnel fait maintenant place à l'effort collectif. Un succès qui place Bulle dans le rang des adversaires que l'on respecte.

Bulle: Aeby (14) Bourqui (6) Cattaneo (23) Andrey (20) Racca (12) Castella (2) Gumy (6) Mazzocatto (–) Trezzini (8) Tinguely (14).

belo

Marcel Dousse est le 6e marqueur suisse

A l'issue de la 8e journée du championnat de Ligue nationale A, Mike Wiley du Fribourg Olympic occupe toujours la première place du classement des marqueurs, alors que Marcel Dousse, avec 116 points, est actuellement en sixième position du classement des marqueurs suisses derrière Dan Stockalper, Lenggenhager, Mike Stockalper, Zali et Etter. On note également la très bonne position de Kelvin Hicks au rebond.

Voici les statistiques de LNA à l'issue de la 8e journée:

Marqueurs: 1. Wiley (Fribourg) 247 points. 2. Guy (Nyon) 235. 3. Pruitt (Pully) 228. 4. Shultz (Momo) 227. 5. D. Stockalper (Vevey) 211. 6. Kendrick (Champel) 205. 7. Green (Lugano) 203. 8. Hood (Lugano) 200. Puis: Lenggenhager (Champel) 155. M. Stockalper (SF Lausanne) 145. Zali (SF Lausanne) 135. Etter (Vevey) 130. Dousse (Fribourg) 116.

Tirs. Etrangers: 1. Speicher (SF Lausanne) 71%. 2. Reed (Monthey) 68%. 3. Hood (Lugano) 66%. 4. Wiley (Fribourg) 65%. Suisses: 1. D. Stockalper (Vevey) 65%. 2. M. Stockalper (SF Lausanne) et Brandt (Champel) 61%. 4. Charlet (Nyon) et Frei (Vevey)

Lancers-francs. Etrangers: 1. Green (Lugano) 95%. 2. Pruitt (Pully) 93%. 3. Guy (Nyon) 88%. 4. McCord (Momo) et Odems (Vernier) 86%. Suisses: 1. Lenggenhager (Champel) 86%. 2. D. Stockalper (Vevey) 84%. 3. M. Stockalper (SF Lausanne) 81%.

Rebonds: 1. West (Champel) 133. 2. Boston (Pully) 131. 3. Hood (Lugano) 111. 4. Hicks (Fribourg) 108. 5. Shultz (Momo) 94. Puis: G. Reichen (Pully) 58. Ruckstuhl (Vevey) 48. Vine (Champel) et Dietrich (Lemania) 38.

Assists: 1. Odems (Vernier) 53. 2. Buffat (Monthey) 44. 3. M. Stockalper (SF Lausanne) 42. 4. Boylan (Vevey) 34. 5. Boston (Pully) 33.

Coupe d'Europe: Pesaro dans le groupe de Real

Le tirage au sort des quarts de finale des Coupes d'Europe (à l'exception de la Coupe des champions masculins où six clubs sont d'ores et déjà qualifiés pour la poule finale) a donné, à Munich, les résultats suivants.

Messieurs. Coupe des vainqueurs de coupes. Groupe A: Saturn Cologne, Cibona Zagreb, Solent Southempton, Simac Milan. Groupe B: Scavolini Pesaro, Real Madrid, Etoile Rouge Partubice, Panathinaikos Athènes.

Coupe Korac. Groupe A: Olympique Antibes, Maccabi Ramat-Gan, Carrera Venise, Crystal Palace. Groupe B: Tours, Trieste, Sibenka Sibenik, Saragosse. Groupe C: Orthez, Varese, Zadar, Paok Salonique. Groupe D: Le Mans, Juventus Caserte, Etoile Rouge Belgrade, Eczacibasi Istanbul.

Dames. Coupe des champions: Zolu Vicence-UBLV Vienne, Egon 08 Düsseldorf-Levsky/Spartak Sofia, Monting Zagreb-Slavia Prague, Tungsram Budapest-Stade Français.

Coupe Ronchetti. Groupe A: Kermikotzki Sofia, Vozdovac Belgrade, Asnières. Groupe B: Racing Club France, Munich, Schio (It). Groupe C: Villeurbanne, Sparta Prague, Bata Rome. Groupe D: Mineur Pernik, BSE Budapest, Viterbe (It).

PREMIÈRE LIGUE

Frauenfeld - Marly 91-104

Avec beaucoup d'habileté

Musclé, tendu et d'un bon niveau ce match entre une équipe fribourgeoise, qui est en passe de prendre conscience de son rôle de leader, et une formation alémanique très agressive.

Marly s'est appliqué à présenter son propre système et à pratiquer un jeu intelligent. De plus, chaque joueur était motivé. Il se trouva toutefois en face d'une équipe avec une combativité qui fait merveille, d'une équipe qui se bat avec ses moyens, certes modestes, mais qui met un certain cœur à l'ouvrage pour satisfaire ses fidèles supporters.

L'équipe marlinoise connut toutefois un début de match timide et Frauenfeld, grâce à des incursions pleines de précision d'une attaque fort bien disposée, en profita (22-20 à son actif à la 7e minute). Mais Marly était tout de même peu disposé à se laisser surprendre. La marque tourna rapidement à l'avantage de l'équipe visiteuse.

Un trio de valeur

Rapidement, on sentit que l'équipe de l'entraîneur Dénervaud désirait remporter un nouveau succès et demeurer ainsi invaincue en championnat. Wolhauser, pétri de qualités, adroit et sautant à bon escient, fit valoir sa remarquable vision du jeu. Il se mit bien vite au service de l'équipe au sein de laquelle Dressler et Biolley devaient éclater.

Ces deux joueurs, bien discrets au cours de la première partie de la rencontre, marquèrent plus de la moitié des points pour leur équipe. Marly creusa un léger écart avant la mi-temps, non sans présenter quelques lacunes sur le plan défensif. Alors que son équipe ne comptait que trois points d'avance (49-46), Biolley, beaucoup plus à son affaire, commença à prendre des rebonds défensifs. Compte tenu d'une pointe de vitesse visiblement supérieure à celle de son cerbère, il donna la pleine mesure de son talent et posa des problèmes insolubles à la défense adverse. Comme son compère, Dressler, qui, comme on le sait, a la cote à la bourse des valeurs en 1re ligue, fit enfin preuve d'autorité, le duo fribourgeois s'en donna à cœur joie. Frauenfeld se voyait ainsi écarté de la route du succès, mais sa valeur restait évidente. Grâce à certains changements, il revint à une distance honorable, mais Marly ne fut jamais sérieusement inquiété ou poussé dans ses derniers retranchements.

La formation fribourgeoise fournit donc de gros efforts pour présenter un basketball tranchant, efficace et plaisant. Ce match était très important pour elle et elle a réussi un pas qui doit la mener vers de nouveaux objectifs. Très rapidement, dirigeants et entraîneur devront se pencher sur le problème d'une éventuelle promotion.

Marly: Wolhauser (14) Dressler (34) Biolley (24) Yerly (2) Demierre (18) Chenaux (6) Monney (6) Charrière (–) Bays (–).

Belo

Un nouveau succès de Fribourg féminin

Ligue A féminine: Pully-Femina Lausanne 77-58 (31-26). Nyon-Muraltese 95-54 (52-24). Pratteln-Lucerne 56-76 (30-41). Birsfelden-Stade Français 80-77 (40-49). Baden-Sion 91-40 (46-22). Femina Berne-Versoix 85-59 (45-17). Classement: 1. Femina Berne, 8 matches/16 points. 2. Nyon 7/12. 3. Lucerne, Baden, Birsfelden, 7/10. 6. Muraltese 6/8. 7. Versoix 7/6. 8. Pully 7/4. 9. Femina Lausanne 8/4. 10. Sion 6/2. 11. Stade Français 7/2. 12. Pratteln 7/0.

LNB: Atlantis Zurich-Uni Bâle 52-56 (28-29). ABC Zurich-Küsnacht 41-81 (21-40). Vevey-SA Lugano 35-53 (19-23). Wollishofen-La Chaux-de-Fonds 38-51 (16-35). City Fribourg-Wetzikon 73-49 (33-22). Classement: 1. Küsnacht, SA Lugano, City Fribourg, La Chaux-de-Fonds, 6 matches/10 points. 5. Uni Bâle 6/6. 6. Atlantis Zurich, Vevey, Wetzikon 6/4. 9. Wollishofen 6/2. 10. ABC Zurich 6/0.

CITROËN

CHEZ NOUS, IL NE RESTE QUE QUELQUES MODÈLES 1983

Mais nous les sacrifions à des prix «dingues»

Vos agents Citroën – Fribourg: Garage Piller SA - ☎ 037/22 30 92

AVENCHES: Garage Charles Ibach, ☎ 037/75 14 23 - BULLE: Garage Moderne SA, ☎ 029/2 63 63 - CHÂTEAU-D'ŒX: Garage J. Yersin, ☎ 029/4 75 39 COURTEPIN: Garage José Dula, ☎ 037/34 12 14 - DOMDIDIER: Garage Clément Clerc, ☎ 037/75 12 92 - ESTAVAYER-LE-LAC: Garage J. Catillaz, ☎ 037/63 15 80 - FRIBOURG: Garage Bellevue, ☎ 037/28 32 32 - MORAT: Garage Maritzafeld SA, ☎ 037/71 12 58 - PAYERNE: Garage F. Diserens, ☎ 037/61 25 40 - ROMONT: Garage Stulz Frères SA, ☎ 037/52 21 25 - TINTERIN: Garage P. Corpataux SA, ☎ 037/38 13 12 - WÜNNEWIL: Garage Paul Schmied, ☎ 037/36 12 10.

515

NOUVEAU A FRIBOURG

ECOLE DE MASSAGES

(non médicaux)

Rens. ☎ 037/46 46 30

17-481

Une machine à coudre robuste mais élégante? Je l'ai trouvée chez elna.

elna

Couture et repassage.

Fribourg: Centre de couture et de repassage Elna, M^me^ M.L. Stulz, 17, bd. de Pérolles, tél. (037) 22 61 52. – **Düdingen:** Rauber, Sport + Mode AG, tél. (037) 43 34 43. – **Morat:** Raphaël Mode, Schlossgasse 7, tél. (037) 71 17 70. – **Tafers:** A. Othmar, Quincaillerie, tél. (037) 44 13 72.

FESTIVAL DES PRIX

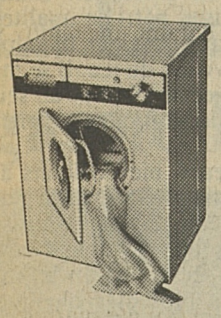

Au rayon électroménager, la marque de confiance depuis 60 ans en Suisse. A des prix Placette.

HOOVER

PLACETTE FRIBOURG

Au 4e étage, exposition et démonstration permanente.

DIVERS

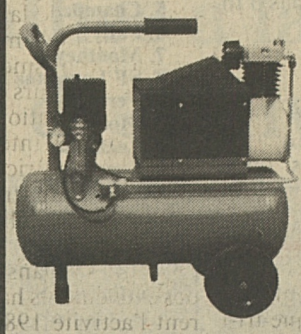

Action **Fr. 545.—**

compresseur

à air portatif, 22 kg
Réservoir: 15 litres
8-10 atm., 220 volts
autres mod. de 25 à 500 l,
également accessoires

A. BAPST
☎ 037/68 13 27
TORNY-LE-GRAND

N'ACHETEZ PLUS!

vos appareils ménagers à poser ou à encastrer sans nous consulter!

Grâce à notre système de **vente directe**, de la fabrique chez vous, vous bénéficiez de

GROS RABAIS

Un simple coup de téléphone et nous vous envoyons une documentation complète d'appareils ménagers, à poser ou à encastrer, avec nos prix nets.

Garantie 1 année - livraison gratuite - installation par nos spécialistes.

Non seulement nous vendons mais réparons toutes marques.

Comptoir Ménager

Paul MORANDI & Cie
Fribourg, ☎ 037/ 30 19 69
(de 9 h. à 20 h.)

SNIF! SNIF!

Nouveau
On place une cartouche parfumée dans le sac à poussière d'un aspirateur et une fraîcheur printanière emplit toute la maison.
Turbo 5 cartouches parfumées **1.20** au lieu 1.80

On respire à fond 4 semaines dans les petits recoins: en voiture, dans l'armoire à habits, près de la cage du cochon d'Inde, près de la poubelle.
Allround 2 pièces **1.90** au lieu de 2.50

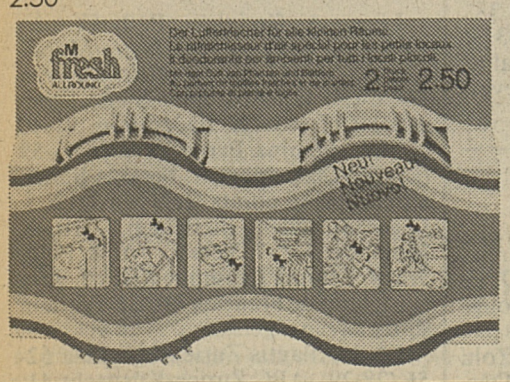

Nouveau
Le rafraîchisseur d'atmosphère avec la note secrète des mille et une nuits tient bien 30 jours un homme en haleine.
Mystic 115 g **1.20** au lieu de 1.80

Ces messieurs peuvent-ils jouir d'un cigare au salon? Bien sûr! Ambiance se charge d'harmoniser l'atmosphère de façon continue.

Ambiance pour 4–6 semaines, **2.60** au lieu de 3.20

Même le rôti au fumet fantastique devient écœurant si son odeur demeure encore plusieurs heures.
Aromatic 115 g
1.20 au lieu de 1.80

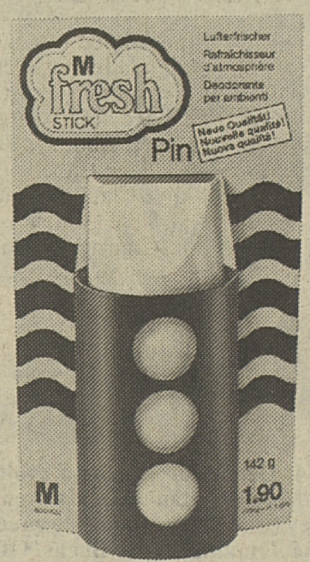

Quatre semaines de fraîcheur de pin dans la maison. Il neutralise les mauvaises odeurs et régénère l'atmosphère.
Stick senteur de pin, la fraîcheur naturelle 142 g **1.30** au lieu de 1.90

Les odeurs de tabac ne peuvent rivaliser avec le parfum de bois de cèdre. Sur simple pression du doigt une agréable en confortable atmosphère se répand dans la pièce.
Ambiance 330 g **2.10** au lieu de 2.70

Ce parfum de pin extraordinairement frais fait au fond partie d'un ménage comme le lit et la table.
Maison 330 g **2.10** au lieu de 2.70

Une note discrète de parfum dénonce toute l'atmosphère d'un chez-soi.
M-fresh 00 260 g **1.50** au lieu de 2.10

MIGROS

Offre spéciale du 16.11 au 29.11

Chaque M-fresh -.60 de moins

économies actives

Assemblée de l'Association fribourgeoise de gymnastique féminine à Chiètres

Jeanine Zosso nouvelle présidente cantonale

Il appartenait à la section de Chiètres d'organiser l'assemblée des délégués de l'Association fribourgeoise de gymnastique féminine. Fort bien accueillies dans l'extrême nord du canton, les gymnastes féminines purent ainsi délibérer dans des conditions idéales en présence de plusieurs personnalités sportives dont, notamment, Antoine Krattinger, président de l'Association fribourgeoise de gymnastique, Bernard Brunisholz, chef cantonal du nouveau service des sports, Elmar Schneuwly, chef cantonal de Jeunesse & Sports et Ettore Appetito, membre honoraire fédéral de la SFG.

Par CLOVIS YERLY

Présidente en charge, Mme Betty Liaudat dirigeait pour l'ultime fois les débats; en effet, après 9 ans de présence à la tête de l'association cantonale, elle estima que le moment était venu de céder le flambeau. «Elle connaît tous les rouages de l'association», c'est le qualificatif utilisé par Mme Liaudat pour présenter celle que l'assemblée allait applaudir comme nouvelle présidente cantonale, Jeanine Zosso. La nouvelle responsable des gymnastes féminines, d'une voix visiblement émue, s'adressa à l'auditoire en ces termes: «Sans le soutien de son comité, une présidente ne peut être efficace. Je compte également sur des critiques positives de la part de toutes les gymnastes pour mener à bien ma lourde tâche».

Le comité cantonal subit d'autres retouches à la suite des démissions d'Antoinette Badoud, de Victoria Genoud et de Chantal Mauron (dont la démission ne sera effective qu'après la fête cantonale des jeunes gymnastes de 1984) et enregistre l'arrivée d'Ingrid Kyriakakis, Gisèle Rossier, Marlyse Riedo, Christiane Gétaz, Odette Bochud et Monique Trimaglio. Après avoir pris connaissance des exposés de Bernard Brunisholz et Antoine Krattinger, l'assemblée donna mandat au comité cantonal pour défendre ses droits dans la future Fédération fribourgeoise d'associations sportives.

Avant de prendre connaissance de la date de la prochaine assemblée des délégués – 17 novembre 1984 à Marsens – les gymnastes présentes applaudirent la section de Courtepin pour son prix d'assiduité.

L'année du jubilé

Mme Betty Liaudat, présidente cantonale, ouvrit son rapport en rappelant que l'année 1983 fut marquée par un jubilé d'une dimension particulière: les 75 ans de l'Association suisse de gymnastique féminine. Plusieurs manifestations, sur le plan fédéral, mirent en exergue cet anniversaire, notamment la journée de marche des associations, le week-end jeunesse à Macolin, la soirée du jubilé à Bâle, etc. Par tirage au sort, deux pupillettes du canton – Esther Fasel (Guin) et Marie-Christine Fontana (Ursy) prirent part au week-end de jeunesse de Macolin. Quant à la journée de marche, elle fut organisée par la toute nouvelle section de Châtonnaye. La présidente consacra également une partie de son rapport à un événement qu'on qualifiera peut-être un jour d'historique: «C'est en 1983, le 12 mars, lors d'une assemblée extraordinaire à Zurich, que 19 associations sur 25 ont accepté le principe d'une fusion SFG/ASGF et autorisé la commission de planification à poursuivre son mandat. A fin 1985, la fusion devrait être votée». En faisant allusion au «Petit Journal» de l'association cantonale, Mme Liaudat formule le souhait que cette revue gymnique trimestrielle serve de lien entre les sections et le comité cantonal.

La section de Courtepin en évidence

Présidente technique, Andrée-Luce Quillet énuméra la liste des faits marquants dans ce secteur. Lors des championnats suisses des associations et sociétés de l'ASGF, la section de Courtepin remporta la victoire des sociétés. Une semaine plus tard à Cham, lors du premier championnat suisse de concours de sociétés, la même section fut la seule représentante fribourgeoise ainsi que lors de la première coupe de jeunesse à Urdorf. D'autre part, lors du gala du jubilé de l'ASGF à Bâle, la prestation de Courtepin – qui présenta une école du corps avec bâtons – fut très applaudie.

Lors de la journée cantonale de Courtepin, les concours proposés aux dames leur ont permis de se familiariser avec les jeux de Winterthour. Cette année, le cours monitrice active I a été jumelé au cours Jeunesse et Sport fitness I; ce jumelage est à porter au crédit de Jeunesse et Sport. Ont obtenu le brevet de monitrice I active: Bardy Béatrice (Fribourg), Despond Huguette (Fribourg), Fasel Edith (Wünnewil), Page Isabelle (Châtonnaye), Page Marie-Claude (Châtonnaye), Rotzetter Gabrielle (Villeneuve) et Remy Chantal (Charmey). Sont maintenant en possession du brevet de monitrice I gymnastique enfantine: Egger Patricia et Bussard Anne-Claude (Freiburgia), Thalmann Rosmarie (Morat), Schwab Käthi, Zimmermann Rita et Dick Marie (Chiètres), Riolo Giovanna (Marly), Chatagny Véronique et Carrel Anne (Prez-vers-Noréaz), Monney Mariette (Romont), Gobet Jacqueline (Siviriez), Oberson Chantal (Ursy), Renevey Noëlle et Repond Elisabeth (Romont).

Responsable des actives, Anne Toffel consacre l'essentiel de son rapport à la journée cantonale de Courtepin qui comprenait les disciplines suivantes: concours à l'école du corps avec gymnastique et gym-jazz, concours jeux allround avec les tests 1-2-3, concours en athlétisme avec le saut en longueur, la course et le jet du boulet et concours aux agrès avec le sol et le mini-trampoline. Cette année à nouveau se déroulèrent les deux cours de cercle – printemps et automne – à Fribourg. Quant à Vreni Rettemund (Guin), elle participa au cours de monitrice I A avec Jeunesse et Sport I à Arbon.

L'accent sur la formation des juges

Victoria Genoud, responsable de la commission des dames, précisa que dix-huit gymnastes suivirent le cours de base à Montagny-Cousset et remercia les monitrices qui participèrent à des cours de perfectionnement ou de formation sur le plan fédéral. Toujours responsable du collège des juges, Nicole Burky se plut à relever la présence des juges fribourgeois – en plus des manifestations sur le plan cantonal – aux rencontres nationales, telles que championnats suisses et à diverses fêtes cantonales (valaisanne et soleuroise). A nouveau, l'accent fut mis sur la formation des juges et treize cours de perfectionnement et de formation furent enseignés durant l'année. L'association cantonale compte actuellement vingt juges dont deux possèdent le brevet III (Tinguely Béatrice de Fribourg et Perroud Claudine de Prez) et un le brevet international (Burky Nicole). En cours d'année, Schneider Ruth et Sallin Fabienne ont obtenu le brevet II.

A la commission GRS (gymnastique rythmique sportive), Isabelle Comba releva que les huit gymnastes formant le groupe ont été entraînées à raison de quatre heures par semaine, ainsi que durant plusieurs week-ends. Quant aux autres gymnastes (au nombre de quinze), elles poursuivirent également des entraînements réguliers avec comme matière la tenue du corps, soit ballet, force, endurance et techniques des différents engins composant cette discipline. La participation aux championnats suisses à Sargans permit aux filles du groupe de se confronter avec celles faisant partie des divers cadres nationaux et régionaux; expérience à renouveler selon la responsable du groupe. «La gymnastique enfantine a pris de l'ampleur dans notre canton», souligne Ruth Dumont, la responsable de la commission des minis qui cite quelques chiffres: seize groupes se sont annoncés cette année contre sept seulement l'année dernière; 200 enfants composent ces groupes. A la commission de «mère et enfant», Barbara Meier précise que dix monitrices suivirent le cours de formation en 1983 ce qui porte à cinquante le nombre de monitrices formées dans le canton.

La nouvelle (à gauche) et l'ancienne présidentes. (Photo Wicht)

Jeunesse: manque d'intérêt au cours de base

Dans son rapport, Chantal Mauron, responsable de la commission de jeunesse déplore le manque d'intérêt et le «je-m'en-foutisme» de certaines participantes au cours de base qui est pourtant la préparation future pour toutes les gymnastes intéressées à suivre des cours de monitrices. «Dommage pour toutes celles qui travaillent en prenant leurs responsabilités à cœur», s'empresse d'ajouter la responsable des pupillettes. Dans cette commission, des événements hauts en couleur tissèrent l'activité 1983. D'abord, la journée romande de démonstration à Monthey où le canton fut représenté par six groupements, soit Attalens, Fribourg-Ancienne, Freiburgia, Prez-vers-Noréaz, Romont et Ursy; reste à souhaiter que ces groupes en entraînent d'autres dans leur sillage lors de la prochaine édition dont le lieu reste à désigner. C'est bien sûr la Fête cantonale des jeunes gymnastes à Domdidier qui constituait l'événement majeur de l'année; dans les concours individuels une centaine de filles à l'artistique affrontèrent le jury, alors que celles pratiquant l'athlétisme étaient au nombre de quatre cents, réparties dans 5 catégories. Au cours de cercle du printemps, 54 monitrices étaient présentes au degré inférieur et 45 au degré supérieur, tandis qu'au cours d'automne fut travaillée l'introduction des nouveaux tests de gymnastique pour jeunesse.

Artistiques: le dernier titre de Claudia Rossier

Depuis plusieurs années, la gymnastique artistique constitue le plus beau fleuron de l'association féminine. Présidée par Hervé Bersier, cette commission comprend Nicole Burky, Catherine Berger, Claudine et Bernard Perroud comme membres. L'effectif – dont le total s'élève à 117 – enregistre une augmentation de 13 gymnastes. Il faut maintenant en retrancher le nom de Claudia Rossier qui remporta son dernier titre cantonal le 23 octobre 1982 à Planfayon. Dix-sept gymnastes composent le centre cantonal où l'entraînement est diffusé trois fois par mois, alors qu'au centre des minis – 20 gymnastes – l'entraînement est programmé toutes les trois semaines. Marie-Claude Monney et Daniela Fasel appartiennent au cadre juniors et Magalie Cotting et Laurence Ragonesi à celui des espoirs. Catherine Berger prit en charge l'organisation du camp cantonal de Charmey qui regroupait plus de 40 jeunes filles du canton. Au chapitre des distinctions, relevons la médaille d'or de Catherine Kaeser (niveau 3) et celle de bronze de Fabienne Fasel (niveau 3) aux championnats suisses jeunesse, celles de bronze de Christiane Schmutz (niveau 5) et de Marie-Claude Monney (cat. juniors) aux championnats de Langenthal, alors qu'aux championnats suisses par équipes, l'équipe fribourgeoise enlevait également la médaille de bronze en catégorie élites. Rappelons enfin qu'une équipe fribourgeoise participait à une rencontre triangulaire Fribourg - Israël - Satus à Macolin. Ah oui, encore un mot sur Claudia Rossier: elle se consacre maintenant au travail d'entraîneur.

C.Y.

Koopmans conserve son titre

BOXE

Au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, le Hollandais Rudi Koopmans a facilement conservé son titre de champion d'Europe des mi-lourds en battant le Français Rufino Angulo aux points en douze reprises. Agé de 35 ans, invaincu en Europe depuis cinq ans, le Batave a mené à sa guise ce dixième championnat d'Europe de sa carrière. Il n'a en fait été inquiété qu'au cours de la sixième reprise par un adversaire qui, jouant le tout pour le tout, le toucha alors violemment au visage. Mais le Français ne parvint pas à profiter de son avantage.

Fort de son expérience du ring, Koopmans ne tarda pas à reprendre la direction des opérations pour s'acheminer dès lors vers un succès indiscutable. Tout au long de la rencontre, le Hollandais a touché plus souvent et surtout de façon plus précise. Le Français, de sept ans son cadet, n'a jamais réussi à passer la vitesse supérieure et il a même fait preuve d'une certaine retenue, exception faite pour les 6e et 12e rounds, sans doute pour ne pas s'exposer aux contres redoutés du tenant du titre.

Ce championnat d'Europe a été retardé d'un bon quart d'heure par l'arbitre, l'Anglais John Coyle, car un spectateur avait jeté un produit lacrymogène dans le coin du Néerlandais juste après la présentation des deux boxeurs.

Camacho, champion du monde par k.-o.

Le Portoricain Hector Camacho a conservé son titre de champion du monde des superplume (version WBC) en battant son compatriote Rafael Solis, par k.-o. à la 5e reprise, à San Juan de Porto Rico.

Camacho, qui défendait pour la première fois son titre mondial demeure invaincu en 23 combats. Quant à Solis, il a subi sa 3e défaite. Il compte aussi 30 victoires et deux nuls à son palmarès.

AUTO-MOBILISME

Rallye de Gde-Bretagne: le retour de Mikkola

Relégué à la 26e place à la suite d'une sortie de route, le Finlandais Hannu Mikkola, qui est d'ores et déjà assuré du titre mondial, a entamé une remontée spectaculaire dans le Rallye de Grande-Bretagne, ultime épreuve comptant pour le championnat du monde. Dans la nuit de dimanche à lundi, il était revenu à la troisième place du classement, à 7'32" du leader, le Suédois Stig Blomqvist, comme lui sur Audi Quattro. Lundi soir, il était deuxième mais son retard avait passé à 7'49".

La journée de lundi a été marquée par l'abandon de la Française Michèle Mouton, qui a endommagé son Audi Quattro lors d'une sortie de route. Michèle Mouton occupait la deuxième place au moment où elle a été contrainte de renoncer.

Classement provisoire auprès trente épreuves spéciales: 1. Stig Blomqvist (Su) Audi Quattro 3 h. 36'02". 2. Hannu Mikkola (Fin) Audi Quattro à 7'49". 3. Bjorn Waldegaard (Su) Toyota à 8'24". 4. Jimmy McRae (GB) Opel Manta à 10'29". 5. Russell Brookes (GB) Vauxhall à 10'39". 6. Henri Toivonen (Fin) Opel Manta à 10'42".

● **Automobilisme** – Le pilote genevois Mario Hytten, sur une Sparton-VW, a pris la quatrième place d'une course hors championnat de formule 3, qui s'est disputée à Thruxton.

FOOTBALL

FC Fribourg: E. Battmann est là

Eugène Battmann (notre photo), l'homme qui doit tirer le FC Fribourg de la situation précaire dans laquelle il se trouve à la fin du premier tour, est arrivé hier. Il a eu hier soir ses premiers contacts avec les dirigeants du club. (Photo Vonlanthen)

PUBLICITÉ

Patinoire communale St-Léonard

ce soir, à 20 h.

championnat LNA

HC FRIBOURG-GOTTÉRON HC DAVOS

Votre conseiller personnel pour toutes vos opérations financières

Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
SDKB BSCD
Schweizerische Depositen- und Kreditbank
Société filiale de la Société de Banque Suisse

1701 Fribourg
15, rue de l'Hôpital
☎ 037/22 88 22

HCF

SHARP

Audio Vidéo/TV

ROLF BANGERTER

écouter, regarder– s'émerveiller!

Typiquement SHARP: Le nouvel enregistreur vidéo VHS VC-387 S avec son système de chargement frontal, ses nombreux perfectionnements attrayants et un confort d'emploi inégalé, ce qui est valable pour tous les appareils SHARP – chaînes stéréo HiFi, radio-cassettes et téléviseurs. Mais les appareils SHARP ne sont pas seulement faciles à utiliser, ils sont également des produits techniques de pointe, en avance sur leur temps par le son et l'image.

Représentation générale SHARP:
Dewald SA, 1020 Renens
Distribution par les commerces spécialisés

Dewald Electronic

Vous savez ce que vous achetez.

Passat Variant C: fr. 17'500.–

1600 cm³, 75 ch (55 kW), boîte à 5 vitesses, 5 portes.

Passat Variant: de 1600 cm³ à nouveau 2000 cm³ (moteur à injection, 5 cylindres) et de 54 ch (40 kW) à 115 ch (85 kW).
Egalement livrable en version diesel et turbo diesel.

Nouveauté: 1800 cm³, 90 ch (66 kW), boîte à 5 vitesses ou automatique.

Passat berline C: fr. 15'950.–

1600 cm³, 75 ch (55 kW), boîte à 5 vitesses, 5 portes.

Passat berline: de 1600 cm³ à nouveau 2000 cm³ (moteur à injection, 5 cylindres) et de 54 ch (40 kW) à 115 ch (85 kW). Egalement livrable en version diesel et turbo diesel.

Nouveauté: 1800 cm³, 90 ch (66 kW), boîte à 5 vitesses ou automatique.

Passat GL maintenant avec banquette et dossier arrière divisés et rabattables.

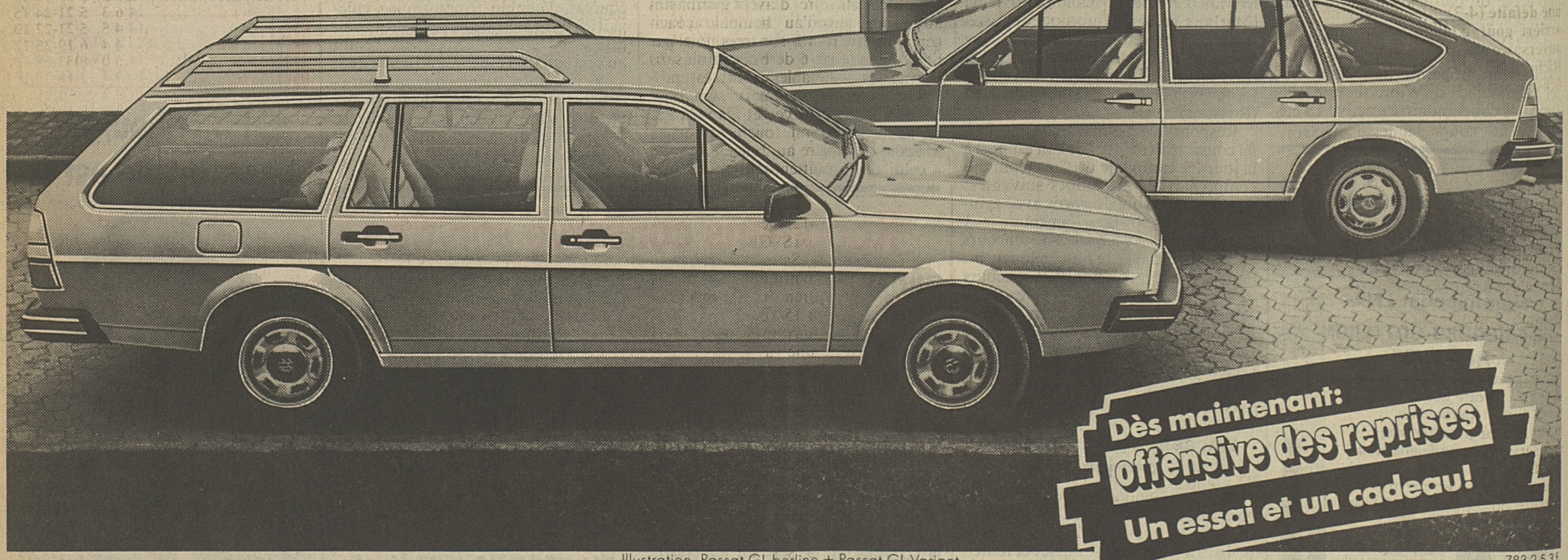

Dès maintenant: offensive des reprises Un essai et un cadeau!

Illustration: Passat GL berline + Passat GL Variant

783.2.5.3f

Toute voiture VW offre en plus:
● **Nouveauté:** 3 ans de garantie sur la peinture ● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage AMAG Intertours-Winterthur ● 1 an de garantie totale d'usine, sans limitation de kilométrage ● Valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Intéressantes offres de leasing pour hommes d'affaires, artisans et chefs d'entreprise. Tél. 056/43 91 91.

VW. Une européenne.

AMAG

5116 Schinznach-Bad
et les 560 partenaires V.A.G pour AUDI et VW en Suisse et au Liechtenstein.

Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur le modèle suivant:

Nom et adresse:

NP, localité:

67

Prière de découper et d'expédier à:
AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

En ligue B féminine, Marly a glané deux points précieux

En ligue B féminine, Carouge gagne 3-2 le derby pour la tête face à Moudon et prend seul le commandement. Ces deux formations paraissent avoir les meilleurs atouts pour justifier cet honneur, alors que derrière elles SSO et Lausanne VB tirent les marrons du feu sans avoir impressionné: les deux ont été battus par Uettligen chez eux, et Marly vient de faire de même chez lui contre SSO.

C'est dire que les cinq équipes à quatre points, Bienne, Wettligen, Neuchâtel, Gatt GE et Marly, auxquelles s'ajoute, Köniz à deux points, se situent dans un mouchoir avec un décompte au coéfficient qui maintient Marly à la 9e place.

On constate surtout que rien n'est joué et que tout est possible en raison du succès de Bienne sur Neuchâtel, du réveil de Köniz face à Wettligen, et de la défaite du Gatt qui maintient les Genevoises en zone dangereuse. Marly féminin en glanant deux points ce week-end a vraiment évité le pire en attendant l'heure du verdict, justement contre Uettligen (le prochain week-end) avant le déplacement à Bienne et la venue du Gatt GE. Malgré sa 9e place, Marly a devant lui une perspective favorable qu'il ferait bien d'exploiter au maximum avant Noël.

Marly – Servette/Star Onex 3-2

(9-15/16-14/15-12/10-15/15-12)

Dans le contexte du championnat et compte tenu de la nécessité des points pour les formations mal classées, on ne fera pas la fine bouche: Marly empoche deux points très précieux, d'autant plus appréciés que la venue de SSO, troisième du classement, ne portait pas à l'optimisme. Mais dire que l'on assista à une rencontre vraiment digne de la ligue B, serait un peu exagéré. Curieux match tout de même, qui frisa la monotonie et fut sauvé davantage par l'application finale fribourgeoise que par le savoir-faire genevois. Sur le coup de quatre défaites consécutives qui risquaient de saper le moral, l'entrée en matière sans conviction de Marly contre SSO laissait prévoir le pire. Les Fribourgeoises n'étaient pas dans le coup et SSO, très appliqué, alternait agressivité en attaque et feinte du bloc marlinois, très mal couvert: cela suffit à expliquer le résultat initial de 8-1 puis 12-3 en faveur des Genevoises qui semblaient ne pas véritablement rencontrer d'opposition. La déconcentration finale de SSO, plus qu'un retour de Marly, est à l'origine d'un score plus serré (15-9) pour le premier set. Et le deuxième set commença avec beaucoup trop de balles hasardeuses: les deux formations s'étaient mises au même niveau, mais Marly sortait un peu de sa réserve par S. Bugnon qui connut enfin quelques réussites à miset (5-5). Une autre caractéristique de cette rencontre: il manque tant à SSO qu'à Marly une passeuse capable de tirer le jeu et là, l'arbitrage plutôt sévère rendit en quelque sorte service à Marly. Plusieurs «touches de balles» sifflées ont obligé les Marlinoises à s'appliquer et cette concentration forcée fut bénéfique pour Br. Joerg qui tira finalement fort bien son épingle du jeu. Entretemps, SSO avait décroché (13-6) et rien ne permettait de croire en un retour de situation.

Faute peut-être d'avoir serré son adversaire jusqu'au bout, le coach genevois fut pris à son propre piège. SSO possède un 6 de base, mais sans remplaçantes capables de tenir le jeu. A 2-0, les carottes auraient sans doute été cuites pour Marly: ce fut SSO qui lui redonna un moral tout neuf en se faisant surprendre au 2e set 16-14. Ce retournement inattendu fit perdre définitivement tous leurs moyens aux Genevoises qui concédèrent normalement le 3e set 15-12. Dès lors, la partie s'équilibra même si SSO se retrouva un peu au 4e round. Sans convaincre, il mena certes constamment, mais pour à nouveau se faire remonter très sérieusement de 12-4 à 15-10.

Le match se joua donc sur le 5e set et non pas tant sur une valeur qualitative qui resta médiocre: que de nervosité, que de services ratés ou de passes qui ne finissaient pas sur une attaque franche. Et là nous voyons un autre facteur de victoire pour Marly: Ph. Vernier a un contingent de joueuses égales, il a osé durant toute la rencontre les utiliser et leur faire confiance. Il a ainsi réussi à limiter les dégâts de trop nombreux passages à vide et à piéger in extremis le SSO fatigué au 5e set au moment où l'on était à 12-12. Il faut dire qu'un peu de chance assista les Fribourgeoises, la meilleure joueuse genevoise sur le terrain, Arièle Meisser se trouvant en position défensive au moment des échanges finaux, elle qui à chaque set avait creusé l'écart en étant devant. Ayant pris l'avantage sur une double touche-réception sévèrement sifflée (13-12) et un service local raté, qui fit durer le suspense, Marly ne lâcha plus sa victoire dont on verra peut-être l'importance dans le décompte final du championnat.

J.-P. U.

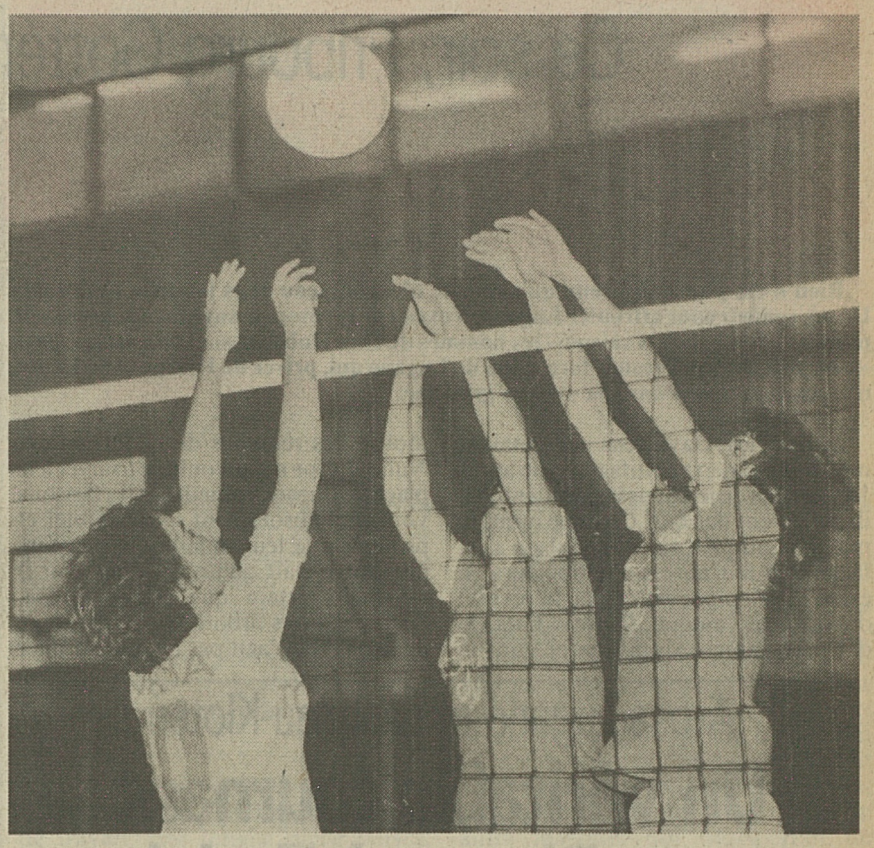

Une bonne opération pour les Marlinoises (à droite) avant plusieurs échéances importantes. (Photo Wicht)

Confirmation des valeurs en ligue A

Dames: à nouveau Lucerne

L'ordre règne dans l'élite du volleyball au terme d'un week-end qui consacre les valeurs établies. Lausanne UC garde la tête de la ligue A suivi de Chênois et Leysin. SSO malgré son potentiel tarde à revenir et sa défaite contre Chênois est logique. Volero ZH n'a pas su profiter de l'aubaine en se faisant surprendre par Tornado qui marque ses premiers points du championnat et rate une occasion de se poser en outsider sérieux pour la 4e place du tour final qui devrait normalement revenir à SSO. Bienne enfin cède le pas comme prévu face à Leysin, les Vaudois étant désormais les seuls, dans un bon jour, à pouvoir jouer les trouble-fête. LUC et Chênois sont donc avertis.

Le championnat féminin de ligue A confirme une nouvelle fois les valeurs, mieux accentue la différence entre les trois premiers et les viennent-ensuite. Pour un set perdu contre Spada ZH, le Lausanne UC féminin cède à nouveau la tête au BTV Lucerne qu'il distançait il y a quinze jours. Lucerne, LUC et Uni Bâle confirment les résultats du premier tour et c'est dans ces trois formations qu'il faudra chercher le nouveau champion suisse féminin.

La fameuse 4e place semble actuellement sourire au VBC Bienne devant Berne et VB Bâle: mais ces trois formations n'entrent déjà plus en ligne de compte pour inquiéter les meilleures. Wetzikon, à l'instar de Carouge et du VB Lausanne les saisons précédentes, constate que faire ne serait-ce que deux points en championnat de ligue A pour un néo-promu en ligue féminine relève pour l'instant presque de l'exploit.

Résultats

Ligue A. Hommes: Chênois - SSO 3-1; Leysin - Bienne 3-1; LUC - Spada ZH 3-0; Tornado - Volero 3-2. **Dames:** LUC - Spada ZH 3-1; Uni Bâle - Berne 3-0; VB Bâle - Bienne 2-3; Lucerne - Wetzikon 3-0.

Ligue B. Dames: Gatt GE - Lausanne VB 0-3; Neuchâtel - Bienne 0-3; Carouge - Moudon 3-2; Marly - SSO 3-2; Uettligen - Köniz 0-3.

Première ligue nationale. Hommes: Veyrier - Lancy 3-0; Meyrin - Morat 3-0; Aubonne - Yverdon 1-3; Sion - Ecublens 0-3; Fribourg - SSO 3-0. **Dames:** Lausanne VB - Yverdon 3-0; LUC - Lancy 3-0; Meyrin - Martigny 3-2; Chênois - Guin 2-3.

Classements

Ligue A. Hommes: 1. Lausanne UC 8/16 (24-4); 2. Chênois 8/14 (21-5); 3. Leysin 8/12 (20-9); 4. SSO 7/6 (12-12); 5. Volero ZH 8/6 (13-18); 6. Bienne 8/4 (8-18); 7. Spada ZH 8/2 (7-22); 8. Tornado ZH 7/2 (6-20). **Dames:** 1. Lucerne 8/14 (21-5); 2. Lausanne UC 8/14 (23-6) et Uni Bâle 8/14 (23-6); 4. Bienne 8/8 (15-15); 5. Berne 8/6 (12-20); 6. VB Bâle 8/6 (11-20); 7. Spada ZH 8/2 (7-21); 8. Wetzikon 8/0 (5-24).

Ligue B. Dames: 1. Carouge 6/12 (18-3); 2. Moudon 6/10 (17-9); 3. Lausanne VB 6/8 (15-10) et SSO 6/8 (15-10); 5. Bienne 6/4 (12-13) 0,92; 6. Uettligen 6/4 (9-15) 0,60; 7. Neuchâtel 6/4 (7-12) 0,58; 8. Gatt GE 6/4 (9-16) 0,56; 9. Marly 6/4 (8-16) 0,50; 10. Köniz 6/2 (9-15).

J.-P. U.

Juniors élites A: Langnau-Fribourg Gottéron 4-2

Une défaite au goût amer

HOCKEY SUR GLACE

Les juniors élites A de Fribourg Gottéron ont subi dimanche à Langnau une défaite (4-2) qui a certainement un arrière-goût d'amertume. Face à un adversaire à leur portée, les joueurs de Richard Beaulieu ont une nouvelle fois échoué sur le fil après avoir mené au score durant les neuf dixièmes de la partie.

Les affaires débutèrent assez mal pour les Fribourgeois qui durent subir l'ouverture du score par Urech alors que, sur l'attaque précédente, ils avaient tiré sur le poteau de Loosli. Mais fort d'une supériorité technique, Gottéron réussit malgré tout à passer l'épaule et à renverser la vapeur durant le premier tiers. Dans un premier temps Jacquier profitait d'un service de Mauron pour remettre les équipes à égalité, alors que Von Vivis s'y prenait seul pour donner une longueur d'avance à ses couleurs. Les Fribourgeois furent même victimes d'un événement peu banal quand ils se virent refuser un but. Il faut dire que les arbitres n'ont certainement pas affaire souvent à ce genre de situation dans la mesure où les joueurs de l'Emmental bénéficiaient d'une pénalité différée contre un joueur visiteur et qu'en l'absence de leur gardien ils se firent l'auteur d'un autobut dans leur tentative d'organisation du power-play. Cet incident de jeu n'a certainement pas fini de faire parler de lui, mais les Fribourgeois n'ont guère de chance de trouver gain de cause dans la mesure où le capitaine Hofstetter a signé la feuille de match.

Quelque peu déconcentrés, les camarades du gardien Nissille connurent une fin de match difficile et les punitions récoltées dans les six dernières minutes furent lourdes de conséquences. Dans un premier temps Hermann pouvait remettre les équipes à égalité alors que Gottéron évoluait à trois contre quatre. Et dans un baroud d'honneur Horak pouvait assurer à Langnau un succès qui fut pour le moins long à se dessiner. L'ultime réussite d'Hermann intervenait à l'ultime seconde du match, alors que Nissille avait cédé sa place à un joueur de champ.

Avant-derniers au classement, les joueurs de Beaulieu se doivent de réagir, mais leur tâche ne sera pas aisée lors de la prochaine échéance face à Berne A. Cet affrontement face au leader aura pour cadre la patinoire de Saint-Léonard, jeudi prochain 24 novembre, à 20 h. 30.

Fribourg Gottéron: Nissille; Thévoz, Hofstetter; Robiolio, Morel; Jacquier, Mauron, Von Vivis; Betschart, Braaker, Schindler; Jutzet, Pleschberger, Thalmann.

Notes: Patinoire de Langnau, 370 spectateurs. **Arbitres:** Fahrni-von Arx.

Pénalités: 5 x 2' contre Langnau et 7 x 2' contre Fribourg Gottéron.

Buts: 6e Urech 1-0, 11e Jacquier (Mauron) 1-1, 15e Von Vivis 1-2, 56e Hermann 2-2, 59e Horak 3-2, 60e Hermann 4-2.

JJR

Résultats et classements

Elites A: Arosa - Kloten 4-2; Ambri Piotta - Davos 5-5; Langnau - Fribourg 4-2; Berne - Bienne 8-6. **Classement (11 matches):** 1. Berne 20; 2. Langnau 14; 3. Davos 11; 4. Arosa 11; 5. Kloten 10; 6. Ambri Piotta 10; 7. Fribourg 8; 8. Bienne 4.

Elites B. Groupe ouest: Fleurier - Langenthal 6-8; Sierre - Fleurier 11-5; Berne - Olten 4-4; Langenthal - Berthoud 3-4. **Classement:** 1. Olten 11/20; 2. Berne 11/17; 3. Sierre 11/17; 4. Genève/Servette 10/12; 5. Lausanne 11/7; 6. Langenthal 11/7; 7. Berthoud 10/5; 8. Fleurier 11/1.

Duo vaudois en tête

LE POINT EN PREMIERE LIGUE

Yverdon, qui a profité de la venue de Rarogne pour renouer avec le succès, et Montreux, vainqueur d'Etoile Carouge, sont les principaux bénéficiaires de la première journée du second tour dans le groupe 1 de première ligue. Au bas du classement, Savièse et Payerne ont également obtenu des résultats intéressants qui laissent Rarogne et le Stade Nyonnais dans une situation de plus en plus critique.

Même si Yverdon restait sur deux échecs successifs et que Rarogne avait obtenu des résultats positifs dans ses deux dernières rencontres, la différence de valeur entre les deux équipes était trop flagrante pour que les Valaisans pussent prétendre réussir plus qu'un match nul. Leur défense renforcée s'y employa tant bien que mal mais ne put résister plus d'une demi-heure. Libérés par le but de Mermoud, les Vaudois s'en donnèrent ensuite à cœur joie et trompèrent encore quatre fois le gardien Imboden.

La victoire de Montreux est plus surprenante puisqu'elle a été acquise à la Fontenette mais elle ne constitua pas une injustice car les Vaudois surent user d'un football plus dépouillé, bien plus efficace que le jeu stéréotypé des Genevois. Moncalvo réussit les deux buts montreusiens, signant celui de la victoire peu après que Jean-Claude Poli eut remis les deux adversaires au même niveau.

Tous les poursuivants du duo de tête ont perdu du terrain en cette première journée du second tour. Malley s'est fait accrocher à Fétigny où l'équipe locale a retrouvé la voie des filets et engrangé un point qui lui permet de garder une marge de sécurité sur l'antépénultième. Renens a mieux entamé cette partie du championnat que sa saison: si les Vaudois n'ont pas vengé la sévère défaite qu'ils avaient subie chez eux lors de la première journée de championnat, ils ont au moins obtenu le partage des points à Leytron qui est en train de se faire une spécialité de ce genre de résultat. Pour les Valaisans, c'était en effet le quatrième match nul d'affilée.

Les marqueurs en verve

Les Genevois n'ont vraiment pas brillé dimanche: comme Etoile Carouge, Saint-Jean s'est incliné chez lui, contre un adversaire qu'il avait pourtant battu au premier tour. Il est vrai que, depuis là, les néo-promus de Savièse ont acquis une certaine expérience. Ils ont su se rendre compte que la défense genevoise, en perdant son gardien à la mi-match, avait aussi perdu de sa sûreté. Par quelques accélérations, les Valaisans parvinrent à faire passer la marque de 1-2 à 4-2 en leur faveur. Rossi réussit bien l'exploit de marquer ensuite son troisième but de la journée mais la victoire resta valaisanne. A part Fargeon et Losey, qui ne marquent plus depuis quelques journées, les buteurs étaient en forme dimanche: outre Rossi et ses trois buts, Paduano, Aellig, Baud ou Negro figurent tous dans la liste des marqueurs de la quatorzième journée. On y trouve également le nom du Boudrysan von Gunten, auteur de deux buts à Nyon où son équipe a obtenu un succès synonyme de sérénité pour les Neuchâtelois et de tourment pour les Vaudois.

Claude Vergères (le Vergère de Leytron a perdu de son efficacité depuis qu'il exerce la fonction d'entraîneur) avait été le premier marqueur de ce week-end. Samedi après midi, contre son ancienne équipe, Vergères a prouvé qu'en dépit d'une condition physique perfectible, il n'avait rien perdu de son «sens du but» et sa présence à la pointe de l'attaque a suffi à donner une certaine consistance à un compartiment diminué par l'absence de Schinz.

Classement

1. Yverdon	14	9	2	3	39-18	20
2. Montreux	14	8	3	3	19-15	19
3. Malley	14	7	3	4	32-26	17
4. Renens	14	7	3	4	21-22	17
5. Leytron	14	5	6	3	27-18	16
6. Saint-Jean	14	7	2	5	33-26	16
7. Carouge	14	6	3	5	25-19	15
8. Boudry	14	6	3	5	21-24	15
9. Fétigny	14	4	5	5	21-22	13
10. St. Lausanne	14	4	4	6	19-25	12
11. Savièse	14	6	0	8	32-38	12
12. Payerne	14	3	4	7	16-23	10
13. Rarogne	14	3	2	9	10-26	8
14. Nyon	14	2	2	10	16-29	6

Les marqueurs: 10 buts: Paduano (Yverdon), Rossi (St-Jean), von Gunten (Boudry). 9 buts: Fargeon (Carouge), Aellig (Malley) et Losey (Fétigny).

Le week-end prochain: Boudry - Yverdon, Malley - Montreux, Stade Payerne - Leytron, Renens - Stade Nyonnais, Saint-Jean - Etoile Carouge, Savièse - Stade Lausanne, Rarogne - Fétigny.

avi

Supercoupe: ce soir Hambourg-Aberdeen

Le SV Hambourg tentera, mardi sur son terrain, de se racheter de son élimination de la Coupe d'Europe des champions, en faisant bonne figure contre les Ecossais du FC Aberdeen, en match aller de la Supercoupe, opposant chaque année le vainqueur de la Coupe des champions au gagnant de la Coupe des vainqueurs de coupe de l'an passé. Les Hambourgeois, vainqueurs de la Coupe d'Europe des champions la saison passée, sont en effet actuellement à la recherche d'un succès international.

Ils savent cependant qu'ils n'auront pas la partie facile contre les Ecossais, surtout lors du match retour, fixé au 20 décembre, à Aberdeen. Aucune équipe ouest-allemande n'a encore gagné la Supercoupe et le SV Hambourg lui-même a perdu en 1977 contre le FC Liverpool.

Ce soir, Fribourg Gottéron reçoit Davos: la consigne de Cadieux

«Pas de cafouillages dans notre camp!»

Rien n'est plus dangereux qu'une bête blessée, peau dans laquelle s'était mis Davos samedi pour affronter Lugano. Vexés par le revers essuyé face à Arosa – le premier et le seul de la saison – les hommes de Dan Hober se sont en quelque sorte «vengés» sur l'infortunée formation de Lugano qui, privée de Hjerpe et de Conte, n'a pas pesé lourd dans la station grisonne.

Jamais les Davosiens ne s'étaient montrés aussi expéditifs puisque après 16 minutes de jeu dans le premier tiers, ils menaient par 6-0! Critiqué après le match contre Arosa, Ron Wilson s'est fâché et a fait taire ses détracteurs en étant le principal artisan de la révolte davosienne: auteur de trois buts, le défenseur américain a trempé dans la moitié des réussites de sa formation. Nulle équipe n'eût voulu se trouver à la place de Lugano samedi car les Grisons voulaient absolument se réhabiliter et prouver que leur défaite quatre jours plus tôt n'était qu'un accident. Car il est bien certain que contre Arosa, Davos n'a pas arboré son vrai visage même s'il ne s'agit pas ici de diminuer le mérite des joueurs de la vallée du Schanfigg.

Le leader a fait preuve d'une supériorité écrasante durant cette première partie de championnat et sa régularité lui a permis de laisser ses plus proches poursuivants à plusieurs encablures. Avec la position de force qui est la sienne au classement, Davos peut se permettre de voir venir, de perdre plusieurs matches sans que soit mis en péril son sceptre. D'ailleurs à la suite de la victoire de Fribourg Gottéron sur Arosa, la troupe de Dan Hober possède à nouveau neuf points d'avance sur son rival cantonal. C'est plus qu'il n'en faut pour contrôler longtemps encore la situation. En fait seul un passage à vide qui tiendrait de l'événement pourrait déloger les Davosiens du fauteuil cossu dans lequel ils sont engoncés. Et pourtant c'est surtout à leur régularité qu'ils doivent de bénéficier d'une pareille marge de sécurité car si l'on se base sur les seules rencontres directes ayant mis aux prises les trois premiers du classement, on en arrive à une situation autrement plus serrée. Contre Arosa et Fribourg Gottéron, Davos a perdu quatre des dix points mis en jeu. Et jamais sa supériorité ne fut dans ces matches à l'image de celle manifestée sur l'ensemble du championnat.

De quoi être confiant

Lors du premier match disputé dans les Grisons, Fribourg Gottéron n'avait perdu que 4-2 encaissant le quatrième but alors que Meuwly était sorti afin que son équipe puisse jouer son va-tout. La revanche disputée à Fribourg s'était soldée par un résultat nul (7-7). Cadieux et ses hommes auraient donc tort de ne pas croire en leurs chances surtout après leur probante victoire de samedi contre Arosa. Sur leur glace, ils n'ont perdu qu'un seul match (contre Zurich) et Davos ne doit guère se réjouir à l'idée de se déplacer à Saint-Léonard.

«Nous avons toujours bien joué contre Davos et je suis confiant, explique Paul-André Cadieux. Il faut dire que mes gars font toujours très attention contre cet adversaire qui nous force à jouer vite. Toutefois, il s'agira d'être très méfiant dans notre zone de défense car contre Davos, les cafouillages coûtent en général très cher. Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé samedi avec Lugano dont les hésitations à l'intérieur de son camp ont provoqué une pluie de buts. Et puis Davos est averti que nous avons bien joué contre Arosa. Notre tâche sera très difficile».

Fort heureusement la rencontre de samedi n'a pas provoqué de nouvelles blessures et Cadieux alignera ce soir exactement la même équipe. Sur le plan tactique, l'entraîneur fribourgeois prendra vraisemblablement les mêmes mesures que lors des précédents matches contre Davos. La ligne de Raemy devrait donc jouer contre celle de Nethery et celle de Lussier contre la triplette au centre de laquelle évolue Jacques Soguel.

Quelques indisponibilités dans le camp davosien. Le jeune espoir Weber est blessé tandis que Triulzi, victime d'une luxation de l'épaule, a dû sortir au cours du match contre Lugano. Mais Davos a de telles ressources que l'absence de ces deux éléments ne le rendra pas moins redoutable.

ÉQUIPES PROBABLES

Fribourg Gottéron: Meuwly; Cadieux, Jeckelmann; Girard, Brasey; Rotzetter, Lussier, Theus; Luedi, Raemy, Richter; Weber, Beaulieu, Fuhrer; Holzer.

Davos: Bucher; C. Soguel, Mazzoleni; Wilson, M. Mueller; Paganini, J. Soguel, Gross; Th. Mueller, Nethery, Eberle; Bosch, S. Soguel, Batt.

Win.

Cadieux (à gauche, débordant Staub, d'Arosa): une consigne claire. (Photo Wicht)

Arosa-Lugano et Langnau-Kloten

Un véritable tournant pour Bienne à Zurich

Comme Fribourg Gottéron et Davos, Arosa et Lugano s'affronteront deux fois cette semaine, ce soir dans les Grisons et samedi au Tessin. C'est l'une des bizarreries mais pas la plus grande de ce deuxième tour qui a déjà permis à Kloten de dépasser Lugano au classement. Les Zurichois qui ont gagné leurs deux premiers matches joueront deux fois à l'extérieur, aujourd'hui à Langnau et en fin de semaine à Zurich. Bienne, pour sa part, après six défaites consécutives, aborde un véritable tournant au Hallenstadion. S'il s'incline devant Zurich, il sera du même coup rejoint par son hôte avec qui il partagera la dernière place.

Arosa compte sur Fribourg Gottéron

Défait samedi à Fribourg après avoir pourtant possédé deux longueurs d'avance en première période, Arosa spéculera cette fois sur une victoire fribourgeoise pour raccourcir quelque peu son retard sur Davos. Pour ce faire, le cas échéant, il va de soi que les Grisons doivent d'abord battre Lugano ce soir. Si les Tessinois se montrent aussi amorphes que samedi sur la patinoire du leader, ce ne sera pas trop difficile. Après six minutes, en effet, le gardien Andrey avait déjà été battu à quatre reprises et l'affaire était entendue. Pour résister aux deuxièmes du classement qui sont aussi les seuls à avoir battu Davos jusqu'ici, il faudra que les hommes de Sletvoll retrouvent la discipline et la combativité qui leur ont permis de se qualifier pour cette poule des quatre premiers qui ne réunit plus aujourd'hui que les trois premiers et... le cinquième! De la manière dont ils se battront à Arosa, on saura si pour eux l'épisode davosien n'était qu'un accident sans gravité ou s'il était un signe d'essoufflement prématuré.

Kloten: un test plus difficile

Dans le groupe B, Kloten subira à Langnau un test plus difficile que celui passé face à Zurich samedi. Les coéquipiers de Mürner qui a réussi en la circonstance son premier «blanchissage» en ligue A n'ont pas eu à puiser dans leur réserves pour venir à bout d'un pâle néo-promu. Il en ira à coup sûr autrement dans l'Emmental où l'équipe locale a précisément fait valoir contre Bienne ses traditionnelles qualités de combativité et d'agressivité. Cela leur a permis de remporter un succès somme toute logique face à un adversaire pourtant supérieur en valeur pure.

Les Bernois entendent bien laisser à d'autres qu'eux les soucis de relégation et une victoire sur Kloten leur permettrait, quelle qu'en soit l'issue, de tirer profit du match entre Zurich et Bienne.

Six matches sans le moindre point

Les champions suisses traversent une bien mauvaise passe puisqu'ils n'ont pas récolté le moindre point depuis six matches. Le mal est profond et Ruhnke ne sait trop que faire pour l'extraire. Hier s'est tenue une réunion d'équipe destinée à mettre chacun en face de ses responsabilités. Chez eux, ce n'est pas la qualité qui fait défaut mais bien l'engagement. A l'heure où toutes les équipes font preuve d'un engagement extrêmement poussé, parfois même trop poussé, les Biennois se contentent d'essayer d'imposer leur seule supériorité technique, ce qui est devenu impossible. Résultat: ils subissent la loi de tous leurs adversaires, même les plus faibles. C'est précisément le cas de Zurich qui avait d'ailleurs fêté son premier succès de l'année contre les champions suisses. Ce soir ces derniers doivent absolument réagir sous peine d'être rejoints par les néo-promus qui vont jeter toutes leurs forces dans la bataille à cet effet. S'ils ratent cet important tournant, Anken et ses coéquipiers risquent bien de connaître des lendemains particulièrement difficiles.

En ligue nationale B, Berne se prépare à un terrible affrontement avec Langenthal dans le derby bernois alors que le leader sierrois rend visite à la lanterne rouge, Lausanne. Dans le groupe est, Dübendorf va s'efforcer de faire oublier face à Coire l'échec subi samedi à la Vallascia alors que les Tessinois se rendent à Herisau où ils ont déjà été battus une fois.

Programme de la soirée

Ligue A: Arosa - Lugano (4-2, 1-6); Fribourg Gottéron - Davos (2-4, 7-7); Langnau - Kloten (1-7, 2-1) et Zurich - Bienne (5-10, 8-5) tous à 20 h.

Ligue B, groupe ouest: Langenthal - Berne (7-2, 6-8); Lausanne - Sierre (4-7, 1-7); Viège - Villars (4-2, 7-5) à 20 h. et Ajoie - La Chaux-de-Fonds (4-4, 4-2) à 20 h. 15.

Ligue B, groupe est: Dübendorf - Coire (6-2, 7-4); Herisau - Ambri Piotta (2-4, 4-1); Wetzikon - Olten (4-5, 3-6) et Zoug - Dübendorf (8-5, 2-5) à 20 h.

mg

PUBLICITÉ

LE HC FRIBOURG GOTTÉRON COMMUNIQUE...

que pour les matches des 22 novembre (contre Davos) et 29 novembre (contre Lugano), les billets sont normalement en vente à **Publicitas SA, rue de la Banque, Fribourg, dès lundi 21 novembre, de 7 h. 45 à 11 h. 45 et de 13 h. 45 à 17 h. 30, le vendredi jusqu'à 16 h. 30, et à la caisse de la patinoire aux heures habituelles (y compris samedi et dimanche).**

17-714

En 1re ligue, Marly et Lens gagnent

La lutte s'intensifie

Si la lutte pour l'octroi du titre de champion de ce groupe 4 de 1re ligue ne semble plus que concerner Martigny et Genève Servette, celle relative à éviter la relégation tend par contre à s'intensifier. En tout cas, les positions se sont sérieusement resserrées au soir de la 7e ronde consécutivement aux succès décrochés respectivement par Marly-Fribourg sur Neuchâtel et par Lens aux dépens de Forward Morges. Ce dernier est actuellement en complète dérive. En effet, après avoir gagné ses deux premières rencontres, il a sombré corps et biens et n'a plus remporté de point depuis cinq échéances maintenant. A ce train et compte tenu de ce qui se passe derrière, il devient un candidat à la culbute.

Quant à Lens, sa victoire sur Forward Morges lui permet d'occuper un flatteur septième rang, de devancer d'une longueur sa victime du jour ainsi que Marly-Fribourg et de talonner dorénavant de très près Neuchâtel qui a trébuché le week-end écoulé. En effet, en visite à la patinoire communale de Saint-Léonard, les hommes dirigés par Michel Türler n'ont pas fait le poids contre Marly-Fribourg malgré la rentrée après un mois d'absence en raison d'une blessure de l'ex-international Guy Dubois. Dominés dans tous les compartiments du jeu, ils n'ont jamais été en mesure de contrecarrer la volonté des Marlinois de s'imposer.

Autre mal classé, Sion a pourtant offert au chef de file Martigny plus qu'une simple réplique lors du derby valaisan qui les a opposés. Bien qu'étriqué et incertain jusqu'au bout, ce match a logiquement tourné en faveur des Octoduriens de Bernard Gagnon même si cela a tenu à pas grand-chose. Pour sa part, à Monthey, Genève Servette a dégagé une très forte impression. Ce n'est donc pas un hasard s'il a gagné aussi aisément qu'il l'a fait. De ce fait, Monthey a été décramponné. Désormais, il devra se contenter d'un rôle de trouble-fête car on ne le voit pas revenir menacer les deux formations de tête.

Lanterne rouge du tableau, la Vallée de Joux a justifié sa position sur la glace de Champéry où il n'a pas eu droit au chapitre. Débordés d'entrée de cause, les gars du Jura vaudois n'ont donc pas pesé bien lourd. Par conséquent, ils ont subi une large déconvenue.

Résultats (7e ronde): Marly-Fribourg - Neuchâtel 5-2. Monthey-GE Servette 3-8. Sion-Martigny 1-2. Champéry-La Vallée de Joux 9-1. Lens-Forward Morges 4-3.

Classement

1. Martigny	7	7	0	0	57-16 14
2. GE Servette	7	6	0	1	51-21 12
3. Monthey	7	5	0	2	46-31 10
4. Champéry	7	4	1	2	30-26 9
5. Neuchâtel	7	3	0	4	34-37 6
6. Sion	7	3	0	4	19-26 6
7. Lens	7	2	1	4	20-45 5
8. Forward Morges	7	2	0	5	27-35 4
9. Marly-Fribourg	7	2	0	5	26-36 4
10. Vallée de Joux	7	0	0	7	14-51 0

Prochaine journée: (vendredi) Marly-Fribourg - Sion, Forward Morges-Martigny, Monthey-Champéry; (samedi) Vallée de Joux - Lens, Neuchâtel - GE Servette.

Coupe d'Afrique du Sud: doublé suisse

GYMNASTIQUE

Comme cinq jours plus tôt à Durban, les gymnastes helvétiques ont fêté un doublé lors de la Coupe d'Afrique du Sud à Pretoria, Daniel Wunderlin s'imposant à nouveau devant Markus Lehmann. Chez les dames, l'Américaine Pamy Elliott a également remporté un second succès.

Messieurs. Concours complet (libres): 1. Daniel Wunderlin (S) 57,35. 2. Markus Lehmann (S) 56,55. 3. Riccardo Trapella (It) 55,25. Finales aux engins: Wunderlin premier au sol, aux barres et à la barre fixe, Markus Lehmann vainqueur au cheval d'arçons, Wunderlin et Lehmann premiers ex aequo aux anneaux.

Dames. Concours complet (libres): 1. Pamy Elliott (EU) 38,20. 2. Jacqueline Hiard (EU) 36,75. 3. Marisa Jervella (S) 36,20. Finales aux engins: Pamy Elliott gagne le sol, les barres asymétriques, le saut de cheval et la poutre, cette dernière à égalité avec Marisa Jervella.

BOXE

Anderegg professionnel

Le Thurgovien Andreas Anderegg (26 ans) a décidé de passer professionnel. Entraîné depuis deux ans par le Zurichois Jack Kratzer, il a obtenu, depuis 1980, quatre titres consécutifs de champion suisse chez les poids lourds. Au total, il a disputé 104 combats chez les amateurs (69 victoires, 10 matches nuls et 25 défaites).

Tretiak à St-Léonard ce soir

Le gardien de l'équipe nationale soviétique, Vladislav Tretiak, de passage en Suisse, sera ce soir à la patinoire de St-Léonard, où il donnera le coup d'envoi de la rencontre Gottéron-Davos et sera présenté au public fribourgeois.

Honorable défaite des juniors

Les juniors suisses ont perdu, à Rorschacherberg, le match représentatif qui les opposait à la RFA. Avec une équipe dont les gymnastes étaient en moyenne de deux ans plus âgés, les Allemands de l'Ouest se sont imposés par 274,70 à 273,20. Compte tenu de la différence d'âge, cette défaite est tout à fait honorable pour la Suisse, qui a, de plus, pris la première place du classement individuel avec Jürg Waibel, lequel a devancé d'un quart de point Albert Haschar, ancien champion d'Europe junior au saut de cheval.

Assurance-maladie

Obligation dans l'intérêt de tous

Au début de 1984 entrera en vigueur à Fribourg la nouvelle loi cantonale sur l'assurance-maladie du 11 mai 1982. Elle remplacera une loi de 1919, vieille de 63 ans et qui ne correspondait plus aux conditions actuelles. Mais les lois de Fribourg, loin d'être d'un jour comme le prétendent de méchantes langues, ont parfois la vie dure, même si tout le monde s'accorde, en principe, sur la nécessité de les modifier. Ainsi, il aura fallu le coup de pouce d'une initiative populaire, en 1971, pour que la révision aboutisse enfin, onze ans plus tard.

La principale innovation de la loi, c'est d'astreindre chacun, riche ou pauvre, suisse ou étranger, malade ou bien-portant, à l'obligation de s'assurer contre la maladie, subsidiairement contre l'accident s'il n'est pas déjà couvert par une autre assurance.

Ceux qui pensent que l'Etat n'a pas à se substituer à l'initiative personnelle y verront sans doute une atteinte intolérable à leur liberté. En pratique, elle ne touchera qu'un nombre restreint de personnes, car en fait la totalité des communes – à l'exception de quatre irréductibles – avaient déjà décrété l'assurance obligatoire, les unes toutefois avec des limites de revenus. Pour la grande majorité de la population, la nouvelle loi ne fera donc que sanctionner une situation existante et la position des assurés ne sera modifiée que dans la mesure où la loi leur garantit des prestations supérieures.

A tout observateur de bonne foi et sans parti pris, cette obligation paraît finalement payante. A l'heure où la médecine devient toujours plus technique, donc coûteuse, qui peut encore, même s'il jouit d'un gros revenu et d'une fortune coquette, supporter les frais d'un traitement de longue durée? Les personnes capables de prendre intégralement à leur charge le coût d'une hospitalisation prolongée ne doivent pas courir les rues dans ce canton. Quand on se souvient qu'un mois d'hôpital coûte au bas mot 10 000 francs à celui qui n'est pas assuré, on voit mal qui pourrait supporter longtemps une telle dépense. Et il est des maladies qui exigent des mois quand ce n'est pas des années d'hospitalisation. Et les rois du pétrole ne sont pas citoyens fribourgeois!

Cette obligation est aussi avantageuse pour les communes, dont elle allège les charges d'assistance éventuelle. Voilà pourquoi elles auront intérêt à en contrôler strictement l'application pour que nul n'échappe aux mailles du filet. Là aussi les négligences administratives peuvent coûter cher aux pouvoirs publics, s'ils doivent prendre à leur compte les frais de traitement d'un patient insolvable.

Ce qu'on doit regretter cependant, c'est que la généralisation de l'assurance n'établira pas une véritable solidarité entre les assurés. A prestations égales, ils paieront les mêmes cotisations, quelles que soient leurs conditions de fortune et de revenu. La LAMA ne repose pas sur les mêmes bases financières que l'AVS ou l'AI. On notera pourtant un début de solidarité, en ce sens que pour les mêmes prestations minimales obligatoires, les cotisations des hommes et des femmes devront être égales. Le principe de l'égalité de traitement entre les sexes trouve ici son application. Mais on est encore loin d'une véritable compensation des charges, qui allégerait par exemple celles des familles et des personnes âgées.

A Genève

Si on compare la nouvelle loi fribourgeoise à la législation en vigueur à Genève, on remarquera que la loi genevoise est moins contraignante en ce sens qu'elle ne soumet à l'obligation d'assurance que les salariés, y compris les conjoints et enfants, dont les revenus n'atteignent pas une limite déterminée, fixée pour la dernière fois en 1978, mais qu'il est question de relever, probablement l'année prochaine. La proposition a été aussi faite d'étendre l'obligation à tous les salariés, mais on ne sait encore la suite qui y sera donnée. Quant à l'égalité des cotisations entre hommes et femmes, à prestations égales, elle existe déjà à Genève. C'est donc avant tout par l'obligation générale d'assurance et la durée illimitée des prestations que la nouvelle loi fribourgeoise se distingue de celle en vigueur à Genève.

Ferdinand Brunisholz

A vos souhaits!

Mais soignez quand même votre rhume

Si on soigne un rhume comme il faut, il dure sept jours; si on ne fait rien, il dure une semaine. Ce vieux dicton a beau être spirituel, il ne correspond pas tout à fait à la réalité: des mesures et des médicaments appropriés peuvent raccourcir la durée de cette infection virale bénigne, mais pénible et atténuer ses symptômes désagréables; c'est ce qu'assurent des spécialistes de Francfort, les Prof. H. Schaupp et G. Rosemann du centre d'oto-rhino-laryngologie de l'Université J.W. Goethe.

Les antibiotiques sont cependant impuissants, puisqu'ils n'agissent que contre les bactéries, mais non pas contre les virus. Il est vrai qu'il existe déjà aujourd'hui quelques médicaments que l'on peut utiliser contre certaines espèces de virus; mais ils sont inefficaces contre les agents du rhume, dont la nombreuse armée se compose de plusieurs douzaines de types de virus différents. C'est pour cette raison qu'il n'existe jusqu'à présent aucun vaccin efficace contre le rhume ordinaire.

La plupart des personnes soignent leurs refroidissements elles-mêmes et souvent de manière incorrecte. Faut-il alors consulter le médecin pour un rhume? La réponse est: oui, il faut le faire au moins une fois. Ensuite, on peut en effet, à chaque fois, renouveler le traitement soi-même. Le médecin commencera par prescrire de la chaleur, sous forme d'un traitement par la lumière artificielle, toujours lumière rouge chez le jeune enfant. Il faut alors respecter scrupuleusement la prescription, car un réchauffement excessif risque d'endommager la muqueuse nasale de manière irréversible.

Pour ce qui est du choix et du dosage des gouttes et aérosols, destinés à faire désenfler la muqueuse nasale, le mieux est de s'en remettre au médecin. En raison du risque d'accoutumance, la durée d'utilisation de l'ensemble de ces produits ne doit pas excéder une à trois semaines. Cette règle s'applique encore plus aux médicaments à ingérer, qui doivent être utilisés avec prudence en raison de leurs effets secondaires; certains entraînent des troubles du sommeil, d'autres, au contraire, provoquent la somnolence.

Les agents du rhume sont transmis par projections de gouttelettes quand on éternue et par «infection de contact» par les mains. C'est pourquoi un lavage des mains fréquent constitue une mesure préventive importante. Cela s'applique surtout aux sujets les plus vulnérables: les jeunes enfants et les personnes âgées ainsi que les sujets souffrant de bronchite chronique, d'asthme ou ayant une tendance accrue aux sinusites ou aux otites. Mais le rhume «ordinaire» est pour tout le monde – et non pas seulement pour les catégories que nous venons de citer – une maladie infectieuse extrêmement gênante et très contagieuse. Cela n'a rien d'excessif que de la traiter à l'aide de mesures et de médicaments appropriés.

(Pharma/Com)

Quelle université pour l'an 2000?

L'université européenne est malade d'une pléthore de technologies nouvelles et devra se remettre profondément en question dans les années à venir en vue des défis de l'an 2000. Tel est, synthétiquement, le diagnostic des quelque 350 experts de toute l'Europe occidentale qui se sont penchés, à Strasbourg, au chevet de l'université européenne lors de la conférence «U–2000» du Conseil de l'Europe.

CONSEIL DE L'EUROPE

Face à l'évolution de la situation économique et sociale de la dernière décennie, l'université européenne – selon le document final de la conférence – a montré «des signes d'inertie et d'inadaptation». Les principaux facteurs de crise de l'université ont été d'une part l'extraordinaire mutation de la technologie et des communications, et d'autre part la crise économique, qui a contraint l'enseignement supérieur à une déchirante révision de ses structures et à une ouverture sur l'industrie privée.

En vue des échéances de l'an 2000, qui toutes ne sont pas encore prévisibles du fait de la rapidité de l'évolution des techniques – notamment des communications – l'université européenne doit se préparer à des transformations radicales. Selon le rapporteur suisse de la conférence, Roselyne Crausaz, de l'Office fédéral de l'éducation, l'université de la fin du siècle sera confrontée à une plus grande interdépendance avec le monde économique, non seulement dans le secteur de la recherche, mais aussi en ce qui concerne le recyclage permanent des cadres des grandes entreprises.

Mais face à cette prévisible dépendance accrue de l'enseignement supérieur par rapport à l'Etat et à l'industrie, essentiellement multinationale, l'université devra savoir sauvegarder – selon l'ancien recteur de l'Université de Lausanne, Dominique Rivier – son rôle d'espace des libertés, notamment en protégeant les disciplines humaines.

Un pari difficile, vu le poids croissant, dans les prochaines décennies, des secteurs scientifiques, mais vital pour l'université, qui risquerait sinon de se voir transformée progressivement, de l'avis de Mme Crausaz, en «école technique». D'où la nécessité aussi, pour l'université européenne, de renforcer son ouverture politique et humaniste sur tout le continent, à l'image des grandes facultés du Moyen Age, en instituant – selon le rapporteur – des chaires d'«européologie», en concluant des accords inter universitaires régionaux, en élargissant le dialogue avec le tiers monde, et surtout, en jouant un rôle de stimulation du processus européen, et, par conséquent, de «l'identité européenne». (ATS)

Drôles de numéros!

En suivant certains poids lourds, des camions-citernes en particulier, on remarque une grande plaque orange où fugure un numéro. C'est que le transport des marchandises dangereuses, par route, fait l'objet d'une législation très stricte. Les numéros d'identification sont des numéros d'ordre attribués à chaque matière dangereuse par une commission d'experts des Nations Unies; on les appelle aussi «numéros ONU». Le 1972 par exemple, c'est le gaz naturel (réfrigéré); les 1203, 1223 et 1202 «cachent» des hydrocarbures liquides, purs ou en mélanges. Le propane porte le matricule 1978 et la térébenthine le 1299. Ces chiffres sont fréquemment accompagnés d'étiquettes de danger (explosion, feu, spontanément inflammable, émanation de gaz, matières toxiques, etc.).

(Cria)

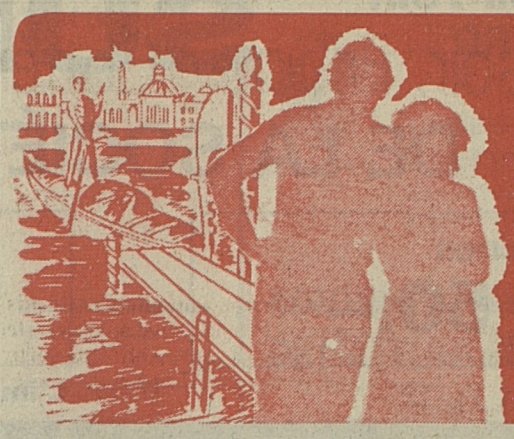

Je me damnerai pour toi...

Anne Mariel

Editions Jules Tallandier

21

Je lui achetai aussitôt le journal. Mes mains tremblaient en saisissant la feuille imprimée sur laquelle s'étalait la photographie de Sandro. Aucun doute n'était possible, c'était bien le même homme.

Je pus trouver près du ponton une gondole libre. Je jetai au marinier l'adresse du comte Aldo.

* * *

L'avocat me reçut dans son cabinet de travail, une longue pièce boisée, sévère, imposante.

La réflexion de Michel prétendant que Giuseppe s'était complu la veille à me dévêtir du regard me revenait en cet instant à la mémoire et me procurait une certaine gêne, tandis que j'avançais au-devant de lui.

Mais il s'inclina cérémonieusement devant moi et je lui sus gré de ne pas se méprendre sur le sens de ma visite.

Il m'indiqua un haut fauteuil de tapisserie en face de son bureau et me dit sans préambule:

– Ze ne sais pas, madame, ce qui vous amène... mais soyez assurée de tout mon dévouement.

J'attaquai pour mettre aussitôt la situation au net.

– Maître... j'ai fait un mariage d'amour... et il n'y a que quatre jours que j'ai épousé Michel Marsac. C'est vous dire tout ce que mon mari représente pour moi.

Il hocha la tête en signe d'approbation. Je me raclai un peu la gorge pour éclaircir ma voix avant de poursuivre:

– Je suis certainement la femme la plus heureuse du monde...

Je repris mon souffle et lui racontai comment Michel m'avait demandée en mariage alors que je n'étais qu'une jeune fille sans fortune, mon angoisse lorsque j'avais appris la passion de Michel pour Liane... N'était-ce pas pour l'oublier qu'il m'avait épousée? Puis comment, après la cérémonie religieuse, j'avais trouvé la lettre d'Éric Henderson. Pendant tout mon récit, Aldo m'avait écoutée en jouant distraitement avec un coupe-papier posé devant lui. Au nom d'Éric, il eut un vif mouvement d'intérêt.

– Le journaliste anglais?

– Oui... Vous le connaissez?

– Z'ai des amis qui le connaissent... C'est un garçon très droit qui a, ze crois, une grosse cote dans la presse.

J'étais heureuse de cette remarque qui louait l'ami mais rendait son jugement redoutable. Je poursuivis, racontant le contenu, inquiétant et énigmatique, de la missive d'Éric... Puis la lettre jetée dans le canal dans le petit jour blafard... enfin, le mystérieux gondolier qui me rappela les termes du message... l'achat de la dague vénitienne le lendemain... L'air arrogant du marinier... Puis, le soir, au Milan. La découverte que je faisais: le violoniste et le gondolier étaient le même individu... Le rendez-vous que j'acceptai pour le lendemain... Puis la singulière révélation qu'il me fit... et enfin l'attente vaine au Florian.

Je m'étais arrêtée. De fines gouttes de sueur perlaient à mes tempes... Je n'avais pas encore prononcé le nom de Sandro. Je serrais toujours contre moi le journal que j'avais acheté.

Brusquement, je quittai mon fauteuil et posai la feuille imprimée devant Aldo en lui disant:

– L'homme que j'ai vainement attendu hier soir au Florian... le gondolier qui se disait l'ami d'Éric Henderson et avait une révélation à me faire de sa part, le voici... Voilà ce qu'il est devenu!

Giuseppe, qui avait saisi le quotidien, se penchait avidement sur le texte que je n'avais pas pu traduire complètement.

La gorge nouée, j'attendais qu'il eût pris connaissance de ces lignes. Enfin, il releva la tête. Je lui demandai:

– Si j'ai bien compris... il est mort, n'est-ce pas?

– On le présume... puisqu'on n'a pas retrouvé son corps.

– Voulez-vous me dire ce qui est arrivé?

– On se demande s'il s'agit d'un crime ou d'un accident, fit Giuseppe.

Il me lut alors l'article en me traduisant au fur et à mesure. J'appris donc que la veille, vers les six heures et demie du soir (au moment où il aurait dû me rejoindre), Sandro se trouvait dans sa gondole rio di Palazzo, tout près de la place Saint-Marc, quand un autre marinier qui transportait un client non loin (le canal était désert) vit un objet long jaillir par-dessus la balustrade d'un des petits ponts et frapper Sandro en pleine poitrine. Le malheureux poussa un cri et tomba à l'eau.

Le marinier et son passager qui avaient tous deux été témoins de l'accident, et en ont donné la même version, se précipitèrent pour secourir Sandro... Mais ce fut en vain. Le corps du malheureux avait dû être aussitôt entraîné par le courant car, sans se débattre, l'homme coula à pic. Quelle est la nature de l'objet qui a frappé le gondolier? Un couteau, pensent les témoins, mais il ne peuvent être affirmatifs. Une chose est certaine: celui qui a projeté l'objet par-dessus bord (le marinier et son client ne pouvaient le voir d'où ils se trouvaient) a-t-il commis involontairement un accident mortel, ou était-ce, au contraire, un criminel qui guettait la gondole de Sandro? Car il faut noter que ce fut au moment précis où celle-ci s'engageait sous le petit pont que le projectile a été lancé.

(A suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 219

Horizontalement: 1. Gibbosités. 2. Rouergue. 3. Ente - Alise. 4. Ni - Onega. 5. Oeta - Nie. 6. Unitariens. 7. Innomés - Fô. 8. Lé - Million. 9. Ré - La. 10. Ecu - Dément.

Verticalement: 1. Grenouille. 2. Ionienne. 3. But - Tin - Ru. 4. Bée - Atome. 5. Or - Ami. 6. Sganarelle. 7. Iule - Islam. 8. Teigne. 9. Sainfoin. 10. Sue - Eson.

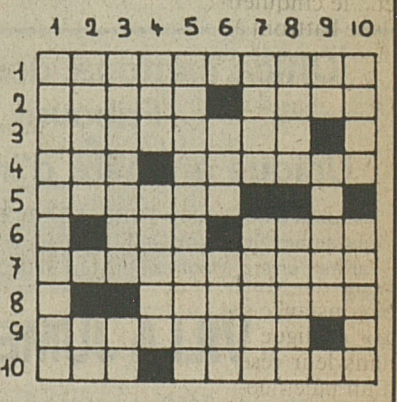

PROBLÈME Nº 220

Horizontalement: 1. Restes. 2. Est l'objet d'un culte - Département. 3. Entre la Normandie et la Bretagne. 4. Plante malodorante - Bien examinées. 5. Sur un gave. 6. Sport bruyant - Charge d'animal. 7. Faucons vifs et hardis. 8. Parvenus au terme de la croissance. 9. Roi de Crète qui fit la guerre de Troie. 10. Liquide - Utiles aux rapaces.

Verticalement: 1. Ensemble d'îles du Pacifique. 2. Coule en France - Renforce une affirmation. 3. Touffe de cheveux rassemblés sur la nuque - Mot liant. 4. Position stratégique - Il dirigea la construction du temple de Jérusalem. 5. Leurs pommiers produisaient des pommes d'or. 6. Avant d'une fusée - Inutile de la promettre. 7. En Seine-Maritime - Marcher. 8. Eaux de vert pays - Marquer. 9. Préposition - Bois des îles. 10. On y trouve des Sagiens - Soutiennent de beaux quartiers.

HALLE DU COMPTOIR DE FRIBOURG

SUPER LOTO

JEUDI 24 NOVEMBRE 20 h. 15

DE LA SOCIÉTÉ CANINE DE FRIBOURG

Quines	Doubles quines	Cartons
20 × 50.–	20 × 100.–	20 × 500.–

Abonnement: Fr. 12.–

L'impôt anticipé est payé par la société

Le carton: Fr. 3.– pour 5 séries

Actuellement:

moules - huîtres - escargots
cuisses de grenouilles

COMESTIBLES

Essig Frères SA

Rue de Romont 23 - Fribourg - ☎ 037/ 22 64 44

et tous les jours:
grand choix de POISSONS TRÈS FRAIS

17-57

A vendre

PEUGEOT 305

mod. 1978, bleu métal., exp.

☎ 037/61 49 79

17-2603

A vendre

Magnifique SIMCA 1300 TI

5 p., exp. nov. 1983

037/24 52 19

17-3021

Cave d'Outre-Pont
Estavayer-le-Lac
Actions dès le 15 novembre

Beaujolais Primeur 1983
Fr. 5.80 la bt. par carton de 12 bt.
1 gratuite
par carton de 6 bt.
Fr. 32.60 au lieu de Fr. 34.80

Pastis 51
Fr. 29.50 au lieu de Fr. 29.90

Pour les fêtes, plus de 30 idées-cadeaux dès Fr. 3.20

Nous réservons à notre magasin d'exposition.

Impasse du Temple 6
Se recommande:
Fawer-Roduit Walter
☎ 63 27 72

OFFRES D'EMPLOI

URGENT!
On cherche

monteurs électriciens qualifiés.

037/22 53 25 /26

17-1266

Jeune femme, 30 ans

GARDERAIT VOS ENFANTS

tous les après-midi sauf samedi et dimanche et cela garanti pendant 1 an au moins.
Tél. le matin
029/5 21 59

17-305003

URGENT

On cherche

maçons qualifiés

☎ 037/
22 53 25-26

17-1266

URGENT

On cherche

MONTEURS EN CHAUFFAGE

☎ 037/
22 53 25-26

17-12066

MACUMBA
route de Tavel 17, Fribourg

cherche
pour travail de nuit

barmaids
serveurs

Se présenter mercredi 23 novembre, de 14 h. à 19 h., ou téléphoner pour rendez-vous au **037/ 28 33 88**

17-3038

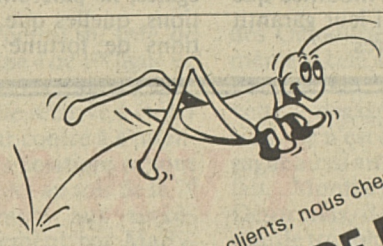

Pour plusieurs de nos clients, nous cherchons

SECRÉTAIRES DE DIRECTION

allemand-français-anglais, avec expérience.
Capables de travailler de façon indépendante et sachant prendre des initiatives.
Age idéal: 25 à 35 ans.
Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec Marianne Magnin.

ideal job
Conseils en personnel
037/22 5013
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg

IMMOBILIER

Proventa s.a.
G. BOIVIN
F. MARIDOR
Tél. 037 - 22 70 67 1700 Fribourg Rue de Romont 14

Pour l'été prochain, vous pouvez acquérir au prix de Fr. 450 000.–

UNE GRANDE ET JOLIE VILLA CONTIGUE DE 5 ½ PIÈCES

à Villars-sur-Glâne

- Vue dégagée et ensoleillement.

A louer
à Estavayer-le-Lac
Chemin Bel-Air 8

1 APPARTEMENT de 3 ½ PIÈCES

Loyer: Fr. 665.– par mois, charges incluses.
Libre dès le 1er décembre 1983.

j.ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

037
22 64 31
ouverture des bureaux 9-12 et 14-17 h.

A LOUER AU CENTRE-VILLE

1 appartement de 4 pièces

Libre dès février 1984.
Loyer mensuel Fr. 900.– charges comprises.

SOGERIM SA, Fribourg
☎ 22 21 12

17-1104

Nous construisons au Mouret

VILLA

comp. salon, salle à manger, cheminée, cuisine, WC séparés, 3 ch. à coucher, salle d'eau.
Prix: Fr. 310 000.–, taxes non comprises.

Rens. **Etienne Bozier, promoteur immobilier, 1723 Marly.**
☎ **037/46 50 70 de 9 h. à 16 h.**

QUI

voudrait s'occuper à demeure d'une dame âgée contre logement (centre ville), nourriture et argent de poche?

Prendre contact téléphonique, le soir, entre 19 h. et 20 h. au ☎ 037/24 15 10.

Cherchons tout de suite ou pour date à convenir

CHAUFFEUR ou MACHINISTE EXPÉRIMENTÉ

capable de prendre des responsabilités et de s'organiser seul dans une petite centrale à béton.
Age idéal: 25 à 40 ans. Références exigées. Poste stable. Bon salaire à personne capable.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec notre bureau.
IDEAL JOB,
Conseil en personnel SA,
5, av. de la Gare, 1630 BULLE.
029/2 31 15

Office cantonal des faillites, Fribourg

Unique enchère d'immeubles

Le lundi 5 décembre 1983, à 14 h. 30, dans une salle du restaurant St. Jakob, à 3184 Wünnewil, dépendant de la faillite Ferrero Manfred, préc. à Wünnewil, l'office vendra une

VILLA JUMELÉE

Immeuble art. 2450 du cadastre de la commune de Wünnewil: «Hagnet», Sonnenweg N° 4.

L'immeuble comprend:
5½ pièces (rez-de-chaussée: salon avec cheminée, cuisine, W.-C.; 1er étage: 4 chambres, salle de bain/W.-C., douche sép.); cave, garage à 2 places, chauffage électrique.

Année de construction: 1979
Surface totale: 248 m²
Surface d'habitation: 155 m²
Cube: 736 m³

Avec l'immeuble seront également vendues les parts de copropriété de 1/30 chacun sur les parcelles Nos 2282 et 2483, destinées à l'abri et à la place de jeu.

Estimation totale de l'office: Fr. 307 700.–

Les immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'état des charges et les conditions de vente sont déposés à l'office dès le 18 novembre 1983.

Les immeubles pourront être visités le vendredi 25 novembre 1983, de 14 h. à 15 heures.

Office cantonal des faillites
Fribourg

17-1620

---

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

A VENDRE À 8 KM À L'OUEST DE FRIBOURG
Accès très fluide au village, desservi par les transports publics. Ecoles et commerces.
Quartier d'habitation plaisant, ensoleillé, avec vue étendue sur les Préalpes

MAISON FAMILIALE
5½ pièces, 1978

Construction en traditionnel. Chauffage général électrique.
Distribution au rez: séjour, 2 chambres, cuisine avec accès direct sur pelouse à l'ouest, salle de bains. A l'étage: 2 chambres, dégagement, coin de travail et douche/WC. Au sous-sol: garage, lessiverie, cave, local de bricolage état brut.
(Coût de consommation énergie électrique total: Fr. 230.–/mois).
Terrain de 1050 m², joliment arborisé.
Prix de vente: Fr. 365 000.–.
Hypothèques à disposition.

17-864

A louer

studios et 1½ pièce

quartier Pérolles.

☎ **037/24 25 68**
le matin.

17-681

A louer
à Estavayer-le-Lac
pour le
31.12.1983
ou date à convenir

appartement spacieux de 3 pièces

dans immeuble neuf.
Loyer: Fr. 575.–
+ Fr. 102.– charges.
S'adresser à:
Sicoop, Fribourg
☎ **037/22 44 10**

17-4015

Cantine militaire de ROMONT (Drognens) cherche pour le 16 janvier 1984

une demoiselle comme aide de cuisine

et pour la vente aux kiosques.
Nourrie et logée, congé un samedi sur deux et le dimanche.
Faire offre avec copie de certificats à l'adresse ci-dessus ou téléphoner au 037/52 32 44, seulement le matin.

17-51529

Bureau d'assurances à Fribourg **cherche**

EMPLOYÉ(E)

avec expérience de la branche, à temps partiel, conditions à convenir.

☎ **037/24 21 63**

17-1420

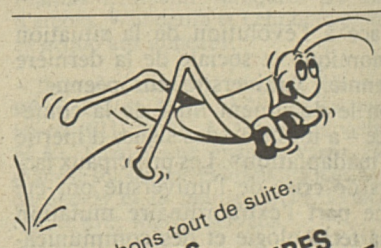

Nous cherchons tout de suite:

FERBLANTIERS
MONTEURS SANITAIRES
MONTEURS EN CHAUFFAGE

en possession d'un CFC pour postes fixes ou temporaires.

Appelez-nous sans tarder pour de plus amples informations ou passez nous voir.

ideal job
Conseils en personnel
037/22 5013
2, boulevard Pérolles
1701 Fribourg

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

FERROFLUID FINANCE CORPORATION N.V.

Curaçao, Antilles Néerlandaises

avec cautionnement solidaire de

FERROFLUIDICS CORPORATION

Nashua, New Hampshire, U.S.A.

Emprunt convertible 1983-1991 de Fr.s. 10 000 000.–

Intérêt:

5½% p.a.

Durée:
8 ans maximum.

Coupons:
coupons annuels au 8 décembre.

Prix d'émission: 100%
plus 0,3% timbre fédéral de négociation.

Délai de souscription:
du 22 au 28 novembre 1983, à midi.

Libération:
8 décembre 1983.

Coupures:
Obligations au porteur de Fr.s. 5000.– valeur nominale.

Restrictions de vente:
Antilles Néerlandaises et Etats-Unis d'Amérique.

Conversion:
Dès le 1er avril 1984 et jusqu'au 29 novembre 1991 en actions ordinaires de FERROFLUIDICS CORPORATION.

Prix de conversion:
US$ 8,97782 par action de FERROFLUIDICS CORPORATION. (Fr.s. 5000.– = 256 actions).

Taux de change:
US$ 1.– = Fr.s. 2,1755.

Remboursement anticipé:

a) dès le 15 juin 1984 avec primes dégressives à partir de 105%, à condition que le prix de clôture des actions ordinaires, durant 30 jours boursiers consécutifs, ait été d'au moins 125% du prix de conversion.
b) dès le 8 décembre 1988 avec primes dégressives.
c) dès le 8 décembre 1984 avec primes dégressives pour des raisons fiscales.

Capital, intérêts et primes éventuelles sont payables sans déduction d'impôts, taxes ou droits quelconques, présents ou futurs, perçus à la source, qui sont levés ou décrétés par n'importe quel gouvernement ou autorité fiscale des Antilles Néerlandaises et/ou des Etats-Unis d'Amérique.

BANQUE GUTZWILLER, KURZ, BUNGENER S.A.

BANQUE DE PARTICIPATIONS ET DE PLACEMENTS S.A.
CRÉDIT DES BERGUES
NIPPON KANGYO KAKUMARU (SUISSE) S.A.

BANKERS TRUST AG
BANQUE DE LANGNAU
BANQUE ROHNER S.A.

E. GUTZWILLER & CIE
OKASAN (SWITZERLAND) FINANCE LTD
J. HENRY SCHRODER BANK AG

N° de valeur: 557.265

A vendre
Ford Granada
2.3 l, automatique, 1982, 36 000 km, Fr. 12 000.– expertisée.
☎ **021/51 21 81.**
22-482856

Bar à Genève cherche
BARMAIDS
HÔTESSES
et
UN ANIMATEUR (TRICE) FANTAISISTE
logement à disposition
Tél. de 13 h. à 18 h.
022/33 28 87
ou 47 10 95
et dès 18 h.
32 52 92.
18-441

POST TENEBRAS LVX

Avez-vous déjà songé à exercer votre activité en milieu hospitalier?

L'HÔPITAL CANTONAL UNIVERSITAIRE DE GENÈVE
souhaiterait s'assurer la collaboration pour son importante division technique d'un

CONTREMAÎTRE DE L'ATELIER DE CHAUFFAGE

Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes:
- CFC et 10 ans d'expérience au moins (indispensable)
- expérience dans une fonction similaire
- savoir faire preuve d'initiative
- être disponible pour toute intervention en dehors de l'horaire normal.

Si vous pensez répondre à ce profil, n'hésitez pas à nous téléphoner au (022) 22 60 36, notre division du personnel se fera un plaisir de vous renseigner et de vous envoyer une demande d'emploi.
18-2154

CFF

La Direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, met en soumission l'affermage et l'exploitation du

Buffet de la Gare de DELEMONT

comprenant: 2 restaurants, 156 places; 1 salle pour sociétés, 55 places, avec 1 salle de 15 places, séparée par paroi escamotable. Cuisine bien équipée. Sont en outre à disposition: logements pour le tenancier et son personnel.

Entrée en fonction: 1er août 1984

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Division de l'exploitation des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne.
138.262684

NOUVEAU: OPEL REKORD MONTANA. PAREE POUR L'HIVER. ET SUPER-AVANTAGEUSE.

OPEL GM

McCann

La nouvelle Rekord Montana: Un équipement spécial-hiver pour le plaisir, le confort et la sécurité, à un prix super-avantageux – avec jusqu'à Fr. 900.– d'économie!

Vue d'ensemble de l'équipement d'hiver Montana

- *différentiel autobloquant ZF*
- *phares anti-brouillard halogènes à l'avant*
- *feu anti-brouillard à l'arrière*
- *chauffage électrique des sièges avant*
- *luge gonflable Opel*
- *sac de sport Opel, garni d'accessoires d'hiver*

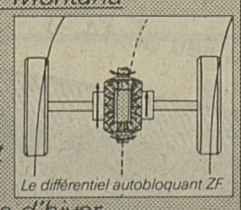
Le différentiel autobloquant ZF.

Le différentiel autobloquant ZF.

Grâce à lui, vous passerez au volant de votre Rekord Montana, là où d'autres voitures, dont les roues patinent, tentent désespérément d'avancer.

Rekord Montana dès Fr. 17'800.–
Rekord Caravan Montana dès Fr. 18'250.–

Rendez-vous le plus tôt possible auprès de votre distributeur Opel.

ORN 638/83 He

L'équipement Montana est proposé avec toutes les Rekord Special, Deluxe et Berlina. De série sur les Rekord, à partir de la Deluxe: moteur de 2.0 l (81 kW / 110 CV) à injection LE-Jetronic et coupure d'alimentation, direction assistée, verrouillage électrique central des portes. Toutes les versions avec boîte à 5 vitesses (transmission automatique ou moteur diesel de 2.3 l, développant 52 kW / 71 CV, en option). Garantie Opel d'une année, kilométrage illimité. Financement ou leasing avantageux par GMAC Suisse SA.

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

Vos distributeurs Opel:
Avenches: J.-P. Divorne, Garage, ☎ 037/75 12 63 - **Bulle:** André Wolf Automobiles, rue de Vevey 50, ☎ 029/2 73 28 - **Fribourg:** Automobiles Belle-Croix SA, Moncor, Villars-sur-Glâne, ☎ 037/24 98 28/29 - **Morat:** Fritz Schürch, Garage Champ-Olivier, ☎ 037/71 41 63 - **Tavel:** O. Schweingruber, Touring Garage, ☎ 037/44 17 50.
Et vos distributeurs locaux Opel:
Attalens: Garage Perroud, ☎ 021/56 41 10 - **Belfaux:** Garage A. Schöni & Fils SA, route d'Avenches, ☎ 037/45 12 36/85 - **Charmey:** Garage des Vanils, Alphonse Mooser, ☎ 029/7 11 52 - **Chavannes-les-Forts:** Roger Monney, Garage, ☎ 037/56 11 50 - **Le Crêt:** Garage du Crêt, Gérard Rouiller, ☎ 029/8 54 29 - **Marly:** V. Brülhart, Garage du Centre, ☎ 037/46 15 55 - **Marnand:** De Blasio Frères SA, ☎ 037/64 10 57 - **Payerne:** Garage City, A. Renevey, ☎ 037/61 29 80 - **Planfayon:** Garage-Carrosserie E. Zahnd, ☎ 037/39 23 23 - **La Roche:** G. Oberson, Garage de la Berra, route du Barrage, ☎ 037/33 18 58 - **Tinterin:** Garage B. Oberson, ☎ 037/38 16 87 - **La Tour-de-Trême:** Charles Boschung, Garage Majestic, rue de l'Ancien-Comté, ☎ 029/2 84 84 - **Wünnewil:** Garage Paul Perler, ☎ 037/36 24 62.

CINÉMA

ALPHA

20 h. 30, DI aussi 15 h. - PREMIÈRE - 14 ans
Cyrielle Claire - Michel Sardou
L'ÉTÉ DE NOS 15 ANS
Ecrit et réalisé par Marcel Jullian. Une histoire pour distraire, pour rêver... Un film plein d'humour et de charme!

CAPITOLE

20 h. 30 SA/DI aussi 15 h. - dès 12 ans - **2e semaine**
De Jean-Marie Poiré; avec Jugnot, Villeret, Galabru...
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE
Le film comique à grand spectacle... absolument délirant!

CORSO

20 h. 30 - 2e SEMAINE - 14 ans
Avec Paris, Genève et Lausanne - Yves Montant
GARÇON
De Claude Sautet avec Nicole Garcia et Jacques Villeret

EDEN

18 h. 45 - v.o. s.t. français - 7 ans
Un vrai classique de la grande époque du cinéma comique
LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE
de et avec Buster Keaton

21 h. - En français - 2e SEMAINE - 12 ans
Aldo Maccione dans
LE BOURREAU DES CŒURS
Des gags, des cascades de rire, de l'exotisme dans un paysage sublime

REX

20 h. 30 - dès 14 ans - **4e SEMAINE**
Belmondo «LE MARGINAL»
Musique d'Ennio Morricone. Réalisé par Jacques Deray

STUDIO

21 h. JE/DI/MA/ME 15 h., VE/SA 23 h.
En français, deutsche Titel - 20 ans
LES DEMOISELLES DE COMPAGNIE
Carte d'identité obligatoire

CHEZ DÉCO & TAPIS

Chacun connaît la rénommée du tapis Afghan.
Mais déco & tapis montre maintenant ce que l'Afghanistan offre réellement.

par exemple:
Mauri, Daulatabad, Yainamaz, Altipolak et Hatchlou.

Actuellement en vente chez déco & tapis, dans toutes les gammes de prix.

déco & tapis sa
BEAUREGARD CENTRE, CHEMIN BETHLÉEM 3, FRIBOURG, TÉL. 037/24 55 20

DIVERS

AVIS
d'interruption de courant
Les abonnés des quartiers de Châtel-Saint-Denis de Montimbert, Fossiaux, Montmoirin, Le Lussy, et des localités de Remaufens, Tatroz, Bossonnens, Attalens, Granges, Ecoteaux, Maracon sont informés que le courant sera interrompu le vendredi 25 novembre 1983, de 13 h. à env. 13 h. 30, pour cause de travaux importants.

eef
entreprises électriques fribourgeoises

2 décembre 1983, à 20 h. 30
à l'église de Siviriez
3 décembre 1983, à 20 h. 30
à l'Aula de l'Université
à Fribourg
LE ROI DAVID
d'Arthur Honegger et René Morax,
par le **Chœur de la Glâne**
accompagné par le
Collegium Academicum
de Genève sous la direction de
Bernard Chenaux
Prix des places:
Fr. 18.–, 20.–, 25.–
Location ouverte:
Cigare d'Or, à Romont
☎ 037/52 24 92
et Office du tourisme,
à Fribourg, ☎ 037/81 31 75
17-51163

HAZYLAND **MONTREUX**
Au Pavillon - 1820 Montreux ☎ 021/63 56 46
SEULEMENT 7 JOURS
du 23 au 30 novembre (excepté le 26)
FANTASTIQUE FABULEUX
LE

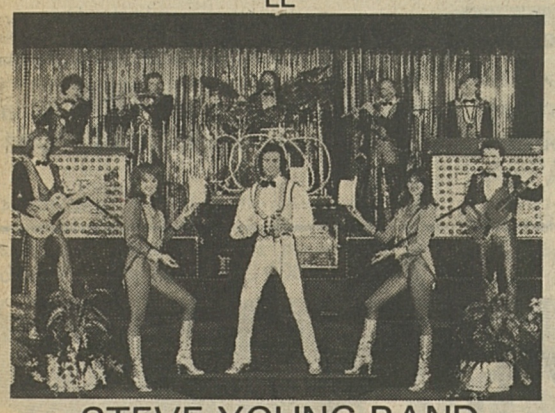

STEVE YOUNG BAND
samedi 26, seulement, de retour à Montreux
COCKTAIL BAND
Ouvert tous les soirs dès 21 heures

Voitures de direction modèle 1983, garantie usine
OPEL
Senator 2,5 E, bleu mét. 2000 km, p.c. Fr. 23 900.–, cédée Fr. 20 900.–.
Manta GTE CC, rouge 4000 km, p.c. Fr. 21 405.– cédée Fr. 18 500.–.
Corsa 1200 S Luxe, gris mét. 10 000 km, p.c. Fr. 13 420.–, cédée Fr. 11 400.–.
MITSUBISHI
Colt Turbo, rouge, 6000 km, p.c. Fr. 16 800.–, cédée Fr. 13 900.–.
Galant 2000 GLS, bleue, p.c. Fr. 18 980.–, cédée Fr. 14 900.–.
Starion Turbo, blanche, p.c. Fr. 27 280.–, cédée Fr. 22 500.
Galant Turbo, blanche, p.c. Fr. 24 980.–, cédée Fr. 20 900.–.
L 300, pont alu, beige, p.c. Fr. 17 770.–, cédée Fr. 15 270.–
Conditions spéciales sans reprise
Crédit EFL – Leasing – Reprise.
perroud
GARAGE+CARROSSERIE
1616 ATTALENS
☎ 021/56 41 10
1618 CHÂTEL-ST-DENIS
☎ 021/56 81 10

SALLES de bains
lavabo, W.-C. baignoires, et toute la robinetterie suisse complète, prêtes à poser, dès Fr. 898.— franco, garantie.
025/39 13 96
17-37325

Le fleuriste de classe
Fleur André
FRIBOURG
Rue de Romont 20 (037) 22 42 33
Pérolles 18 (037) 22 12 02

Fust Le Hit
Aspirateur **Siemens Super 52**
Prix-Fust 225.–

Enroulement automatique du câble
Indicateur de remplissage
Suceur automatique
- Sac à poussière et accessoires
- Réparation de toutes marques
- Reprise à **bon prix** de votre ancien appareil
- Location avec possibilité d'achat

Location, durée minimum 3 mois.
D'autres modèles de AEG, Electrolux, Hoover, Miele, Nilfisk, Philips, Progress, Rotel, Rowenta, Siemens, Volta etc.
Garantie de prix: *Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.*
Villars-sur-Glâne Jumbo-Moncor 037/24 54 14
Bienne 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Vevey Rue de la Madeleine 37 021/51 70 51
et 46 succursales

Il Principe. Di Piemonte. Sec, mousseux. CINZANO

action
jusqu'au samedi 26 novembre
Saucisse à rôtir de campagne
le kilo 11.50
(au lieu de 14.–)
FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ MIGROS
BOUCHERIE MIGROS

Adam
Quand l'habit fait l'homme
A. Jordan, rue de l'Eglise 79
1680 ROMONT, ☎ 037/52 34 74
OUVERTURE: samedi 26 novembre 83

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

IMMOBILIER

GÉRANCE ACHAT-VENTE
ADMINISTRATION SERVICE ENTRETIEN
SERVICE COMPTABILITÉ EXPERTISES-CONSEILS

A louer à **La Tour-de-Trême** Clos des Anges, pour tout de suite ou date à convenir.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Loyer Fr. 450.– charges comprises.

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039 / 44 17 41

Maigrir!

Mme Riard vous propose un moyen efficace de résoudre votre problème de poids. Perte de 5 à 8 kilos en 13 jours. Stabilité garantie.
☎ 021/36 23 81
☎ 021/24 75 80

HAUTE-NENDAZ/VALAIS
A vendre directement du propriétaire
SPLENDIDE DUPLEX
4½ PIÈCES, EN ATTIQUE
dans immeuble en construction, de 5 appartements, livrable pour Noël 1983. L'appartement luxueux se compose d'un séjour avec cheminée, WC, cuisine, balcons, 3 chambres à coucher et bains à l'étage. A disposition: sauna, fitness, salle de jeux, buanderie, etc. Prix: Fr. 217 000.–

PROJECT 10 -P.-H. Gaillard SA
CH 1950 SION av. de la Gare 28
Tél. 027/23 48 23
project 10

DIVERS

DÉPANNAGES MACHINES à LAVER

Toutes marques. Meilleures conditions.
DEP'Service 037/31 13 51
029/ 2 65 59
021/63 33 73
89-1770

Cherchons au centre de Fribourg
local de magasin
env. 30 - 80 m²
pour le printemps 1984 ou date à convenir.
Offre sous chiffre T 06 35070
Publicitas, 2501 Bienne

Ne jetez pas: récupération.
Votre:
MONTRE, MORBIER, PENDULE, HORLOGE
ne va plus! Révision.
1 an de garantie
Reprise, échange, vente.
Adressez-vous chez: WALTHY
horloger-pendulier
2722 Les Reussilles J.B.
☎ 032/97 51 36

A vendre à la même adresse:
2 accordéons chromatiques occasion: Stradelle, Ranco Vercelli, 2 registres/4 registres.
93-44923

Déménagements
Transports internationaux

Dubuis-Fournier-Sion
av. de la Gare 32, ☎ 027/22 54 65

ASA LVAZZI

Nous engageons
chef département chauffage
apte à assumer l'animation d'équipes de monteurs, l'établissement des devis, la facturation, la planification, l'organisation et la direction des chantiers.
Exigences:
– Diplôme technicien en chauffage (et ventilation si possible)
– Solide expérience, sens des responsabilités, initiative, dynamisme
– Age souhaité: 25-35 ans.
Avantages offerts:
– Activité variée, grande liberté d'organisation
– Contact avec la clientèle
– Conditions d'engagement attrayantes.
Nous prions les candidats intéressés par ce poste de nous envoyer leur offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae à l'attention de **M. Alvazzi** ou de prendre contact pour un rendez-vous.
☎ (024) 41 31 71-72, M. Beerens.
Discrétion absolue garantie.
ALVAZZI SA, rte de Chavornay, 1350 ORBE
22-3360

DENNER SUPERDISCOUNT

Valable dès le 22.11.1983

Grand choix de première qualité à des prix discount favorables

Lindt HIT	**Pralinés pour les connaisseurs**	1000 g *42.–	**29.80**
	Bâtons Kirsch	1000 g *43.80	**29.80**
Lindt	**Bâtons Kirsch**	250 g 9.75	**8.25**
	Extra mince surfin, orange, gianduja, mi-doux	200 g *7.20	**5.25**
Cailler	**Femina**	750 g *33.–	**23.90**
	Ambassador pralinés surfins et à la liqueur	750 g *34.–	**23.90**
	Truffon fourré truffe à la crème fraîche	198 g *6.90	**4.95** (100 g 2.50)
Confiserie Pfister	**Heidi** napolitain avec crayon de couleur et feuilles à colorier.	135 g	**5.95** (100 g 4.40)
Chocolat Rast	**Pralinés Surfins**	500 g seulement	**12.95**
	Pralinés Jeunesse		
	Truffes	250 g seulement	**6.90**
Tobler	**Sarah Kay** napolitains et croquettes	214 g *7.90	**5.95** (100 g 2.78)
Ferrero Mon Chéri		315 g *16.20	**11.50** (100 g 3.65)
Oulevay Festival	choix de biscuits surfins	650 g	**12.75** (100 g 1.96)
Kambly Printemps	assortiment de biscuits fins	370 g 8.70	**7.70** (100 g 2.08)
Wernli Visite	assortiment de biscuits	500 g *8.90	**6.95**
Cafeteria	assortiment de biscuits	500 g seulement	**5.95**
Desobry Kalinka	assortiment de biscuits	400 g seulement	**4.80** (100 g 1.20)
Alemagna Panettone		715 g	**9.40** (100 g 1.32)

*date de l'achat de contrôle (prix indicatif) 27./28.10.83

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!

ARTS ANCIENS
P.-Y GABUS
BEVAIX

M. de Vlaminck
«Paysage d'hiver»
huile sur toile
46 x 38 cm
estimation: 30 000/50 000.–

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHERES
HOTEL DES BERGUES
GENEVE
25, 26, 27, 28 novembre 1983

Importante collection de tableaux: Bonnard, Bosshard, Boudin, Dali, Dufy, Diday, Gimmi, Signac, Utrillo, Vlaminck, C. Permeke etc.
Exceptionnel ensemble d'argenterie provenant d'un château de Suisse orientale: aiguières de Strasbourg, XVIIIe, (Imlin) boules à savons, chocolatières, etc. Hanap en argent émaillé, Zurich fin XVIe Helvetica: livres, gravures suisses - Art chinois et japonais – Art médiéval - Mobilier suisse et français – Horlogerie - Objets de curiosité.
DISPERSION PARTIELLE DE LA COLLECTION. Fred Uhler (fondateur des Editions Ides et Calendes). LIVRES ANCIENS et MODERNES ILLUSTRÉS (Bonnard, Ernst Picasso, Vallotton). MANUSCRITS: V. Hugo, C.F. Ramuz, F. Schubert, P. Valéry. Experts: M. C. Galantaris, expert près la Cour d'appel de Paris.

EXPOSITION PUBLIQUE
du 22 au 24 novembre 1983, de 10 h. à 22 h.
Les catalogues (20.–) peuvent vous être adressés sur appel téléphonique (038/46 16 09), 2022 Bevaix.
IMPORTANT: les personnes désirant enchérir par téléphone 022/31 50 50 ou par télex 23 383 sont priées de prendre contact avec les organisateurs avant le début de la vente.
Huissier judiciaire: maître Jean Christin
87-141

«Les visiteurs du soir»

Pierre Leroy, jésuite et biologiste

Pierre Leroy est membre de la Compagnie de Jésus et enseigne au lycée privé de Sainte-Geneviève, à Versailles. Une personnalité attachante, importante. Son propos est délibérément d'une grande franchise, d'une grande clarté aussi.

On accuse souvent les jésuites de faire appel à la ruse maligne, tout en reconnaissant leur vive intelligence et leur culture. Pierre Leroy préfère évoquer la flamme qui vit dans la personne du Christ. L'état de jésuite suppose bien des sacrifices – surtout sur le plan familial – mais il reste un perpétuel contact avec les réalités chrétiennes dans un grand élan de foi libératrice et lucide.

Ancien ami de Teilhard de Chardin, fin connaisseur de la Chine, le Père Leroy est aussi biologiste. Science et spiritualité font, pour lui, bon ménage et ne suscitent aucune contradiction essentielle. Il importe, en effet, de ne pas négliger les inventions de la vie, les manifestations du monde extérieur, mais, au contraire, d'y participer pour mieux aller au-devant d'une certitude dépourvue de couardise.

Il est impossible de faire la synthèse de la chose vivante qui est reproduction, assimilation et restitution. Le principe de la sexualité est indispensable. Il est l'essence même d'une complémentarité dont on ne pourrait se passer pour l'équilibre du monde. C'est pourquoi il faut veiller à ne pas supermasculiniser ou super-féminiser la vie de l'homme pour préserver une harmonie nécessaire.

● TVR 21 h. 55

«Les douze salopards»

A voir ou à revoir sans vos enfants

C'est un film à voir ou à revoir mais, un conseil, sans vos enfants, car c'est un des films les plus durs, les plus violents qui soient.

On doit «Les douze salopards» à Robert Aldrich, l'un des plus forts créateurs hollywoodiens des années 50. Il s'est surtout attaché à peindre les caractères héroïques, sa règle étant que «le sacrifice volontaire est le comble de l'intégrité morale».

Ce film a connu, en salle, un énorme succès. C'est l'histoire d'un commando de douze soldats, tous condamnés à mort ou à la prison à vie pour meurtres ou viols et qui sont volontaires pour une opération «kamikaze» consistant à aller vider de ses occupants allemands un château normand, en 1944, à la veille du débarquement. Nos «douze salopards» se voient promettre d'être graciés s'ils réussissent.

Robert Aldrich s'est entouré d'acteurs de grand talent: Lee Marvin, Ernest Borgnine, Robert Ryan, John Cassavetes et Charles Bronson, pour qui ce fut l'éclatant début d'une très grande carrière.

Chez Aldrich, qui a travaillé pendant dix ans avec les plus grands réalisateurs (Jean Renoir, Charlie Chaplin...) comme assistant, la mise en scène est toujours très efficace, avec parfois des effets un peu appuyés. Son style est puissant, souvent un peu théâtral, ses dialogues abondants, avec une faiblesse pour le langage «fleuri».

Un trait commun à ses films: l'amour avec un grand «A» n'y est jamais dépeint. Il s'en est ainsi expliqué: «L'Amour est à la base de la vie, de l'homme mais l'attachement que celui-ci peut avoir pour une façon de vivre ou pour une cause peut être plus durable que l'attachement pour une femme...»

«Je répugne, a-t-il dit aussi, à montrer des personnages méprisables, sans nuancer. Il s'agit moins de trouver des excuses que des explications».

«Les douze salopards» est une critique de la guerre mais, encore une fois, il faut être prévenu que sa violence n'est peut-être pas bonne à montrer aux enfants. (AP)

● FR 3 20 h. 35

Lee Marvin.

Mélanges

D'UN OEIL CRITIQUE

«Radio TV-Je vois tout» annonçait pour ce «Dimanche magazine» d'Antenne 2: «Vingt ans après (la Chine)». Sans prendre son journal pour la loi et les prophètes, l'abonné pouvait donc espérer, en ouvrant son poste à l'heure prévue, une émission sur ce pays. Il a eu la surprise de tomber sur trois sujets au lieu d'un, et d'inégal intérêt. Les rédacteurs de «Radio TV-Je vois tout» diront sans doute qu'ils publient les programmes que leur transmettent les différentes chaînes; les lecteurs grincheux, qu'au lieu d'articles sans rapport avec la radio ou la télévision, leur hebdomadaire devrait s'appliquer à fournir ce qu'on est supposé pouvoir attendre de lui.

L'inconvénient et l'avantage d'un magazine télévisé relèvent du même principe: traiter, au cours d'une émission d'une heure, plusieurs sujets de nature différente. S'ils sont bons, on regrette qu'on ne leur consacre pas plus de temps; mauvais, on se réjouit de pouvoir passer rapidement au thème suivant. La cuvée de ce dimanche comportait, outre la Chine, la présentation de Miss USA, et la solitude d'un réfugié politique passé de la Bulgarie à l'Ouest. De Miss USA, on retiendra qu'elle est charmante, qu'elle parle comme un candidat à la Maison-Blanche, et qu'elle est Noire, mais de cette discrète pâleur convenant à un pays qui a du mal à digérer sa population de couleur. On fera plus foncé une autre fois.

En Chine enfin, les reporters d'Antenne 2 ont eu la chance – relative – d'être autorisés à interviewer, après vingt ans, d'anciens étudiants en langue et littérature françaises, devenus interprètes, traducteurs ou speaker à la radio de Pékin, le tout accompagné de photos plaisantes montrant des foules chinoises et quelques signes extérieurs de l'évolution économique du pays. Le téléspectateur occidental ne risque pas d'être blasé par ce qu'il peut apprendre ou voir d'un pays dont il sait si peu de choses au-delà de la propagande officielle. Même à travers des propos tous semblables, récités par les quatre Chinois interviewés, et des images relativement banales malgré leur pouvoir d'exotisme, on apprécie cette fenêtre entrouverte sur les immenses problèmes d'un immense pays.

pe

Télévision

TV ROMANDE

14.30 TV éducative
Télactualité
La course autour de chez soi 83. Courts reportages réalisés en film super-8 par des écoliers romands
15.30 Point de mire
15.40 Ritournelles
16.10 Tickets de première
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 La vallée secrète
L'Or espagnol
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
18.40 Journal romand
19.00 Photos de famille
19.10 Le dernier mot, jeu
19.30 Téléjournal
20.05 Dynasty
12. L'anniversaire
21.00 Les grandes maladies
3. Le cancer (2e partie)
En prolongement de la première émission qui faisait un survol du problème. La seconde se penche plus particulièrement sur trois exemples de localisation d'un cancer: le sein, le poumon, le colon

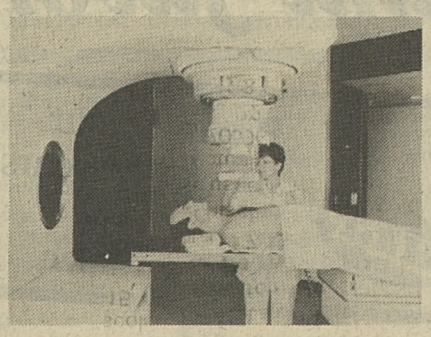

21.55 Les visiteurs du soir
Pierre Leroy (1)
Jésuite et biologiste
● **voir notre sélection**
22.25 Téléjournal
22.40 Hockey sur glace

SUISSE ALLEMANDE

8.45 TV scolaire. 9.45 La maison où l'on joue. 10.15 Cours de formation. 10.30 TV scolaire. 14.45 Da capo. 16.45 La maison où l'on joue. 17.15 TV scolaire. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Karussell. 18.35 Hollywood. 19.05 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal. 20.00 Der Alte, série. 21.10 CH-Magazine. 22.00 Téléjournal. 22.10 Mardi-sports. 23.10 Téléjournal.

SUISSE ITALIENNE

14.00 TV scolaire. 18.00 Les plus belles fables du monde – Il granracconto. 18.15 Les Schtroumpfs. 18.45 Téléjournal. 18.50 Viavai. 19.25 George et Mildred. 19.55 Magazine régional. 20.15 Téléjournal. 20.40 Wagner, feuilleton. 21.40 Orsa maggiore. 22.20 Téléjournal. 22.30 Mardi-sports – Téléjournal.

ALLEMAGNE 1

16.15 Revoir le Tibet. 17.00 Musique pour les yeux. 20.15 Die Montagsmaler: la danse. 21.00 Panorama. 21.45 Dallas, série. 23.00 Arena.

ALLEMAGNE 2

16.35 Mandara, série. 17.50 Parole en musique. 19.30 Sur le mauvais bateau. 19.55 Journal du soir. 21.45... aber alles ist hier doch so langweilig. 22.30 Leben des schizophrenen Dichters Alexander März, film.

ALLEMAGNE 3

18.30 Telekolleg. 19.30 Conseils pour la santé. 20.15 Les dames de la maison de Wurtemberg. 20.40 Reportage de Stuttgart. 21.15 Die Unbestechlichen, film. 23.20 Avanti! Avanti!

AUTRICHE 1

17.25 Rire et sourire avec les souris. 18.00 Unser Fernsehen. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 20.15 La saga Kennedy. 21.45 Sommer, pièce.

TF 1

12.00 Le rendez-vous d'Annik
12.30 Atout cœur
13.00 TF 1 actualités
13.45 Portes ouvertes
14.05 Emission pédagogique
14.25 Amicalement vôtre, série
15.15 Contre-enquête
16.15 Le forum du mardi
17.20 TV Service
17.30 Le paradis des chefs
Angaga Tongolo II
18.00 Le provocateur (13)
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variétoscope
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles, jeu
20.00 TF 1 actualités
20.30 D'accord, pas d'accord
20.35 Téléthèque
La séparation
C'est une belle histoire sans histoire que cette «Séparation». Une dramatique faite sur mesure pour le talent de Charles Vanel, tout de dignité et de retenue. Le drame se passe aux premières images du film et tout s'écoulera ensuite lentement, au rythme de la vieillesse. Mme Vigne meurt. Louis Vigne, un modeste et paisible retraité, après l'enterrement, se retrouve seul. Comment ce vieil homme va-t-il accepter la vie en solitaire? Aux premières heures de cette solitude, une froide révolte lui fait apparaître les objets familiers sous un jour hostile. Mais, pour combler le vide, pour survivre jusqu'à ce que la mort le délivre de la séparation, il faut s'accrocher à toutes les manifestations de la vie: la petite fille voisine qui vient lui tenir compagnie, le chat que l'on caresse, le bruit de la campagne...
Ce film de Maurice Cazeneuve a reçu le prix Albert Ollivier en 1969. C'est aussi l'une des plus belles réussites de la télévision, qui explore des thèmes éternels: l'absence, la séparation, la mort
22.10 Café-théâtre
Le président
De Charles Charras et André Gilles
23.05 TF 1 actualités

ANTENNE 2

12.00 Flash informations
18.20 L'académie des 9
12.45 Journal de l'A2
13.35 Les amours romantiques
Marianne (2)
13.50 Aujourd'hui la vie
Dix ans nous ont changés
14.55 Ces merveilleuses pierres
5 et fin
15.55 La chasse aux trésors
Bergen (Norvège)
16.55 Entre vous
Habiter, c'est vivre
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal de l'A2
20.30 D'accord, pas d'accord
20.40 L'extravagant M. Deeds
Film de Frank Capra

Avec Gary Cooper
22.35 Mardi cinéma, jeu
Avec Roger Hanin et Philippe Noiret
23.35 Journal de l'A2

FR 3

17.00 Télévision régionale
19.50 Inspecteur Gadget
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 D'accord, pas d'accord
20.35 Les douze salopards
Film avec Lee Marvin, Charles Bronson...
● voir notre sélection
23.05 Soir 3
23.25 Prélude à la nuit

Radio

SUISSE ROMANDE 1

6.00 Journal du matin. 9.05 Saute-mouton. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain? 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps. 18.05 Journal du soir. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la une. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Traversée, de Nadine Mabille. 23.10 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE 2

6.10 6/9 avec vous. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Le temps d'apprendre. 9.05 L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Regards sur... 10.00 Portes ouvertes sur... la vie. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Musique populaire, grands compositeurs. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-Musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz News. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Aux avant-scènes radiophoniques: Trio, de Kado Kostzer. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. Scènes musicales: La zarzuela (1).

SUISSE ALEMANIQUE 1

14.05 Pages d'Offenbach, Millöcker, J. Strauss, Millöcker, J. Strauss, Nedbal, Lortzing et Smetana. 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre en dialecte. 20.05 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hockey sur glace. Hitparade. 23.05 Jatzztime. 24.00 Club de nuit.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Musiques du matin, pages de Maurice, Roussel, Fauré. 7.10 Orchestre national de France, pages de Mendelssohn et Strauss. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine. 9.02 D'une oreille l'autre, pages de Monteverdi, Haydn, Schubert, Wagner, Fauré-Messager, Zemlinsky, Brahms et Strauss. 12.00 Archives lyriques. 12.35 Jazz. 13.00 Les nouvelles muses en dialogue. 14.04 Chasseurs de son stéréo. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'œuvre: Miles Davis. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Studio-concert. 20.00 Jazz. 20.30 Les grands concerts d'archives: à la mémoire de John Fitzgerald Kennedy: Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Symphonie No 3, Marche funèbre, Beethoven Harold en Italie, Berlioz; Symphonie No 1 Brahms. 22.30 Fréquence de nuit: feuilleton et Jazz-club.

Le journal de 13 h.: il y a 20 ans, jour pour jour...

(RSR 2)

Ce n'est pas un hommage, ni une rétrospective que «le journal de 13 h.» a choisi de présenter pour le 20e anniversaire de l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy. L'intérêt de cette célébration réside surtout en effet dans une «analyse à froid» que l'histoire permet enfin de faire... celle de l'impact réel et durable d'un président aussi puissant que celui des Etats-Unis. Jean-Claude Favez et Robert Lacour-Gayet, historiens, Michel Crozier, sociologue et Guy Sorman, journaliste, tenteront ce mardi de faire un bilan, en opposant la réalité au mythe. Car, si l'homme fait l'histoire, l'histoire peut aussi faire l'homme...

● **RSR 2, 13 h. 00**

Aux avant-scènes radiophoniques:

Trio

de Kado Kostzer

Diplômé d'architecture, acteur, scénographe, assistant de mise en scène, journaliste et, depuis quelques années directeur artistique de différentes agences de publicité, l'Argentin Kado Kostzer est l'auteur de cette pièce diffusée ce soir dans la série «Ecriture contemporaine». «Trio» est en fait né de ses rencontres avec le metteur en scène Alfredo Arias qui lui «confia» trois personnages auxquels il tenait beaucoup: Léonor, Amanda et Esther. Lentement mûri, le texte fut créé à Paris en janvier 1982 dans une mise en scène précisément d'Alfredo Arias. «Serait-ce un retour au théâtre du quotidien tellement en vogue en début des années soixante-dix? écrivit alors un critique. Pas question, ici de découper une tranche de vie au plus précis, mais seulement de métamorphoser l'ordinaire en conte cruel et fantastique...» Quoi de plus ordinaire et de plus cruel tout à la fois en effet que la vie de Léonor, Amanda et Esther, ces trois sœurs d'âge mûr dont la principale préoccupation est de soigner leur mère malade, une mère que l'on ne voit jamais d'ailleurs...?

● **RSR 2, 20 h. 00**